



Facteurs associés aux conduites déviantes chez des jeunes suivis pour troubles de comportement sérieux en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse

Thèse

Magalie Vézina

Doctorat en psychologie – Recherche et intervention (orientation clinique)
Philosophiae doctor (Ph.D.)

Québec, Canada

© Magalie Vézina, 2018

**Facteurs associés aux conduites déviantes chez des
jeunes suivis pour troubles de comportement sérieux en
vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse**

Thèse

Magalie Vézina

Sous la direction de :

Sylvie Drapeau, directrice de recherche

Résumé

La présente thèse porte sur l'adoption et l'évolution de conduites déviantes, qui correspondent autant aux troubles comportementaux qu'aux actes délinquants, chez 250 jeunes suivis pour troubles de comportement (TC) sérieux en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ). Elle vise plus particulièrement à approfondir l'étude de l'association entre ces conduites et diverses caractéristiques de la dynamique familiale au cours de l'adolescence. La première étude vise à examiner les divers sous-groupes de jeunes déviants en milieu d'adolescence, particulièrement ceux qui adoptent des conduites déviantes violentes et non violentes, et d'identifier les caractéristiques familiales et individuelles associées à l'appartenance à chacun de ces sous-groupes. Une analyse de régression logistique multinomiale mène à l'identification de variables permettant de prédire l'adoption de conduites déviantes violentes et non violentes, soit la présence de toxicomanie, le sexe masculin et des taux plus faibles de supervision parentale. Cette étude confirme la nécessité de considérer simultanément l'adoption de déviance violente et non violente dans les recherches futures. La deuxième étude vise à identifier les différentes trajectoires de déviance de jeunes présentant des conduites déviantes sanctionnées par les autorités en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA) au cours de l'adolescence et d'identifier les caractéristiques familiales et individuelles associées à l'appartenance à chacune de ces trajectoires. Les résultats de cette étude mettent en évidence quatre trajectoires de déviance; élevée, faible, modérée en diminution et variable. Une analyse de régression logistique multinomiale révèle que la trajectoire de déviance élevée est associée à des taux plus élevés de conflits familiaux et au fait que le premier délit soit commis à un âge plus tardif. Ces deux études confirment l'hypothèse d'hétérogénéité des sous-groupes de jeunes adoptant des actes déviants au cours de l'adolescence. La présente thèse souligne également la nécessité de poursuivre l'avancement des connaissances en ce qui a trait aux divers sous-groupes de jeunes à risque de déviance persistante à l'âge adulte et d'opter pour des interventions basées sur une évaluation initiale rigoureuse.

Table des matières

Résumé.....	iii
Liste des tableaux.....	v
Liste des figures.....	vi
Liste des abréviations.....	vii
Remerciements.....	viii
Avant-propos.....	xi
Chapitre I : Introduction générale.....	1
Concept de déviance.....	3
Approche développementale de la déviance à l'adolescence.....	6
Famille et déviance à l'adolescence.....	7
Caractéristiques individuelles et déviance à l'adolescence.....	9
Encadrement socio-légal des jeunes adoptant des conduites déviantes.....	9
Objectifs de la thèse.....	11
Chapitre II : Facteurs associés à divers sous-groupes de jeunes déviants suivis en vertu de la protection de la jeunesse (Article 1).....	14
Résumé.....	16
Introduction.....	17
Objectifs.....	21
Méthodologie.....	22
Résultats.....	28
Discussion.....	31
Conclusion.....	34
Références.....	36
Chapitre III : Trajectoires de délinquance et dynamiques familiales de jeunes Québécois suivis en vertu de la Loi de la protection de la jeunesse et de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (Article 2).....	43
Résumé.....	45
Introduction.....	46
Objectifs.....	52
Méthodologie.....	52
Résultats.....	59
Discussion.....	64
Conclusion.....	68
Références.....	70
Chapitre IV : Conclusion générale.....	79
Principaux constats.....	80
Forces et limites de la thèse.....	83
Recommandations pour les recherches futures.....	84
Implications cliniques.....	85
Références.....	88

Liste des tableaux

Tableau 1. Comparaisons entre les groupes de conduites sur les scores de déviance (N = 178).....	40
Tableau 2. Comparaisons entre les groupes de conduites sur les caractéristiques des jeunes et de leur famille (N = 178).....	41
Tableau 3. Analyse de régression logistique multinomiale prédisant l'appartenance à un groupe de conduites (N = 178).....	42
Tableau 4. Choix du modèle final de classes latentes (N = 115).....	75
Tableau 5. Comparaisons entre les trajectoires de délinquance sur les caractéristiques des jeunes et de leur famille (N = 115).....	77
Tableau 6. Analyse de régression logistique multinomiale prédisant l'appartenance à une trajectoire de délinquance (N = 115).....	78

Liste des figures

Figure 1. Structure hiérarchique de la déviance (Leblanc, 2010).....	5
Figure 2. Diagramme représentant la sélection des jeunes dans les articles de la thèse.	13
Figure 3. Séquences possibles de services (N = 115).....	74
Figure 4. Scores moyens des indicateurs de délinquance des différentes trajectoires de délinquance (N = 115).	76

Liste des abréviations

ANOVA	Analyse de variance univariée
BIC	Bayesian's information criterion
CBCL	Child Behavior Checklist
<i>ET</i>	Écart-type
LPJ	Loi sur le protection de la jeunesse
LSJPA	Loi sur le système de justice pénale pour adolescents
MAR	Missing at random
MCAR	Missing completely at random
TC	Troubles de comportement

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier ma directrice de thèse, madame Sylvie Drapeau. Merci pour votre disponibilité et votre soutien au cours de toutes ces années. Merci pour vos encouragements, particulièrement en fin de parcours où j'avais l'impression de ne plus voir la ligne d'arrivée. Votre rigueur et votre sens du travail bien fait m'ont permis de découvrir chez moi une détermination et une persévérance insoupçonnées. Merci de m'avoir amené à me dépasser!

Je veux également remercier les membres de mon comité de thèse, mesdames Marie-Hélène Gagné et Julie Marcotte, qui ont suivi la progression de cette thèse depuis le tout début. Merci pour vos encouragements, votre minutie et vos pistes de réflexions si enrichissantes. Merci également aux membres du jury, mesdames Marie-Hélène Gagné, Catherine Laurier et Marie-Claude Richard, de m'avoir permis de profiter de leur savoir pour enrichir considérablement mon travail et ma réflexion.

Merci au Fond de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) et au Centre jeunesse de Québec - Institut Universitaire pour leur appui financier.

Merci à Hans Ivers pour tes explications, ton temps, ta disponibilité et tes encouragements. Je ne serais probablement pas venue à bout des analyses sans toi! Merci aux filles du laboratoire! Béatrice, Annie, Dorothée, mon parcours n'aurait pas été le même sans vous! Un merci spécial à Annie qui continue d'être dans ma vie à sa façon, avec simplicité et fraîcheur.

Mon parcours doctoral m'a également permis de rencontrer des psychologues extraordinaires qui ont façonné la clinicienne que je suis devenue. Je tiens d'abord à remercier l'équipe de la Clinique externe de pédopsychiatrie de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Vous m'avez permis de prendre ma place, de me découvrir et d'apprendre à me faire confiance pendant mon internat. Pascale et Isabelle, vous resterez pour moi de grands modèles de femmes qui me poussent à m'accomplir dans toutes les sphères de ma vie. Un merci spécial à madame Claire Molleur et Dr Desmarais. Vous me permettez de croire que l'on peut être passionné jusqu'à la fin! J'espère avoir autant envie de transmettre mes connaissances à l'aube de la retraite! Merci également à Roxanne Lemieux, Louis Boivin et Josée Pinard d'avoir été les premiers à souligner mon savoir-être et à m'encourager à me faire confiance. À mes collègues internes (Josée, Amélie, July et Jessica), merci d'avoir rendu mon expérience

d'internat si enrichissante et cocasse à la fois! Je tiens également à remercier les membres de mon équipe actuelle, celle du Centre Jeunesse de Chaudière-Appalaches, pour leur compréhension et leur appui jusqu'à la fin!

L'Université est pour moi synonyme de rencontres marquantes. Il y a d'abord Christine et Mylène qui sont là depuis le tout début, au moment de l'initiation du Baccalauréat. On a traversé vraiment beaucoup d'épreuves ensemble et on continue d'être là, l'une pour l'autre, même si les épreuves ont évolué au cours des dernières années! Je vous aime les sexées! Merci aussi à mes amis «du doctorat», Marie-Pier, Audrey et Tarek. Mon parcours doctoral n'aurait pas été aussi enrichissant sans vous, tant au plan personnel que professionnel! Un merci spécial à Marie-Pier, ma référence pour toutes questions liées à la thèse. Merci d'avoir pris une place particulière dans ma vie, où une complicité quasi instantanée s'est développée! Je t'aime fort!

Cette grande épreuve qu'est le doctorat m'a rappelé que j'étais entourée de gens extraordinaire, que j'avais trop d'amis (quel beau problème) et que je manquais parfois de temps pour tous les voir comme je le voudrais. J'ai aussi réalisé que je pouvais compter sur chacun d'eux et qu'à chaque moment passé ensemble, on reprenait au même endroit, avec la même complicité. Un merci spécial à mes deux amies de toujours, Mimi et Marf, qui, malgré la distance et nos rythmes de vie effrénée, sont là depuis l'enfance et j'en suis convaincue, le resteront pour toujours, autant dans les moments agréables que les moments difficiles. I will remember les filles! Hihi Je compte aussi un nombre important de gens qui se sont intéressés à mon parcours doctoral du début à la fin: Mel, Phil, Cath S., Gen et Sam, Cath et Charles, ma marraine Christiane et mon parrain Gaétan, ma belle-famille et mes belles-sœurs aussi! Vos encouragements m'ont fait tellement de bien! Vous avez été d'excellents supporteurs au cours de toutes ces années!

Je ne peux passer sous silence l'immense appui de ma famille. Il n'y a pas une journée qui passe sans que je me rappelle la chance que j'ai eu de grandir dans une famille si unie, chaleureuse et ouverte! Mom, Dad, je me souviens encore de vos encouragements et de votre conviction que je pouvais me rendre où j'en avais envie, sans jamais douter de mes capacités. Cela a certainement influencé ma décision de m'embarquer dans ce grand projet qu'est le doctorat, mais aussi la motivation de ne pas baisser les bras dans les moments plus difficiles! Je vous aime! Ma sœur, Ge,

merci d'être et d'avoir toujours été pour moi un excellent modèle de détermination et d'équilibre. Merci de m'aider à prendre mes décisions et de comprendre si facilement comment je me sens. Merci de m'ouvrir la porte aussi chaleureusement à chaque fois que j'arrive chez toi à l'improviste pour me permettre de me ressourcer avec ta belle et grande famille. Nic, merci d'être toujours aussi accueillant et de ne jamais me donner l'impression de déranger. Je me considère aussi choyée d'avoir pu voir grandir tes fils, Louis-Thomas et Charles-Édouard au fil des années. Antoine et Agathe, vous êtes encore trop petits pour comprendre l'impact que vous avez dans ma vie, mais je tiens quand même à vous remercier de me donner envie de prendre le temps de jouer et de savourer tous les petits bonheurs de la vie. Love you!

Chéri, j'ai eu la chance de te rencontrer en début de parcours doctoral et je crois sincèrement que même si ça n'a pas toujours été facile, cette expérience fait de nous un couple plus fort aujourd'hui! Jeff, tu m'as aidé à traverser cette grande aventure en me permettant de me consacrer entièrement à ma thèse par moments et en m'aidant à décrocher à d'autres! Tu peux maintenant te réjouir, fini les périodes où tu dois t'occuper seul du ramassage-ménage-lavage haha. Merci de ton appui, ta compréhension et ta sensibilité. Merci aussi pour ta bonne humeur, tes encouragements et ton humour. Finalement, merci de m'aider à devenir une meilleure personne à chaque jour! Je suis chanceuse que la vie ait mis un homme aussi formidable sur mon chemin et j'ai hâte de voir ce qu'elle nous réserve pour l'avenir! Je t'aime!

Avant-propos

L'auteur de la thèse, Magalie Vézina, a effectué les analyses statistiques, l'interprétation des résultats et la rédaction des deux articles scientifiques du présent travail en plus de l'introduction et la conclusion générale de la thèse, avec la collaboration de Sylvie Drapeau, Ph.D., directrice de recherche et professeure à l'École de psychologie de l'Université Laval, Marie-Hélène Gagné, Ph.D., professeure à l'École de psychologie de l'Université Laval et Julie Marcotte, Ph.D., professeure au département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont agi en tant que membre du comité de thèse. Les analyses statistiques ont été réalisées en collaboration avec Hans Ivers, Ph.D., statisticien à l'Université Laval. En plus de la collaboration avec la directrice de recherche, Sylvie Drapeau, Ph.D., les deux articles scientifiques de la présente thèse ont été rédigés en collaboration avec Hans Ivers, Ph.D., statisticien à l'Université Laval et Rachel Lépine, M.Sc., professionnelle de recherche à l'Université Laval. La présente thèse s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche de plus grande envergure intitulé *Le programme PréCrimAdo : prévenir la criminalisation des adolescents à haut risque* réalisé par une équipe de chercheurs de l'Université Laval, sous la direction de Sylvie Drapeau, en collaboration avec trois centres jeunesse (Québec-Institut universitaire, Chaudière-Appalaches et Montérégie). Au moment du dépôt de la thèse, le premier article de la thèse intitulé *Facteurs associés à divers sous-groupes de jeunes déviants suivis en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse* et le second article, intitulé *Trajectoires de délinquance et dynamiques familiales de jeunes Québécois suivis en vertu de la Loi de la protection de la jeunesse et de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, sont en voie de soumission dans la *Revue de psychoéducation* et la *Revue canadienne des sciences du comportement*, respectivement.

La présente thèse a reçu l'appui financier du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire (CJQ-IU).

Chapitre I : Introduction générale

Les conduites déviantes des adolescents, qui correspondent autant aux troubles comportementaux qu'aux actes délinquants, sont au cœur des préoccupations sociales actuelles, impliquant une proportion importante de jeunes et étant associées à des conséquences sévères pour le jeune et à des coûts importants pour la société (Albert & Steinberg, 2011; Cohen & Piquero, 2009; Veirmeiren, 2003). Plus précisément, c'est près du tiers des adolescents québécois (31.29%) pris en charge en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) qui reçoivent des services en raison de troubles de comportements (TC) sérieux (Association des centres jeunesse du Québec, 2016). C'est également plus de 88 000 jeunes canadiens âgés entre 12 et 17 ans qui étaient auteurs d'une conduite déviante en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) en 2016, ce qui correspond à 3 795 jeunes sur 100 000 (Keighley, 2017). Les adolescents sont également surreprésentés au sein des services judiciaires puisqu'ils représentent près de 20% des auteurs d'infractions même s'ils ne constituent que 7% de la population québécoise (Direction de la prévention et de l'organisation policière, 2011). Il est possible de présumer que cette proportion est encore plus élevée lorsque la déviance est mesurée de manière autorapportée considérant que la déviance sanctionnée est largement inférieure et qu'elle sous-estime les conduites déviantes moins graves (Latimer, Kleinknecht, Hung, & Gabor, 2003; Leblanc & Fréchette, 1989).

Il a également été démontré que les jeunes qui adoptent des conduites déviantes sont plus susceptibles, à l'âge adulte, d'être moins scolarisés, d'être aux prises avec des problèmes de consommation de substances et de dépression et d'avoir des démêlés avec la justice (Bongers, Koot, van der Ende, & Verhulst, 2008; Bradshaw, Schaeffer, Petras, & Lalongo, 2010; Miller, Malone, & Dodge, 2010; Piquero, Farrington, Nagin, & Moffitt, 2010). Cette problématique engendre également des coûts sociaux importants, notamment en ce qui concerne le recours aux ressources du gouvernement dans les domaines des soins de la santé et des services sociaux, du système de justice pénale, de l'orthopédagogie et de l'aide sociale (Craig, Schumann, Petrunka, Khan, & Peters, 2011). Par exemple, il a été estimé que la société pourrait économiser entre 3.2 et 5.8 millions de dollars en dirigeant un jeune de 14 ans à haut risque de déviance vers une trajectoire adaptée (Cohen & Piquero, 2009).

Il est reconnu par la communauté scientifique que ces conduites se développent généralement de manière progressive, débutant avec des actes bénins pour ensuite évoluer vers des comportements

plus graves. Des études récentes montrent toutefois que les patrons de développement de la déviance sont hétérogènes et qu'ils varient selon le moment d'apparition des conduites déviantes et selon leur évolution dans le temps (Leblanc, 2010; Loeber & Burke, 2011; Monahan, Steinberg, Cauffman, & Mulvey, 2009; Nordström et al., 2013). Ces variations ont permis d'identifier différents profils d'individus adoptant des conduites déviantes et de mieux comprendre les mécanismes sous-jacents à la persistance des trajectoires (Lacourse, Dupéré, & Loeber, 2008; Lanctôt & Leblanc, 2002; Leblanc, 2010; Moffit, 1993; Piquero, 2008). Cette approche s'inscrit dans le courant des théories développementales de la délinquance qui visent à éclairer la diversité des sous-groupes d'individus qui empruntent divers profils de conduites déviantes et qui possèdent des caractéristiques spécifiques (Morizot & Kazemian, 2015; Siegel & Welsh, 2014).

Selon les tenants de l'approche développementale, les facteurs associés à la déviance varient selon les périodes du développement dans lesquelles ils s'insèrent. Par exemple, la consommation d'alcool ou de drogue chez un parent pourrait être plus importante durant l'enfance que l'adolescence pour expliquer le début d'une trajectoire de conduites déviantes alors que la présence de conflits familiaux serait plus problématique au cours de l'adolescence (Day & Wanklyn, 2012). C'est pourquoi il s'avère essentiel de s'attarder à chaque période de développement, l'adolescence retenant particulièrement l'attention (Mulvey, 2014; Sobotková, Blatný, Jelínek, & Hrdlicka, 2013), étant une période charnière pour la commission des premiers actes délictueux, mais également une phase d'observation et d'identification des premiers indicateurs d'une trajectoire de déviance persistante.

Plusieurs caractéristiques sont associées aux différents patrons de conduites déviantes empruntés au cours de l'adolescence (Monahan et al, 2009; Morizot & Kazemian, 2015). Ces caractéristiques sont généralement liées à l'individu, à la famille, aux pairs, à l'école et à la communauté (Day & Wanklyn, 2012; Tanner-Smith, Wilson, & Lipsey, 2013). L'influence de la famille sur l'engagement dans des conduites déviantes n'est actuellement plus à démontrer, constituant une cible directe de prévention et d'intervention (Derzon, 2010; Pardini, Waller, & Hawes, 2015; de Vries, Hoeve, Assink, Stams, & Asscher, 2015). Au chapitre des facteurs familiaux, trois grandes catégories de facteurs de risque peuvent être identifiées, soit les facteurs liés à la dynamique familiale (pratiques parentales inadéquates, conflits familiaux, mauvais traitements), aux caractéristiques de la famille (revenu familial précaire, rupture familiale, mobilité familiale, nombre d'enfants dans la famille, monoparentalité) et au secteur de résidence (pauvreté et criminalité du quartier, disponibilité des

drogues, présence de jeunes délinquants) (Savignac, 2009). Le présent projet porte sur la première catégorie de facteurs, soit les caractéristiques de la dynamique familiale, constituant une des cibles d'interventions à prioriser pour réduire la récurrence de comportements déviants (Andrews, Bonta, & Wormith, 2006).

La présente thèse s'inscrit dans le courant des approches développementales et vise à approfondir l'étude de l'association entre les diverses caractéristiques de la dynamique familiale et l'adoption de conduites déviantes chez des adolescents suivis en vertu de la LPJ pour TC sérieux. Ces jeunes ont tous entamé une trajectoire de déviance susceptible de s'aggraver, de s'atténuer ou de se stabiliser, étant majoritairement suivis pour conduites violentes ou agressives dirigées contre autrui ou contre eux-mêmes, consommation abusive de drogue, fréquentations à risque ou fugue. Dans un premier article, l'objectif est d'examiner les caractéristiques familiales des jeunes de divers sous-groupes déviants et, dans un deuxième article, de s'attarder aux différentes trajectoires de conduites déviantes sanctionnées par les autorités et aux caractéristiques familiales qui y sont associées. Afin de bien comprendre la nature des variables étudiées, il convient d'abord de procéder à un relevé de la documentation pertinente. Il sera donc question du concept de déviance, de l'approche développementale de la déviance à l'adolescence, de l'influence de la famille sur la déviance et de la présentation de l'échantillon. En fin de chapitre, les objectifs de la thèse seront exposés.

Concept de déviance

Des auteurs (Leblanc, 2015, Leblanc & Loeber, 1998; Loeber et al., 1993) plaident en faveur de l'utilisation du concept de déviance pour faire référence à l'ensemble du champ d'étude des problèmes de comportement extériorisés (troubles comportementaux, conduites délinquantes), permettant ainsi d'assurer, au plan théorique, une certaine cohérence entre les disciplines. Au plan empirique, le fait de considérer ces divers comportements comme des sous-ensembles de conduites déviantes favorise un regard moins cloisonné sur les problèmes des jeunes et la mise en lumière de portraits reflétant plus justement les diverses configurations qu'ils peuvent prendre. De fait, la déviance est un concept vaste qui englobe de nombreux comportements. Ces derniers comprennent des activités jugées par les adultes comme inadaptées pour un mineur telles que l'opposition aux parents et les conflits avec l'autorité, les comportements prohibés par la loi et par les règlements comme la non-fréquentation scolaire et la conduite automobile et les délits définis par le Code

criminel qui s'appliquent tant aux adultes qu'aux adolescents (Leblanc, 2003; 2010; Morizot & Kazemian, 2015).

Leblanc et Bouthillier (2003) suggèrent d'ailleurs de décomposer l'ensemble des conduites déviantes en quatre catégories comprenant douze types de conduites qui sont positionnées sur un continuum de gravité où l'on retrouve à une extrémité, les conduites imprudentes et les conflits avec l'autorité et à l'autre, les conduites délinquantes clandestines (vols, fraude) et manifestes (vandalisme, violence, agression sexuelle; voir Figure 1). Cette idée de continuum ne signifie pas que d'emblée, les individus s'engagent tous dans la même conduite déviante en début de parcours et qu'ils adoptent nécessairement toutes les conduites possibles, mais plutôt que lorsqu'elles s'aggravent, ces conduites sont généralement commises selon un enchaînement précis (Leblanc, 2010).

L'utilisation du concept de déviance devient particulièrement pertinente pour approfondir la compréhension des agissements de ces jeunes qui affichent tous des conduites déviantes, mais qui se retrouvent aux extrémités du continuum. Plus précisément, ce concept permet de comparer les comportements déviants des jeunes et ultimement, d'identifier ceux qui sont le plus à risque de déviance persistante à l'âge adulte. Certains auteurs proposent d'ailleurs de distinguer les sous-groupes de jeunes déviants selon le type de conduites commises, les jeunes affichant des conduites déviantes violentes étant à haut risque de s'engager dans une trajectoire de déviance persistante à l'âge adulte, particulièrement si elles sont commises en concomitance avec des conduites déviantes non violentes (Mulder, Vermunt, Brand, Bullens, & van Marle, 2012; Lai, Zeng, & Chu, 2016; Yonai, Levine, & Glicksohn, 2013). Dans ce contexte, l'objectif du premier article de la thèse est d'examiner les divers sous-groupes de jeunes déviants en milieu d'adolescence, en accordant une attention particulière aux jeunes qui s'engagent dans des conduites déviantes violentes et non violentes. Le risque de déviance persistante peut également être étudié en tenant compte de la combinaison des différentes conduites déviantes commises, permettant ainsi d'observer l'évolution de la fréquence, de la variété et de la gravité des conduites. Dans cette optique, les jeunes qui, au fil du temps, adoptent des conduites déviantes fréquentes, variées et graves sont à plus haut risque de déviance persistante à l'âge adulte (Leblanc, 2010; 2015, Moffit, 1993). L'objectif du deuxième article de la thèse est donc d'étudier les différentes trajectoires de déviance au cours de l'adolescence en portant une attention particulière aux trajectoires plus préoccupantes.

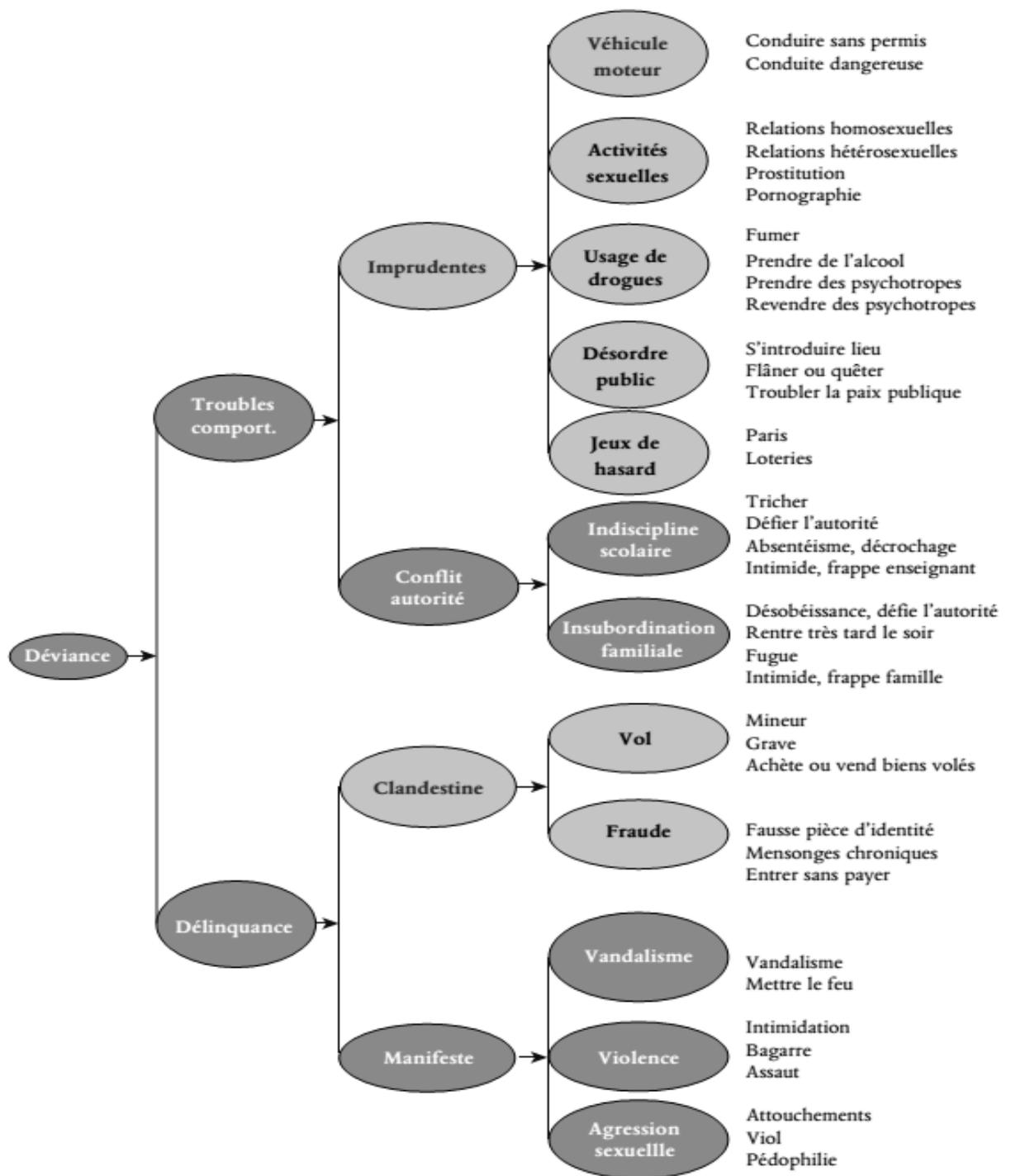


Figure 1. Structure hiérarchique de la déviance (Leblanc, 2010).

Approche développementale de la déviance à l'adolescence

Au cours des dernières décennies, l'intérêt grandissant de l'approche développementale s'est fait sentir dans le domaine de la délinquance. Les tenants de cette approche souhaitent décrire les conduites déviantes des individus et identifier les facteurs associés à l'apparition, la continuité, les changements ainsi que l'extinction de ces conduites, permettant ainsi de rendre compte de la diversité des patrons de développement et des différents types d'individus déviants (Farrington & Ttofi, 2015; Morizot & Kazemian, 2015). Siegel et Welsh (2014) soutiennent que trois perspectives interreliées coexistent au sein de l'approche développementale. Dans la première, il est reconnu que la déviance est un processus dynamique, étant influencée tant par les caractéristiques individuelles que par les événements vécus par l'individu. Les auteurs qui s'intéressent à cette perspective reconnaissent que l'impact de ces facteurs varie au cours de la vie, certaines périodes étant plus cruciales que d'autres sur le développement de la déviance. Dans la deuxième perspective, les chercheurs soutiennent plutôt que les conduites déviantes sont expliquées par la présence d'un trait latent présent chez certains individus, trait qui demeure stable au cours de la vie et qui est responsable de l'engagement dans des conduites déviantes tout au long de la vie de ces individus.

Enfin, dans la dernière perspective, les auteurs reconnaissent qu'il existe plusieurs sous-groupes d'individus au sein de la population, chaque groupe empruntant des profils distincts de conduites déviantes et possédant des caractéristiques spécifiques (Morizot & Kazemian, 2015; Siegel & Welsh, 2014). La théorie la plus reconnue en lien avec cette perspective est celle proposée par Moffitt (1993). Selon cette auteure, les individus peuvent emprunter deux trajectoires au cours de leur vie; la délinquance limitée à l'adolescence (*adolescence-limited*) et la délinquance qui persiste au cours de la vie (*life-course persistent*). La première trajectoire s'expliquerait par un désir d'autonomie et d'acceptation des pairs alors que la deuxième trajectoire serait plutôt empruntée par un petit groupe d'individus qui possèdent plusieurs facteurs de risque familiaux et individuels précédant l'apparition de conduites déviantes. Le support empirique à cette théorie s'est affaibli au cours des dernières années en raison d'un nombre considérable d'études ayant observé plus de deux profils de délinquance. Plus précisément, au sein des études longitudinales, entre deux et sept profils sont identifiés par les auteurs. La majorité d'entre elles ont identifié quatre profils de délinquance dont des profils similaires à ceux documentés par Moffitt (1993) ainsi qu'une trajectoire de délinquance faible ou absente (Evans, Gordon Simons, & Simons, 2014; Jennings & Reingle, 2012; Piquero, 2008).

Le présent projet doctoral s'insère dans cette perspective de l'approche développementale, reconnaissant que les conduites déviantes peuvent se présenter sous différentes formes selon les différentes périodes de la vie. Alors que des comportements agressifs peuvent apparaître au cours de l'enfance, les adolescents peuvent quant à eux présenter des comportements perturbateurs qui peuvent évoluer vers des conduites illégales au cours de l'adolescence et de l'âge adulte (Leblanc, 2015; Paquette, 2015). Certains chercheurs suggèrent également de considérer les différents profils de déviance en fonction de la période de développement dans laquelle ils s'insèrent puisque les individus sont plus vulnérables à certains facteurs de déviance à certains moments de leur vie (Leblanc, 2015; Morizot & Kazemian, 2015; Mulvey, 2014). Sans remettre en question la pertinence des études longitudinales au cours de la vie, ces auteurs insistent sur le fait que des études portant sur des périodes précises de la vie sont nécessaires afin de concevoir des programmes de prévention et d'intervention qui tiennent compte des vulnérabilités de la période ciblée.

Il est d'ailleurs proposé que la déviance commise au cours de la période adolescente doit obtenir une attention particulière de la part des chercheurs (Mulvey, 2014; Sobotková et al., 2013). Plus précisément, en raison des modifications physiques, sexuelles, émotionnelles, cognitives et sociales, les adolescents sont à plus haut risque de vivre des problèmes psychosociaux et bien que la plupart d'entre eux verront leurs difficultés s'estomper au fil du temps, c'est à ce moment que certains jeunes vont s'enliser dans une trajectoire marginale (Cloutier & Drapeau, 2015). L'adolescence est donc une période charnière pour la commission des premiers actes délictueux, permettant ainsi d'identifier les premiers indicateurs d'une trajectoire de déviance persistante. Ce moment de transition et d'apprentissage est une période propice pour intervenir considérant que les conduites sont moins cristallisées qu'à l'âge adulte et qu'il est possible d'identifier les sous-groupes de jeunes qui nécessitent une plus grande intensité d'intervention. La présente thèse vise donc une meilleure compréhension des sous-groupes de jeunes déviants en milieu d'adolescence et des trajectoires de déviance au cours de l'adolescence.

Famille et déviance à l'adolescence

À l'heure actuelle, l'influence des facteurs familiaux sur l'adoption de conduites déviantes n'est plus à démontrer (Derzon, 2010; Pardini et al., 2015; de Vries et al., 2015). La famille aurait effectivement un rôle critique à jouer dans le développement, l'apparition et le maintien de la déviance (Quinsey, Skilling, Lalumière, & Craig, 2004). Elle est d'ailleurs perçue comme étant le premier milieu qui, dans

certaines conditions, permet l'apprentissage de comportements déviants (Reid, Patterson, & Snyder, 2002).

Les caractéristiques de la dynamique familiale, telles que les pratiques parentales et les relations parents-enfants, constituent une des cibles d'interventions à prioriser pour réduire la récurrence de comportements déviants en raison de leur influence marquée sur la déviance (Andrews et al., 2006). Au sein des études recensées, la plus faible supervision parentale, les relations parents-enfants difficiles, les conflits familiaux ainsi que la présence de mauvais traitements ont été identifiés comme étant associés à des profils déviants plus graves (Hoeve et al., 2008; Pepler, Jiang, Craig, & Connolly, 2010; Wiesner & Sibereisner, 2003; Wiesner & Windle, 2004). Par exemple, Wiesner et Sibereisner (2003) se sont intéressés aux facteurs associés à la fréquence d'actes déviants commis par des adolescents provenant de la population générale. Leurs résultats révèlent qu'en comparaison aux jeunes qui ont commis peu ou pas de conduites déviantes, les jeunes qui adoptent des conduites déviantes plus fréquentes se sentent moins soutenus par leur famille et leurs parents révèlent des taux plus faibles de supervision parentale. Dans cette même ligne d'idées, Wiesner et Windle (2004) soulignent, en s'appuyant sur un échantillon de 1218 jeunes issus de la population générale, que le soutien perçu par le jeune au sein de la famille permet de distinguer les jeunes qui ont un profil de déviance peu fréquent de ceux dont le profil de déviance est très fréquent, le dernier profil étant associé à moins de soutien familial. De plus, Pepler et collaborateurs (2010) rapportent qu'au sein d'un échantillon d'Ontariens provenant de la population générale, des taux plus élevés de conflits parents-enfants et des taux plus faibles de supervision parentale étaient associés à des profils plus graves de déviance en ce qui a trait à la variété. Hoeve et ses collaborateurs (2008) se sont pour leur part intéressés aux styles parentaux associés à l'appartenance aux divers profils de déviance chez des jeunes provenant de la population générale. Leurs résultats révèlent qu'un style parental qualifié de négligent est associé à l'adoption de conduites déviantes plus sévères. Enfin, au sein d'échantillons de jeunes de statut socio-économique faible provenant de la population générale, les relations familiales conflictuelles permettaient de distinguer les jeunes qui poursuivaient leur trajectoire déviante de ceux qui en désistaient avant l'âge de 18 ans (Chung, Hill, Hawkins, Gilchrist, & Nagin, 2002). La poursuite des recherches portant sur l'impact de différents facteurs de la dynamique familiale sur divers sous-groupes d'adolescents à risque de déviance persistante demeure essentielle considérant qu'à notre connaissance, peu de chercheurs ont étudié cette association en utilisant un échantillon à risque.

Caractéristiques individuelles et déviance à l'adolescence

Il est également reconnu que certaines caractéristiques du jeune sont fortement associées aux profils déviants plus graves. Ainsi, bien que l'objectif principal de la présente thèse soit d'étudier les caractéristiques de la dynamique familiale des sous-groupes d'adolescents à risque de déviance persistante, certaines caractéristiques individuelles ont tout de même été explorées, soit le sexe, l'âge, les problèmes intériorisés et la toxicomanie.

D'abord, comparativement aux filles, les garçons sont plus nombreux à commettre des actes déviants préoccupants (Pepler et al., 2010; Wiesner & Sibereisner, 2003; Wiesner & Windle, 2004). Les adolescents plus âgés sont également plus susceptibles de s'engager dans des profils de déviance plus élevée (Wiesner & Sibereisner, 2003).

Pepler et ses collaborateurs (2010) observent que des taux plus élevés de problèmes intériorisés, sont associés à des profils plus graves de déviance en ce qui a trait à la variété, en comparaison avec un profil de déviance faible. Ces résultats ne sont pas observés par Wiesner et Windle (2004), les symptômes dépressifs ne permettant pas de distinguer les jeunes qui ont commis peu de conduites déviantes de ceux qui en ont commis plusieurs. Pepler et ses collaborateurs (2010) remarquent également que la consommation de substance rapportée par le jeune permet de distinguer les jeunes dont la déviance est variée de ceux dont la déviance est peu ou modérément variée, ces deux dernières trajectoires étant associées à moins de problématiques de toxicomanie. Wiesner et Windle (2004) observent des résultats semblables au sein de leur échantillon, des taux plus élevés de consommation de drogue étant associés à des profils déviants plus fréquents, en comparaison avec des profils dont la fréquence est faible et modérée.

Encadrement socio-légal des jeunes adoptant des conduites déviantes

Au Québec, les jeunes peuvent recevoir des services en vertu de la LPJ en raison de TC sérieux lorsque, de façon grave ou continue, ils se comportent de manière à porter atteinte à leur intégrité physique ou psychologique ou à celle d'autrui et que leurs parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation ou que le jeune de 14 ans et plus s'y oppose (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2010). Il est important de souligner que la présence de problèmes de comportement ne justifie pas à elle seule une prise en charge par la protection de la jeunesse,

cette instance n'intervenant que lorsqu'il est question d'incapacité, de démission ou d'impuissance parentale à faire face aux comportements du jeune (Comité d'experts sur la révision de la Loi sur la protection de la jeunesse, 2004). C'est près du tiers des adolescents (31.29%) pris en charge en vertu de la LPJ qui reçoivent des services pour TC sérieux (Association des centres jeunesse du Québec, 2016).

Au Québec, les quelques études ayant porté sur les jeunes suivis en vertu de la LPJ pour TC sérieux mettent en évidence que ces adolescents sont aux prises avec des problèmes multiples et lourds. Ils sont, par exemple, plus nombreux à recevoir un diagnostic de trouble de santé mentale, à consommer de la drogue et à avoir des idées suicidaires que les jeunes de la population générale (LeCorff, Toupin, & Pauzé, 2005). Ils proviennent également de milieux familiaux dysfonctionnels, marqués par des conflits parents-enfants, un manque de constance, d'encadrement et de supervision parentale ainsi que la présence de mauvais traitements tels que de la négligence et de la violence verbale ou physique envers le jeune (Gagné, Desbiens, & Blouin, 2004; LeCorff et al, 2005; Pauzé et al., 2004; Toupin, Déry, & Pauzé, 2005).

Plusieurs états américains et certaines provinces canadiennes ont aussi pris des dispositions particulières afin d'intervenir auprès de ces jeunes qui ont des problèmes de comportement sérieux. Aux États-Unis, ces dispositions visent les jeunes qui ont commis des *status offences*. Ces infractions représentent des actes qui sont reconnus comme étant illégaux principalement parce qu'ils sont commis par des adolescents. Notons entre autres, l'absentéisme scolaire, la consommation d'alcool, de tabac et de drogue, la désobéissance, la fugue et les comportements dangereux pour soi ou pour autrui (Kedia, 2007; Whitehead & Lab, 2015). Les jeunes sont alors reconnus comme *status offenders*, jeunes turbulents ou jeunes en besoin de supervision.

Les jeunes québécois qui commettent une infraction au Code criminel ou qui ont enfreint d'autres lois fédérales à caractère pénal entre l'âge de 12 et 17 ans peuvent être sanctionnés en vertu de la LSJPA. En 2015-2016, plus de 10 000 adolescents ont reçu des services en vertu de la LSJPA (Association des centres jeunesse du Québec, 2016).

Les jeunes peuvent être suivis subséquemment par les systèmes de protection et de justice, les prises en charge par ces deux systèmes n'étant pas mutuellement exclusives. Au Québec, le terme *Jeunes double-loi* est utilisé par certains centres jeunesse pour référer à ces jeunes qui sont

doublement suivis par les deux systèmes. Aux États-Unis et dans certaines provinces canadiennes, ces jeunes sont reconnus comme *dually-involved youth*, ou *duallyadjudicated youth* (Casey Family Programs & Georgetown University Center for Juvenile Justice Reform, 2010).

Il a également été démontré que les jeunes québécois suivis en vertu de la LPJ pour TC sérieux et les jeunes canadiens et américains en besoin de supervision sont susceptibles de migrer vers les services judiciaires, étant nombreux à commettre des délits sanctionnés par les autorités subséquentement ou simultanément à leur suivi en vertu de la LPJ (Hélie & Laurier, 2012; Lafortune et al., 2015; Trocmé, Esposito, Chabot, Duret, & Gaumont, 2012; Widom, 2003). Selon les études, entre 12 et 36% d'entre eux commettent des délits sanctionnés par les autorités avant, pendant ou après leur suivi en vertu de la LPJ. (Hélie & Laurier, 2012; Trocmé, Esposito, Chabot, Duret, & Gaumont, 2012; Widom, 2003). L'étude de Lafortune et collaborateurs (2015) met également en évidence que parmi près de 45 000 jeunes suivis par un centre jeunesse du Québec en vertu de la LSJPA entre 2005 et 2010, 57.5% des adolescents ont reçu à au moins une reprise des services en vertu de la LPJ, majoritairement en raison de TC sérieux (87%). Au sein de cette même étude, il a aussi été observé que les trajectoires de délinquance des adolescents qui reçoivent à la fois des services en vertu de la LPJ et de la LSJPA sont plus précoces, fréquentes, diversifiées et persistantes que celles des jeunes qui sont uniquement suivis en vertu de la LSJPA.

Ainsi, en lien avec le concept de déviance, les jeunes qui affichent principalement des conduites déviantes qui se situent au début du continuum, telles que des conflits avec l'autorité et des conduites imprudentes, peuvent être pris en charge en raison de leurs problèmes de comportements sérieux. À l'opposé, les jeunes dont les conduites se situent à l'autre extrémité du continuum, qui correspondent à la définition de la délinquance criminelle telle que définie par la loi, seront plutôt sanctionnés par les autorités. Malgré le caractère inadapté des actes commis par l'ensemble de ces jeunes ainsi que la similarité des conséquences de ces conduites sur leur adaptation psychosociale, ils ne constituent pas pour autant deux groupes distincts.

Objectifs de la thèse

La présente étude consiste en une analyse secondaire de données recueillies auprès de jeunes suivis pour TC sérieux en vertu de la LPJ (Drapeau et al., 2013). L'échantillon était composé de 250 jeunes de 10 à 15 ans et de leurs parents, recrutés par un intervenant dans trois centres jeunesse de

la province de Québec. Entre février 2009 et avril 2011, ces familles ont été rencontrées à une reprise afin de procéder à une collecte de données visant à documenter leurs caractéristiques sociodémographiques, personnelles et familiales. Plus précisément, les jeunes ont répondu à des questionnaires portant sur leurs conduites déviantes autorapportées, leurs relations familiales et la supervision parentale. Le parent, généralement la mère, a été questionné sur les problèmes de comportement du jeune, leurs relations familiales, la supervision parentale, le fonctionnement familial et certaines caractéristiques sociodémographiques. Des données provenant de l'entrepôt des banques de données informatisées des centres jeunesse ont également été utilisées. Cet entrepôt est un serveur informatique sur lequel les intervenants ajoutent des informations sur les familles et sur les services reçus en vertu de la LPJ ou de la LSJPA. Cette extraction de données a permis de documenter notamment la présence de maltraitance, de toxicomanie, de mesures d'hébergement et de conduites déviantes sanctionnées en vertu de la LSJPA. Les observations couvrent les mois de février 2007 jusqu'au mois d'avril 2013.

Cette thèse par articles a comme objectif principal d'approfondir l'étude de l'association entre les caractéristiques de la dynamique familiale et l'adoption et l'évolution des conduites déviantes au cours de l'adolescence chez des jeunes suivis pour TC sérieux en vertu de la LPJ. Le premier article vise à examiner les divers sous-groupes de jeunes déviants en milieu d'adolescence, particulièrement ceux qui adoptent des conduites déviantes violentes et non violentes, et d'identifier les caractéristiques familiales et individuelles associées à l'appartenance à chacun de ces sous-groupes. Dans le cadre de cet article, les jeunes retenus résidaient tous dans leur milieu familial au moment de la collecte de données auprès des membres de la famille ($n = 178$; voir Figure 2) afin d'éviter qu'un biais de rappel teinte les réponses des jeunes qui auraient reçu une mesure d'hébergement hors de leur milieu familial au moment de la collecte. Les données provenant de la collecte auprès des membres de la famille (caractéristiques individuelles, caractéristiques familiales, conduites déviantes autorapportées) ainsi que quelques informations provenant du dossier du jeune (présence de maltraitance, de toxicomanie et de conduites déviantes sanctionnées par les autorités en vertu de la LSJPA) ont été utilisées dans cet article. Les conduites déviantes autorapportées ont été utilisées dans cet article puisque ce type de données permet généralement de rendre compte de l'éventail des conduites déviantes possibles, même les actes plus bénins qui pourraient ne pas être connus des instances populaires (Babinski, Hartsough, & Lambert, 2001). Le second article vise à identifier les caractéristiques familiales et individuelles qui distinguent les différentes trajectoires de

conduites déviantes sanctionnées par les autorités au cours de l'adolescence. Dans le cadre de ce second article, l'extraction de données dans la banque de données informatisées des centres jeunesse a permis de documenter la présence ou l'absence de maltraitance ainsi que les conduites déviantes sanctionnées par les autorités. Les données provenant de la collecte auprès des membres de la famille ont aussi été utilisées (caractéristiques sociodémographiques et familiales). Les jeunes retenus ont été sanctionnés pour au moins une conduite déviante en vertu de la LSJPA entre l'âge de 12 et 17 ans ($n = 115$; voir Figure 2). Les conduites déviantes officielles ont été privilégiées dans cet article considérant que ce type de mesure permet généralement une plus grande précision sur le moment où les conduites surviennent (Day et al., 2012; Pepler et al., 2010; van Domburgh, Vermeiren, Blokland, & Doreleijers, 2009).

Dans l'ensemble, la présente thèse permettra de jeter un éclairage sur les conduites déviantes de jeunes qui sont suivis en vertu de la LPJ pour TC sérieux jeunes, donnant ainsi lieu à une meilleure compréhension des divers sous-groupes d'adolescents à risque de poursuivre dans cette voie. Le fait de s'intéresser aux caractéristiques de la dynamique familiale de ces différents sous-groupes permettra également d'émettre des recommandations visant la mise en œuvre de programmes de prévention et d'intervention adaptés aux jeunes et à leur famille.

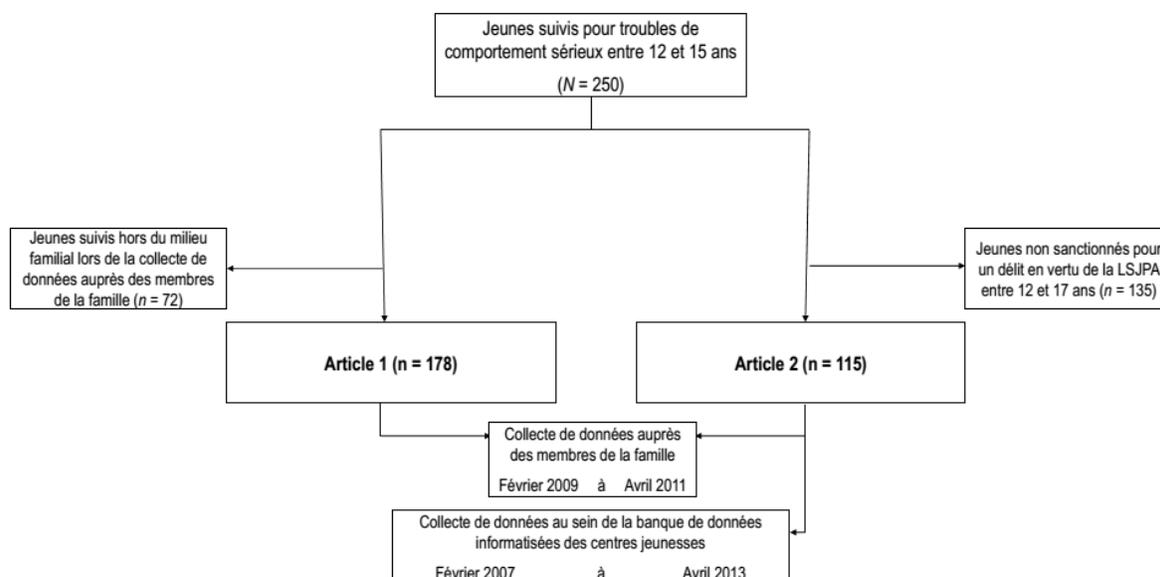


Figure 2. Diagramme représentant la sélection des jeunes dans les articles de la thèse.

Chapitre II : Facteurs associés à divers sous-groupes de jeunes déviants suivis en vertu de la protection de la jeunesse (Article 1)

En voie d'être soumis à la *Revue de psychoéducation*

Facteurs associés à divers sous-groupes de jeunes déviants suivis en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse

Magalie Vézina, Université Laval
Magalie.Vezina.1@ulaval.ca

Sylvie Drapeau, Université Laval
Sylvie.Drapeau@psy.ulaval.ca

Hans Ivers, Université Laval
Hans.Ivers@psy.ulaval.ca

Rachel Lépine, Université Laval
Rachel.Lepine@jefar.ulaval.ca

Résumé

Il est généralement reconnu qu'il existe différents sous-groupes de jeunes qui commettent de la déviance, variant entre autres selon le type de conduites déviantes commises (Loeber & Burke, 2011; Moffit, 1993). Parmi ces divers sous-groupes, les jeunes violents attirent particulièrement l'attention de la part de la communauté scientifique. Par contre, à l'heure actuelle, les sous-groupes de jeunes qui adoptent à la fois des conduites déviantes violentes et non violentes ont été peu étudiés (Colins, Vermeiren, Schuyten, & Broekaert, 2009; Mulder, Vermunt, Brand, Bullens, & van Marle, 2012; Vaughn, Salas-Wright, de Lisi, & Maynard, 2014). L'objectif de la présente étude est d'examiner les divers sous-groupes de jeunes déviants, particulièrement ceux qui adoptent des conduites déviantes violentes et non violentes, chez 178 jeunes suivis en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) pour troubles de comportement (TC) sérieux et d'identifier les caractéristiques familiales et individuelles associées à l'appartenance à chacun de ces sous-groupes. Les jeunes et leurs parents ont rempli un questionnaire afin de documenter l'adoption de conduites déviantes ainsi que les caractéristiques familiales et individuelles des jeunes. Des données extraites de la base de données informatisées des centres jeunesse ont documenté la présence de maltraitance, de toxicomanie et de conduites déviantes sanctionnées par les autorités en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA). Les analyses de comparaison et de variance univariée révèlent que comparativement aux autres jeunes, les jeunes ayant commis à la fois des conduites violentes et non violentes adoptent généralement un plus grand nombre de conduites liées aux conflits avec l'autorité, de conduites non violentes et de conduites violentes et sont plus susceptibles d'obtenir un score global de délinquance non violente et un score global de délinquance violente plus élevés. Une analyse de régression logistique multinomiale révèle que par rapport aux jeunes des autres sous-groupes, ceux qui adoptent à la fois des conduites déviantes violentes et non violentes sont plus susceptibles d'être de sexe masculin, d'avoir des problèmes reliés à la toxicomanie et de rapporter des taux plus faibles de supervision parentale. La présente étude confirme la nécessité de considérer l'adoption de déviance violente et non violente dans les recherches futures et l'importance d'adapter les services en fonction des types de conduites déviantes commises et des besoins spécifiques de chaque famille.

Mots clés : déviance, sous-groupes, adolescence, caractéristiques familiales.

Introduction

Les conduites déviantes des adolescents sont au cœur des préoccupations sociales actuelles, étant associées à des conséquences sévères pour le jeune et pour la société (Albert & Steinberg, 2011; Cohen & Piquero, 2009). Ces conduites comprennent à la fois les conduites jugées par les adultes comme étant inadaptées pour un mineur telles que les conflits avec l'autorité et les délits sanctionnés par les autorités comme les actes de violence physique et les crimes contre les biens, qualifiés de non violents (Morizot & Kazemian, 2015; Leblanc, 2003; 2010). Il est généralement reconnu qu'il existe différents sous-groupes de jeunes qui commettent de la déviance, variant entre autres selon le type de conduites commises (Loeber & Burke, 2011; Moffit, 1993). Ainsi, certains jeunes se livrent d'emblée à des conduites déviantes violentes alors que d'autres se cantonnent à des conduites non violentes.

Au sein des études ayant exploré les sous-groupes de jeunes déviants, il a été démontré qu'entre 42 et 66% des jeunes qui adoptent des conduites déviantes violentes s'engagent aussi dans des conduites non violentes (Brame, Mulvey, Piquero, & Schubert, 2014; Elonheimo et al., 2014; Kjelsberg, 2002; MacDonald, Haviland, & Morral, 2009). Par contre, à l'heure actuelle, plusieurs études de ce domaine sont réalisées à partir d'échantillons provenant de la population générale. Conséquemment, de faibles proportions de jeunes commettant des actes violents sont observées dans ces études, nuisant à l'identification de catégories distinctes de jeunes violents (violents seulement contre à la fois violents et non violents). De fait, environ 15% des jeunes torontois âgés entre 12 et 14 ans ont rapporté avoir commis au moins un acte violent au cours de l'année précédant l'enquête (Fitzgerald, 2009). Cette proportion est encore plus faible lorsqu'il est question de délits connus des policiers. Plus précisément, en 2013, 1 405 adolescents canadiens sur 100 000, soit 1.41%, étaient reconnus comme auteurs présumés de crimes violents (Boyce, Cotter, & Perreault, 2014). Ainsi, le portrait des adolescents commettant à la fois des conduites déviantes violentes et non violentes demeure peu approfondi.

Lai et collaborateurs (2016) ont récemment voulu pallier cette lacune en étudiant ce phénomène au sein d'un échantillon de jeunes délinquants asiatiques ayant entre 12 et 18 ans. Leurs résultats confirment l'existence de sous-groupes distincts de jeunes violents et révèlent que les jeunes qui s'engagent à la fois dans des délits violents et non violents sont à plus haut risque de déviance persistante que ceux qui commettent uniquement des délits violents ou non violents en raison de leur

jeune âge, leur plus grand nombre de facteurs de risque et leur plus haut taux de récurrence. Il importe de poursuivre l'avancement des connaissances portant sur l'adoption conjointe de conduites déviantes violentes et non violentes, notamment pour vérifier si des résultats similaires seraient retrouvés dans d'autres échantillons de jeunes à risque de déviance.

Plusieurs états américains et certaines provinces canadiennes, dont le Québec, ont pris des dispositions particulières afin d'intervenir auprès des jeunes qui ont des problèmes de comportement sérieux. Au Québec, ces jeunes peuvent être pris en charge en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) pour troubles de comportement (TC) sérieux. Aux États-Unis, les jeunes sont reconnus comme *status offenders*, jeunes turbulents ou jeunes en besoin de supervision. Ces jeunes ont tous entamé une trajectoire de déviance, étant suivis entre autres en raison de conduites violentes ou agressives dirigées contre autrui ou contre eux-mêmes, de consommation abusive de drogue ou de fugue. La présente étude s'intéresse aux divers sous-groupes de jeunes déviants de jeunes suivis en vertu de la LPJ pour TC sérieux.

Sous-groupes de jeunes adoptant des conduites déviantes

Pour les tenants de l'approche développementale, il existe plusieurs sous-groupes d'individus au sein de la population, chaque groupe empruntant des profils distincts de conduites déviantes et possédant des caractéristiques spécifiques (Morizot & Kazemian, 2015; Siegel & Welsh, 2014). C'est entre autres le cas de Moffitt (1993) qui postule que les individus peuvent emprunter deux trajectoires au cours de leur vie (la délinquance qui persiste au cours de la vie et la délinquance limitée à l'adolescence). Plus précisément, la délinquance qui persiste au cours de la vie se présenterait chez des jeunes qui commettent une variété de délits alors que la délinquance limitée à l'adolescence serait plutôt empruntée par des jeunes qui s'engageraient momentanément dans un type de conduites déviantes davantage liées à l'âge (consommation d'alcool, fugue, vols mineurs).

Loeber et ses collaborateurs (1993) ont aussi proposé un modèle qui identifie divers profils de jeunes selon le type de conduites déviantes commises. Ces chercheurs reconnaissent que certains jeunes se spécialisent au sein d'un seul type de conduites déviantes en se limitant à des conflits avec l'autorité, à des conduites déviantes clandestines (c.-à-d. conduites non violentes) ou à des conduites déviantes manifestes (c.-à-d. conduites violentes). Loeber et ses collaborateurs (1993) reconnaissent également que pour certains jeunes, le profil de déviance est marqué par l'implication dans plus d'un type de conduites déviantes. Plus précisément, il est postulé par ces chercheurs que

la manifestation d'un type de conduites déviantes est un prédicteur de l'adoption d'un autre type de conduites déviantes. Ainsi, une proportion importante de jeunes commet des actes qui appartiennent à plus d'un type de conduites déviantes.

Facteurs associés aux conduites déviantes

Caractéristiques familiales. Plusieurs caractéristiques sont associées à l'adoption de conduites déviantes (Monahan, Steinberg, Cauffman, & Mulvey, 2009; Morizot & Kazemian, 2015). Ces caractéristiques sont généralement liées à l'individu, à la famille, aux pairs, à l'école et à la communauté (Day & Wanklyn, 2012; Tanner-Smith, Wilson, & Lipsey, 2013). L'influence de la famille sur l'engagement dans des conduites déviantes n'est actuellement plus à démontrer, constituant une cible directe de prévention et d'intervention (Derzon, 2010; Pardini, Waller, & Hawes, 2015; de Vries, Hoeve, Assink, Stams, & Asscher, 2015).

Des auteurs ont tenté de distinguer les caractéristiques familiales des jeunes selon le type de conduites déviantes commises. À notre connaissance, cette association n'a pas été étudiée spécifiquement chez des jeunes suivis en vertu de la LPJ pour TC sérieux ou chez des jeunes en besoin de supervision. Les études recensées portent donc sur des jeunes de la population générale. Ces dernières mettent en évidence que certaines caractéristiques familiales sont davantage associées à l'adoption de conduites déviantes violentes qu'à l'adoption de conduites déviantes non violentes, notamment les conflits familiaux, la faible supervision parentale, un mauvais fonctionnement familial et la présence de maltraitance (Latimer, Kleinknecht, Hung, & Gabord, 2003; Stouthamer-Loeber, Loeber, Homish, & Wei, 2001). Plus précisément, Latimer et collaborateurs (2003) ont identifié certaines caractéristiques familiales qui permettent de prédire l'adoption de conduites déviantes violentes ou non violentes dans un échantillon de plus de 4000 jeunes canadiens provenant de la population générale. Leurs résultats révèlent que les pratiques parentales négatives (taux plus faibles de soutien familial et de supervision parentale, jeune témoin d'actes de violence à la maison, menace ou utilisation de violence par les parents) prédisent la participation à des conduites déviantes violentes au cours de la dernière année, mais pas à des conduites déviantes non violentes.

Stouthamer-Loeber et collaborateurs (2001) se sont intéressés à la relation entre la présence de maltraitance et les conduites déviantes commises au cours de l'adolescence par 506 garçons provenant d'écoles publiques en considérant la concomitance des conduites déviantes violentes et

non violentes. Leurs résultats révèlent que les jeunes dont la famille a été référée au moins une fois à la LPJ ($n = 52$) sont plus susceptibles de rapporter des actes violents, avec ou sans acte non violent, que les jeunes qui n'ont jamais été référés à la LPJ. Les taux de participation à des conduites déviantes non violentes ne diffèrent pas significativement selon la présence ou non de maltraitance.

Caractéristiques individuelles. Il est également reconnu que certaines caractéristiques du jeune sont fortement associées aux types de conduites déviantes commises. Ainsi, bien que l'objectif principal du présent article soit d'étudier les caractéristiques familiales des jeunes qui adoptent des conduites déviantes violentes et non violentes, certaines caractéristiques individuelles ont tout de même été explorées, soit le sexe, l'âge, les problèmes intériorisés et la toxicomanie.

D'abord, comparativement aux filles, les garçons sont plus nombreux à commettre des actes violents (Latimer et al., 2003; Kennedy, Burnett, & Edmonds, 2011). Les adolescents plus âgés sont également plus susceptibles de commettre des actes de violence que les plus jeunes (Latimer et al., 2003; Plattner et al., 2012).

Ferguson, San Miguel et Hartley (2009) rapportent que la dépression prédit l'adoption de conduites déviantes non violentes au cours de la dernière année, mais pas l'adoption de conduites déviantes violentes chez 603 jeunes hispaniques de 10 à 14 ans provenant de la population générale. Lynam, Piquero et Moffitt (2004) se sont intéressés à la délinquance autorapportée de près de 500 jeunes adultes provenant de la population générale en considérant la concomitance des conduites déviantes violentes et non violentes. Les jeunes identifiaient les actes déviants qu'ils avaient commis au cours de la dernière année et étaient ensuite classés dans un des groupes suivants : aucune conduite déviante, conduites déviantes violentes seulement, conduites déviantes non violentes seulement ou conduites déviantes violentes et non violentes. Les résultats révèlent qu'à 18 ans, les jeunes qui commettent des actes violents, appartenant au groupe « conduites violentes et non violentes » et au groupe « conduites violentes », ont des taux plus élevés d'émotions négatives telles que l'anxiété, l'agressivité et le stress. À l'âge de 21 ans, ce sont seulement les jeunes qui adoptent des conduites déviantes violentes et non violentes qui ont des taux plus élevés d'émotions négatives que les autres. Ces résultats ne sont pas retrouvés par Colins et collaborateurs (2009) dans une étude ayant considéré la concomitance des conduites déviantes violentes et non violentes chez 245 jeunes placés à la suite d'un délit. Dans cette étude, les jeunes qui se limitent à des délits non violents au cours de l'adolescence ont plus de diagnostics de dépression que les jeunes qui adoptent des

conduites déviantes violentes et non violentes. Les taux de dépression des jeunes qui se limitent à des délits violents se retrouvent entre ceux des deux autres groupes, quoique les différences soient non significatives. Il est important de noter que dans l'étude de Lynam et collaborateurs (2004), les émotions négatives sont mesurées sur une échelle continue alors que dans l'étude de Colins et collaborateurs (2009), la dépression est une variable catégorielle. Cela peut donc expliquer la différence entre les résultats des deux études considérant que certains jeunes peuvent avoir des symptômes dépressifs sans répondre à tous les critères d'un trouble de dépression majeure.

Zhou et collaborateurs (2014) se sont intéressés à près de 300 jeunes placés en détention pour mineurs à la suite d'un délit. Leurs résultats révèlent que comparativement aux jeunes qui ont commis un délit non violent au cours de l'adolescence, ceux qui ont commis un délit violent sont plus susceptibles d'avoir un trouble lié à la toxicomanie, tel qu'évalué en psychiatrie. Avec une population similaire, Plattner et collaborateurs (2012) arrivent à des résultats différents. Dans cette étude, la présence de toxicomanie, telle qu'évaluée par le jeune, permet plutôt de prédire l'absence de délits violents au cours de l'adolescence. Il se peut toutefois que les jeunes aient tendance à minimiser leur consommation de substance, pouvant ainsi expliquer la différence entre les résultats des deux études. De plus, Plattner et collaborateurs (2012) ont prédit la présence ou l'absence de délits violents sérieux (meurtre, tentative de meurtre, agressions graves), écartant les délits violents moins graves des analyses. Dans une étude auprès d'une population similaire, mais ayant considéré la concomitance des délits non violents et des délits violents, Colins et collaborateurs (2009) observent que les jeunes qui commettent des délits violents au cours de l'adolescence sont moins susceptibles de consommer de la marijuana tel qu'établi à la suite d'une entrevue diagnostique que ceux qui commettent des délits non violents ou qui commettent des délits violents et non violents.

Objectifs

La présente étude vise à examiner les divers sous-groupes de jeunes déviants, particulièrement ceux qui adoptent des conduites déviantes violentes et non violentes, au sein d'un échantillon de jeunes ayant déjà entamé une trajectoire déviante, soit des jeunes suivis en vertu de la LPJ pour TC sérieux et d'identifier les caractéristiques familiales et individuelles associées à l'appartenance à chacun de ces sous-groupes. Sur la base des études antérieures, il est possible d'émettre l'hypothèse que comparativement aux jeunes des autres groupes, les jeunes qui adoptent des conduites déviantes violentes sont généralement des garçons plus âgés et proviennent de milieux familiaux marqués par

de mauvaises relations familiales, une supervision parentale plus faible ainsi que la présence de maltraitance, particulièrement si leurs conduites sont commises en concomitance avec des conduites non violentes.

Méthodologie

Population suivie en vertu de la LPJ

Au Québec, les interventions de la LPJ se divisent en deux étapes principales, soit l'étape d'évaluation/orientation, qui consiste à évaluer la situation signalée et à orienter l'enfant et sa famille vers les services adéquats, et l'étape d'application des mesures, période au cours de laquelle des services et des interventions psychosociales sont effectués. Les jeunes québécois peuvent recevoir ces services lorsqu'ils présentent de sévères problèmes de comportement. Plus précisément, c'est près du tiers des adolescents (31.29%) pris en charge en vertu de la LPJ qui reçoivent des services pour TC sérieux (Association des centres jeunesse du Québec, 2016). Ces jeunes sont protégés en vertu de l'article 38f de la LPJ lorsqu'ils se comportent de manière à porter atteinte à leur intégrité physique ou psychologique ou à celle d'autrui et que leurs parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation ou que l'enfant de 14 ans et plus s'y oppose (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2010). Par exemple, des tendances suicidaires, de l'automutilation, de la consommation abusive de drogues, des conduites violentes ou d'agressivité de nature offensive ou défensive dirigées contre autrui ou contre eux-mêmes ou des fugues répétitives peuvent être des comportements signalés en vertu de cette loi (Gouvernement du Québec, 2006). Il est important de souligner que la présence de problèmes de comportement ne justifie pas à elle seule une prise en charge par la protection de la jeunesse, cette instance n'intervenant que lorsqu'il est question d'incapacité, de démission ou d'impuissance parentale à faire face aux comportements du jeune (Comité d'experts sur la révision de la Loi sur la protection de la jeunesse, 2004).

Participants

L'échantillon est composé de 178 jeunes de 10 à 15 ans et leurs parents recrutés par un intervenant dans trois centres jeunesse de la province de Québec. Tous les jeunes retenus résidaient dans leur milieu familial au moment de la collecte. Environ la moitié des jeunes sont des garçons (52.81%). L'âge moyen est de 14.27 ans au moment de la collecte de données ($ET = 1.11$). Plus précisément, la majorité des jeunes a 14 (34.27%) ou 15 ans (36.52%) au moment de la collecte, alors qu'une faible proportion d'entre eux a moins de 13 ans (7.87%), 13 ans (11.24%) ou 16 ans (10.11%) à ce

moment. Près de la moitié des jeunes vit avec un seul parent (46.89%), 33.90% vivent en famille recomposée et 19.21% vivent avec leurs deux parents biologiques.

Environ la moitié des familles est suivie uniquement pour les TC du jeune (43.30%), témoignant ainsi d'une incapacité des parents à composer avec les problèmes de comportement de leur jeune. L'autre moitié des familles est également suivie pour un autre motif (56.70%). Parmi les familles du dernier groupe, près de la moitié (47.75%) était suivie pour négligence, la majorité recevant des services en raison de réactions non appropriées dans le milieu familial aux comportements de l'enfant (42.35%), d'attitudes parentales non appropriées dans le milieu familial (28.24%) ou de défaut du milieu de prendre les moyens pour assurer la scolarisation (9.41%). Une faible proportion des jeunes était également suivie pour mauvais traitements psychologiques (15.17%) et pour abus physiques (4.49%). Aucun jeune n'était suivi en raison d'abandon ou d'abus sexuel. Au moment de la collecte, près du quart des jeunes (21.91%) avait déjà commis au moins une conduite déviante sanctionnée par les autorités en vertu de la LSJPA.

Procédure de collecte

La sollicitation des jeunes et des parents a été effectuée par l'intervenant à l'étape d'évaluation/orientation du signalement en vertu de la LPJ. Ce dernier informait les parents et le jeune de l'existence du projet et leur demandait une autorisation pour transmettre leurs coordonnées téléphoniques à l'équipe de recherche. Entre février 2009 et avril 2011, les familles recrutées ont été rencontrées à une reprise à leur domicile afin de compléter un questionnaire administré par un interviewer.

Des données provenant de l'entrepôt des banques de données informatisées des centres jeunesse ont également été utilisées. Cet entrepôt est un serveur informatique sur lequel les intervenants ajoutent des informations sur les familles et sur les services reçus en vertu de la LPJ et/ou de la LSJPA. Cette extraction de données a permis de documenter notamment la présence de maltraitance et de toxicomanie au moment de l'étape d'évaluation/orientation ainsi que la présence de conduites déviantes sanctionnées par les autorités en vertu de la LSJPA entre février 2007 et avril 2013.

Instruments de mesure et variables à l'étude

Conduites déviantes. Les conduites déviantes du jeune ont été évaluées à partir d'une échelle de délinquance autodéclarée (Latimer et al., 2003). L'instrument comprend 24 énoncés sur une échelle de type Likert visant à établir la fréquence de chaque conduite au cours des trois derniers mois (0 = jamais, 1 = une fois, 2 = deux fois, 3 = trois fois, 4 = quatre à sept fois, 5 = huit fois ou plus). Les conduites déviantes rapportées par le jeune ont donc été commises vers la fin de l'étape d'évaluation/orientation et au début de l'étape d'application des mesures considérant que la collecte de données s'est déroulée en moyenne près de dix jours après le début de l'étape d'application des mesures et que cet inventaire couvre une période de trois mois.

Cette échelle a permis d'obtenir trois scores de délinquance. D'abord, les jeunes qui avaient rapporté avoir commis à une, deux ou trois reprises une même conduite déviante se voyaient attribuer respectivement un score de 1, 2 ou 3 alors que ceux qui en avaient commis entre quatre à sept reprises obtenaient un score de 5.5 et ceux qui en rapportaient plus de huit, un score de 8. La fréquence de chaque item était ensuite additionnée pour obtenir un score de fréquence total. Latimer et ses collaborateurs (2003) ont également élaboré un score de gravité basé sur la durée moyenne de mise sous garde (en mois) associée à chaque infraction au Code criminel. Par exemple, le fait d'avoir commis une agression sexuelle au cours des trois derniers mois est associé à un score de gravité de 16 points considérant que la durée moyenne de mise sous garde pour les agressions sexuelles était de 16 mois au moment de la création de l'échelle. Un deuxième score de délinquance, la cote globale de délinquance, a donc été calculé en additionnant le score de chaque item, score obtenu en multipliant la fréquence et la gravité de chaque item. Un score de gravité moyenne a finalement été obtenu en isolant la gravité (score global divisé par la fréquence totale).

Les items se rapportant aux conduites imprudentes et aux conflits avec l'autorité ($n = 7$), aux conduites déviantes non violentes ($n = 7$) et aux conduites déviantes violentes ($n = 8$) ont été utilisés. Deux items n'ont pas été exploités puisqu'ils ne correspondaient pas à des conduites déviantes (être interrogé par la police ou être interrogé par une personne en autorité au sujet de quelque chose que la personne pensait que le jeune avait fait). Les conduites déviantes imprudentes et les conduites liées aux conflits avec l'autorité comptent sept items, soit des actes de désobéissance, de défiance envers l'autorité, de fugue, de consommation de drogue et liés à des jeux de hasard. Les conduites déviantes non violentes comptent sept items, soit des actes de déviance contre les biens ainsi que le

trafic de drogue. Les conduites déviantes avec violence comptent huit items, soit des actes de violence physique, des actes de violence sexuelle et des actes associés à de la violence physique possible (p. ex. le port d'armes).

L'examen de la distribution a révélé qu'au cours des trois derniers mois, la majorité des jeunes avait indiqué n'avoir commis aucune (49.44%) ou une seule conduite déviante violente (19.66%) et que près de la moitié d'entre eux n'avait rapporté aucune (28.09%) ou une seule conduite déviante non violente (15.73%). Ainsi, plutôt que d'utiliser les données dans leur forme ordinale, ces dernières ont été traitées en tant que variable dichotomique (présence ou absence du comportement). Les trois scores de délinquance ont tout de même été utilisés pour comparer les jeunes des différents sous-groupes déviants.

Conflits familiaux. Les jeunes et les parents ont répondu à 20 items provenant du Conflict Behavior Questionnaire (Prinz, Foster, Kent, & O'Leary, 1979). En pensant à ce qui s'était passé au cours des deux dernières semaines, ils devaient évaluer chaque énoncé à partir d'une échelle de type Likert en 5 points allant de « jamais » à « toujours ». La moyenne des scores de chaque énoncé est calculée afin d'obtenir un score total allant de 1 à 5. Plus le score est élevé, plus les conflits sont importants. La version longue de ce questionnaire présente une bonne fidélité test-retest ainsi qu'une cohérence interne de .90 (Robin & Foster, 1989). Dans la présente étude, la valeur de l'alpha de Cronbach est de .93 pour la version du jeune et .95 pour la version du parent.

Supervision parentale. La supervision parentale a été évaluée par le Parental Monitoring Scale (Silverberg & Small, 1991). Cette échelle a été validée par Li et collaborateurs (2000) et présente une cohérence interne satisfaisante avec des coefficients alpha de Cronbach variant de .70 à .77. Les jeunes et les parents ont répondu à six items sur une échelle de type Likert en cinq points. La moyenne des scores de chaque item est calculée afin d'obtenir un score total allant de 1 à 5. Plus le score est élevé, plus la supervision parentale actuelle est importante. La valeur de l'alpha de Cronbach est de .71 pour la version du jeune et .81 pour la version du parent dans la présente étude.

Relations parents-enfants. La qualité des relations parents-enfants a été mesurée par deux des cinq instruments qui composent le Clinical Assessment Package (Hudson, 1982), soit le Child's Attitudes toward the Mother et le Child's Attitudes toward the Father (Giuli & Hudson, 1977). Ces deux instruments présentent de bons indices de cohérence interne (alpha de Cronbach > .90) et de

validité de construit (Giuli & Hudson, 1978). Les jeunes ont répondu aux 25 items de chaque instrument à l'aide d'une échelle de type Likert en cinq points. Le score global de l'échelle varie entre 0 et 125; plus il est élevé, plus les problèmes relationnels actuels sont importants. Pour le présent échantillon, la valeur de l'alpha de Cronbach est de .96 pour la relation avec la mère et de .97 pour la relation avec le père.

Fonctionnement familial. Le fonctionnement familial a été mesuré à l'aide d'une mesure abrégée de 12 items, l'échelle de fonctionnement général du Family Assessment Device (Epstein, Baldwin, & Bishop, 1983). Elle a été remplie par les parents afin de mesurer le niveau global de santé/pathologie de la famille. Une échelle de type Likert en quatre points a permis aux parents de répondre aux différentes affirmations. La moyenne des scores de chaque item est calculée afin d'obtenir un score total allant de 1 à 4. Plus le score est élevé, plus le fonctionnement familial actuel est problématique (Miller, Epstein, Bishop, & Keitner, 1985). La cohérence interne de cette échelle est bonne, étant de .92 (Epstein, Baldwin, & Bishop, 1983). Dans la présente étude, la valeur de l'alpha de Cronbach est de .88.

Problèmes intériorisés. Afin de documenter les problèmes intériorisés des jeunes, la dimension problèmes de comportement intériorisés de la version française du Child Behavior Checklist / 4-18 (CBCL, Achenbach, 1991), complétée par le parent, a été utilisée. Le score correspond à la somme des scores attribués aux sous-échelles d'anxiété/dépression, de retrait et de somatisation. Il est ensuite transformé en score *T*, dont la moyenne pour l'ensemble de la population est de 50 avec un écart-type de 10, selon le sexe et l'âge du jeune. Un score élevé indique la présence de difficultés. En pensant à la situation actuelle de son enfant ainsi qu'à celle des six derniers mois, le parent doit évaluer si l'item s'avère « faux », « plus ou moins vrai » ou « toujours vrai ou souvent vrai ». L'échelle des problèmes intériorisés présente une excellente fidélité test-retest de .91 et obtient un coefficient de cohérence interne élevé, étant de .90 (Achenbach & Rescorla, 2001).

Maltraitance et toxicomanie. L'intervenant responsable de l'étape d'évaluation/orientation doit déterminer sous quels motifs il se base pour énoncer que le développement et la sécurité de l'enfant sont compromis. Une extraction de données dans la banque de données informatisées des centres jeunesse a donc été effectuée afin de documenter la présence ou l'absence de maltraitance et de toxicomanie. Ainsi, si l'intervenant statuait que la situation de compromission était liée à de l'abandon, à de la négligence, à des mauvais traitements psychologiques ou à de l'abus physique ou

sexuel, la présence de maltraitance était établie. La présence de toxicomanie était déterminée lorsque l'intervenant précisait que les troubles de comportement sérieux du jeune provenaient, entre autres, d'une problématique liée à la drogue. En plus de l'évaluation de l'intervenante, deux autres items de la collecte de données concernaient la consommation de drogue. Il s'agit d'un item de l'échelle de délinquance autodéclarée (Latimer et al., 2003) rempli par le jeune ainsi qu'un item de la version française du Child Behavior Checklist / 4-18 (CBCL, Achenbach, 1991), complété par le parent. De fortes corrélations (Cohen, 1988) sont observées entre chaque source de données (toutes les corrélations $\leq .58$).

Conduites déviantes. Les conduites déviantes sanctionnées par les autorités en vertu de la LSJPA sont documentées dans la banque de données informatisées des centres jeunesse. L'extraction de données a permis de statuer sur la présence/absence d'une telle conduite entre février 2007 et avril 2013.

Caractéristiques sociodémographiques. Des données concernant l'âge au moment de la collecte de données et le sexe des jeunes ont été obtenues à partir des données extraites du système clientèle jeunesse (banque de données informatisées des centres jeunesse) et de questions insérées dans les questionnaires administrés aux jeunes et aux parents.

Stratégies d'analyses

Chaque jeune est assigné à un des quatre groupes de conduites déviantes suivantes selon la présence ou l'absence de chaque type de conduite: 1) « conflits avec l'autorité » (avoir eu des conflits avec l'autorité ou des conduites imprudentes et ne pas avoir commis d'acte de déviance avec ou sans violence); 2) « conduites non violentes » (avoir commis au moins un acte de déviance sans violence, sans avoir commis d'acte de déviance avec violence); 3) « conduites violentes » (avoir commis au moins un acte de déviance avec violence, sans avoir commis d'acte de déviance sans violence); 4) « conduites violentes et non violentes » (avoir commis au moins un acte de déviance avec violence et au moins un acte de déviance sans violence).

Des analyses de comparaison (tests du chi-carré) et des analyses de variance univariée (ANOVA) ont d'abord été effectuées afin de comparer les jeunes des quatre groupes sur le plan des trois scores de délinquance et de l'adoption d'une conduite déviant sanctionnée par les autorités en vertu de la LSJPA avant la complétion de la collecte de données. Les tailles d'effet (V de Cramer et Éta

Carré) ont été estimées selon les barèmes de Cohen (1988) où $V > .10$ et $\eta^2 > .01$ sont considérés comme un effet de petite taille, alors que $V > .30$ et $\eta^2 > .09$ sont considérés comme un effet de taille modérée et que $V > .50$ et $\eta^2 > .25$ sont considérés comme un effet de grande taille. Des analyses de comparaison (tests du chi-carré) et des analyses de variances univariées (ANOVA) ont ensuite été réalisées afin de comparer les quatre groupes de jeunes sur le plan des caractéristiques familiales, des caractéristiques individuelles et des caractéristiques sociodémographiques. Une analyse de régression logistique multinomiale de type pas à pas descendante a finalement été effectuée afin d'examiner simultanément chaque caractéristique qui permet de prédire l'appartenance à l'ensemble des groupes. La vérification des données a permis de s'assurer du respect des conditions d'utilisation de la régression logistique. Des analyses de corrélation ont préalablement été exécutées et ne révèlent pas de problèmes de multicollinéarité entre les prédicteurs. Une technique d'imputation multiple a été appliquée aux données manquantes à l'aide d'une approche par ensembles complets de données. Les variables du modèle ont servi de base pour l'imputation.

Résultats

Description des groupes de jeunes déviants

Le premier groupe, « conflits avec l'autorité », comprend 33 jeunes (18.54% de l'échantillon), majoritairement des filles (60.6%). Le deuxième groupe, « conduites non violentes », comprend 55 jeunes, soit 30.90% de l'échantillon. Ce sont majoritairement des filles (56.36%). Le troisième groupe, « conduites violentes », comprend 17 jeunes (9.55% de l'échantillon), majoritairement des garçons (70.6%). Le quatrième groupe, « conduites violentes et non violentes », comprend 73 jeunes, soit 41.01% de l'échantillon. Les jeunes de ce groupe sont majoritairement des garçons (61.6%).

Les analyses de comparaison (tests du chi-carré) et de variance univariée (ANOVA) révèlent des différences significatives entre les jeunes du groupe « conduites violentes et non violentes » ainsi que les jeunes des autres groupes sur le plan de la fréquence totale des conduites liées aux conflits avec l'autorité ($F(3, N = 178) = 14.42, p = .000, \eta^2 = .20$) avec un effet de taille modérée (voir Tableau 1). Des différences significatives sont également observées entre les jeunes de ce groupe et les jeunes du groupe « conduites non violentes » sur le plan de la fréquence totale des conduites non violentes ($F(1, N = 128) = 26.97, p < .001, \eta^2 = .18$) et du score global non violent ($F(1, N = 128) = 20.94, p < .001, \eta^2 = .14$), avec des effets de taille modérée. Les jeunes du groupe « conduites

violentes et non violentes » et ceux du groupe « conduites violentes » se distinguent significativement sur le plan de la fréquence totale de conduites violentes ($F(1, N = 90) = 4.34, p = .040, \eta^2 = .05$) et du score global ($F(1, N = 90) = 4.40, p = .039, \eta^2 = .05$) avec des effets de petites tailles. Aucune différence significative n'est notée sur le plan du score de gravité moyenne et sur le plan de l'adoption d'une conduite déviante sanctionnée par les autorités en vertu de la LSJPA entre les jeunes des quatre groupes. Ainsi, globalement, les analyses révèlent que comparativement aux autres jeunes, les jeunes ayant commis à la fois des conduites violentes et non violentes adoptent généralement un plus grand nombre de conduites liées aux conflits avec l'autorité, de conduites non violentes et de conduites violentes et sont plus susceptibles d'obtenir un score global de délinquance non violente et un score global de délinquance violente plus élevés.

Caractéristiques associées aux sous-groupes de jeunes déviants

Les résultats des analyses de comparaison entre les jeunes des quatre groupes sur le plan des caractéristiques familiales (conflits familiaux, supervision parentale, problèmes relationnels avec la mère ou avec le père, fonctionnement familial, présence de maltraitance), des caractéristiques individuelles (problèmes intériorisés, toxicomanie) et des caractéristiques sociodémographiques (sexe et âge au moment de la collecte de données) sont présentés au Tableau 2, mais ne sont pas rapportés ici pour éviter la répétition, les résultats principaux étant retrouvés dans l'analyse subséquente. Une analyse de régression logistique multinomiale de type pas à pas descendante a été effectuée afin d'identifier les caractéristiques familiales et individuelles qui permettent de prédire l'appartenance à un groupe de déviance tout en contrôlant pour deux caractéristiques sociodémographiques. Le groupe « conduites violentes et non violentes » est désigné comme groupe de référence puisqu'il constitue le groupe d'intérêt dans la présente étude.

Le modèle final est significatif ($X^2(9, N = 178) = 38.01, p < .001$) avec un Pseudo R^2 de Nagelkerke de .21. Trois variables permettent significativement de prédire l'appartenance aux différents groupes : la toxicomanie, le sexe et le taux de supervision parentale (selon le jeune). Les autres caractéristiques sont non-significatives. Les résultats sont présentés au Tableau 3. Au sein du modèle, la toxicomanie, le sexe et le taux de supervision parentale (selon le jeune) permettent de prédire l'appartenance au groupe « conflits avec l'autorité », ces jeunes ayant généralement moins de problèmes reliés à la toxicomanie, étant davantage de sexe féminin et ayant plus de supervision parentale que les jeunes du groupe « conduites violentes et non violentes ». Les trois variables

permettent également de prédire l'appartenance au groupe « conduites non violentes ». Plus précisément, les jeunes qui éprouvent des problèmes de toxicomanie et qui sont de sexe masculin sont plus à risque d'être dans le groupe « conduites violentes et non violentes » plutôt que dans le groupe « conduites non violentes ». Les jeunes qui rapportent moins de supervision parentale ($p = .054$) ont aussi plus tendance à appartenir au groupe « conduites violentes et non violentes » par rapport au groupe « conduites non violentes ». Enfin, la toxicomanie est la seule variable du modèle qui permet de prédire l'appartenance au groupe « conduites violentes ». Plus précisément, les jeunes qui éprouvent des problèmes de toxicomanie sont 3.60 fois plus susceptibles d'appartenir au groupe « conduites déviantes violentes et non violentes » plutôt qu'au groupe « conduites violentes ».

La qualité de l'ajustement (*goodness-of-fit*) permet de conclure à une bonne discrimination entre les groupes sur la base des trois variables retenues, rejetant l'hypothèse d'une différence significative entre les valeurs observées et les valeurs prédites ($\chi^2(522, N = 178) = 539.64, p = .288$) selon le critère de Pearson. Globalement, le modèle permet de classifier correctement 48.30% des jeunes. Afin de déterminer la précision de cette classification, des auteurs proposent de calculer le pourcentage d'individus correctement classifié par la chance et d'y ajouter 25% (Bayaga, 2010; Hosmer & Lemeshow, 1989; Petrucci, 2009). Pour ce faire, le pourcentage d'individus présents dans chaque groupe doit être mis au carré et additionné pour ensuite y ajouter 25%. Le modèle répond donc à ce critère d'efficacité (48.30% > 38.38%).

Des analyses secondaires ont été effectuées dans le but de procéder à certaines vérifications. D'abord, afin de vérifier si la présence de toxicomanie permet de prédire l'appartenance aux différents groupes de conduites si la source de donnée diffère (évaluation du jeune ou évaluation du parent), l'analyse de régression logistique multinomiale de type pas à pas descendante a été reproduite en utilisant ces deux variables séparément. Les résultats révèlent que la présence de toxicomanie selon le jeune et selon le parent permet significativement de prédire l'appartenance aux différents sous-groupes de conduites (tous les $p < .01$).

Ensuite, quelques jeunes de l'échantillon, appartenant tous au groupe « conduites violentes », ont rapporté avoir commis au moins un délit lié à la délinquance sexuelle ($n = 3$; 21.43% du groupe). Dans la littérature, les chercheurs s'entendent généralement sur le fait que la délinquance sexuelle juvénile est un phénomène complexe qui concerne des individus qui diffèrent des autres délinquants (Andrade, Vincent, & Saleh, 2006; van Wijk, van Horn, Bullens, Bijleveld, & Doreleijers, 2005;

Wanklyn, Ward, Cormier, Day, & Newman, 2012). Afin de s'assurer que les caractéristiques de ces quelques jeunes n'aient pas ajouté de la variabilité au sein du groupe, nuisant ainsi à l'identification de différences significatives, l'analyse de régression logistique multinomiale de type pas à pas descendante a été effectuée à nouveau en excluant ces trois jeunes. Les résultats ne diffèrent pas selon la présence ou l'absence des données de ces trois jeunes dans l'analyse.

Discussion

La présente étude avait comme objectif d'examiner les divers sous-groupes de jeunes déviants en milieu d'adolescence chez des jeunes suivis en vertu de la LPJ pour TC sérieux et d'identifier les caractéristiques familiales et individuelles associées à l'appartenance à chacun de ces sous-groupes, en portant une attention particulière aux jeunes ayant commis des conduites déviantes violentes et non violentes. Près de la moitié des jeunes de l'échantillon (41%) font partie de ce sous-groupe. Tel qu'attendu, ces jeunes semblent plus préoccupants que ceux qui se limitent à un seul type de conduites en raison de la fréquence élevée de leurs actes déviants violents et non violents, de leurs scores globaux de déviance violente et non violente plus élevés et de leur propension à avoir plus de problèmes liés à la toxicomanie.

La toxicomanie est d'ailleurs la caractéristique qui permet le mieux de prédire l'appartenance au groupe « conduites violentes et non violentes ». Les analyses secondaires effectuées avec différentes sources de données (toxicomanie selon le parent et selon le jeune) renforcent cette conclusion, considérant que les résultats précédents différaient selon la source de donnée utilisée. Ce résultat laisse sous-entendre que la toxicomanie joue un rôle important dans la commission de déviance violente et non violente au cours de l'adolescence. Des hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce résultat. D'abord, l'intoxication par une substance illicite est susceptible d'altérer certaines fonctions cognitives, pouvant ainsi entraver la capacité à gérer adéquatement un conflit, à inhiber certains comportements inadéquats et à prendre une décision réfléchie (Howard & Menkes, 2007; Moore & Stuart, 2005). Les jeunes en état de consommation peuvent donc être plus vulnérables à l'adoption de conduites déviantes, peu importe que l'opportunité de conduites déviantes soit de nature violente ou non violente. Il est également possible de croire que la commission de déviance résulte en partie de problèmes liés à la toxicomanie (abus, dépendance) ou de l'association à des pairs consommateurs et donc, que les activités illégales sont commises dans l'optique d'accéder à la substance consommée ou de répondre aux besoins de son réseau de

consommation. En ce sens, les conduites déviantes pourraient être autant violentes que non violentes.

Les résultats montrent également que les jeunes qui s'engagent à la fois dans des conduites déviantes violentes et non violentes rapportent généralement des taux de supervision parentale inférieurs à ceux qui se limitent à des conflits avec l'autorité ou à des conduites non violentes. Ce résultat est particulièrement intéressant considérant qu'il s'observe au sein d'un échantillon de jeunes dont les parents ont fait preuve d'incapacité, de démission ou d'impuissance à faire face à leurs comportements. Il est possible de croire que des taux de supervision particulièrement bas soient présents au sein de l'échantillon et malgré tout, les taux de supervision parentale demeurent significativement différents, renforçant ainsi le lien entre la supervision parentale et les conduites déviantes violentes, commises avec ou sans conduite non violente. Certains chercheurs (Barrera, Biglan, Ary, & Li, 2001) ont également observé qu'une supervision parentale perçue comme étant inadéquate par des jeunes provenant de la population générale était associée à davantage de comportements déviants et de consommation d'alcool et de drogue. En ce sens, il se pourrait que la faible supervision parentale soit associée à des actes déviants de toute sorte, allant de la consommation de drogue aux conduites déviantes violentes et non violentes. En comparaison avec les jeunes qui se limitent à des conflits avec l'autorité ou à des conduites non violentes, les jeunes qui se livrent à la fois à des conduites violentes et non violentes sont également plus susceptibles d'être de sexe masculin. Ce résultat converge avec ceux d'études antérieures (Latimer et al., 2003; Kennedy et al., 2011), suggérant que les garçons sont susceptibles de commettre des actes de déviance avec violence.

Les résultats obtenus indiquent que les jeunes ne se distinguent pas significativement sur la base des conflits familiaux, des problèmes relationnels avec la mère ou avec le père, du fonctionnement familial, de la maltraitance et des problèmes intériorisés. Il est tout de même important de nuancer ces résultats. D'une part, les conduites déviantes rapportées par les jeunes sont documentées sur une courte période de temps au cours de laquelle les familles étaient rencontrées par un intervenant en vertu de la LPJ. Les conduites déviantes ont donc été commises alors que le jeune et sa famille traversaient une période particulièrement déstabilisante. Il est donc possible de croire que la commission de déviance au cours de cette période soit marquée par ce bouleversement familial. D'autre part, il est possible que le fait d'opter pour un échantillon recevant des services en vertu de la

LPJ explique en partie certains résultats. De fait, des taux plus élevés de problèmes familiaux et individuels sont susceptibles d'être observés au sein de cet échantillon et conséquemment, moins de variabilité serait présente dans les données, ce qui pourrait nuire à l'identification de différences significatives. Il est tout de même intéressant de constater que malgré le caractère restrictif de l'échantillon, des différences significatives sont observées entre les jeunes du groupe « conduites violentes et non violentes » et ceux des groupes « conflits avec l'autorité » et « conduites non violentes », laissant croire à de réelles distinctions entre les jeunes des différents groupes.

Contrairement à ce qui était attendu, les adolescents plus âgés ne sont pas plus susceptibles de s'engager dans des conduites déviantes violentes, commises avec ou sans conduites non violentes. Dans notre échantillon, la majorité des jeunes ont 14 ou 15 ans au moment de la collecte de données ($n = 129$; 71.27%). Comparativement aux études de Plattner et collaborateurs (2012) et de Latimer et collaborateurs (2003), peu de variabilité est observée dans l'âge de notre échantillon et les adolescents plus jeunes y sont moins représentés. Cela peut donc expliquer que dans notre étude, l'âge des jeunes ne diffère pas selon leur groupe d'appartenance.

Cette étude présente plusieurs forces. D'abord, l'utilisation d'un vaste échantillon clinique et de données souvent difficiles à obtenir en raison du caractère juridique et clinique des situations suivies en vertu de la LPJ doit être soulignée. Cela a permis, entre autres, d'élargir les connaissances portant sur les sous-groupes de jeunes déviants en portant sur une population de jeunes déjà inscrits dans une trajectoire de déviance, menant à la distinction entre les jeunes qui commettent uniquement des actes violents et ceux qui commettent à la fois des actes violents et non violents. Ensuite, contrairement à la majorité des études portant sur la déviance, près de la moitié des jeunes de l'échantillon sont des filles (47.19%). Il a donc été possible d'étudier la relation entre cette caractéristique et l'appartenance à un sous-groupe de jeunes déviants. Enfin, l'étude de plusieurs caractéristiques de la dynamique familiale, remplie tantôt par le jeune, tantôt par le parent, tantôt par les deux répondants, permet un portrait plus complet et plus précis de ce phénomène, comparativement à ce qui est présent dans la littérature actuelle.

Bien que la présente étude ait de nombreuses forces à souligner, elle présente aussi certaines limites. D'une part, les jeunes ont été attirés dans un groupe en fonction des conduites déviantes qu'ils ont rapportées. Les mesures autorapportées permettent d'identifier les actes plus bénins qui pourraient ne pas être connus des instances policières, mais peuvent également masquer certains

délits plus graves qui ne sont pas rapportés par les jeunes (Babinski, Hartsough, & Lambert, 2001). Par contre, en se basant sur plusieurs études ayant comparé des résultats autorapportés et d'autres sources de données, Whitehead et Lab (2015) concluent que les mesures autorapportées sont raisonnablement précises. De plus, l'utilisation des délits sanctionnés par les autorités apporte aussi son lot de limites considérant que ce ne sont pas tous les délits qui viennent à l'attention des autorités et que les policiers disposent d'un pouvoir discrétionnaire en regard de certains délits (c.-à-d. le pouvoir de ne pas entamer de procédures judiciaires; Leblanc, 2010). D'autre part, les conduites déviantes rapportées par les jeunes ont été commises sur une courte période de temps (c.-à-d. trois mois) et pendant le suivi en vertu de la LPJ. La présente étude documente donc les réactions de jeunes et de parents au cours d'une période particulièrement bouleversante sur le plan familial, limitant ainsi la généralisation des résultats.

Conclusion

Il n'y a pas de solution simple à un problème aussi complexe que la déviance des adolescents. Il demeure tout de même important d'identifier les jeunes à risque de poursuivre dans cette voie afin d'élaborer des stratégies de prévention et d'intervention précoces et adaptées. La présente étude confirme que les jeunes suivis en vertu de la LPJ pour TC sérieux constituent un groupe à haut risque de déviance persistante. En effet, près de la moitié des jeunes de l'échantillon ont commis à la fois des actes de déviance avec et sans violence et ces jeunes semblent préoccupants en raison de la fréquence de leurs actes déviants violents et non violents, de leurs scores globaux de déviance violente et non violente plus élevés et de leur propension à avoir plus de problèmes liés à la toxicomanie. Malgré le caractère restrictif de l'échantillon, les résultats mettent en évidence qu'il s'agit d'un groupe hétérogène, s'engageant dans une étendue de conduites déviantes et se distinguant selon le type de conduites déviantes commises. Il apparaît évident, à la lecture des résultats, qu'une stratégie unique s'appliquant à l'ensemble de ces jeunes n'est pas optimale pour éviter l'adoption de conduites déviantes violentes et non violentes en milieu d'adolescence. Cela renforce l'importance d'opter pour des interventions basées sur une évaluation initiale rigoureuse documentant entre autres les conduites déviantes commises par le jeune et les forces et les difficultés rencontrées au sein de la dynamique familiale.

Il serait aussi pertinent d'inciter les intervenants de la LPJ à bien repérer la consommation de drogues des jeunes suivis pour TC sérieux considérant que les jeunes ayant une problématique de

toxicomanie sont à plus haut risque de commettre des actes déviants violents et non violents en milieu d'adolescence, en les encourageant par exemple à utiliser quasi systématiquement la Grille de dépistage de consommation problématique d'alcool et de drogues chez les adolescents et les adolescentes (Germain et al., 2016) avec les jeunes suivis pour TC sérieux et ce, dès le début des services. Cela pourrait permettre de détecter rapidement les jeunes consommateurs pour les orienter vers les services appropriés et ultimement, diminuer les impacts de la toxicomanie et les possibilités de conduites déviantes associées. De la psychoéducation sur les risques et les effets possibles de la consommation de substance pourrait aussi être offerte aux jeunes et à leur famille en plus d'offrir aux parents des moyens pour reconnaître des indices de consommation chez leurs jeunes.

Il semble également primordial de travailler conjointement avec les membres de la famille afin d'améliorer la supervision parentale. Plus précisément, les interventions devraient aider les familles à développer des stratégies de communication plus adéquates. Des interventions basées sur une approche de médiation pourraient d'ailleurs être privilégiées afin de mobiliser le jeune et de soutenir les parents dans une recherche de solutions visant à faire cesser les conduites déviantes du jeune (Drapeau et al., 2013). Qui plus est, au sein de cette approche, les jeunes et leurs parents sont invités à partager leur vision de la situation, à exprimer leurs besoins et à proposer des moyens pour résoudre leurs problèmes. Cela pourrait donc permettre aux jeunes et à leurs parents d'apprendre à mieux communiquer et à assurer un partage d'information susceptible d'améliorer la supervision parentale.

Comme la majorité des études portant sur les adolescents a considéré séparément l'adoption de conduites déviantes violentes et non violentes, les résultats de la présente étude renforcent la nécessité d'étudier ce phénomène conjointement dans les recherches futures. Considérant que la toxicomanie est la seule caractéristique qui permet de distinguer les jeunes du groupe « conduites violentes » des jeunes du groupe « conduites violentes et non violentes », il est possible de croire que d'autres types de caractéristiques sont nécessaires pour dresser un portrait global de ce phénomène. Dans les prochaines recherches, il sera aussi pertinent d'essayer de comprendre par quels mécanismes (modération, médiation) la supervision parentale et la toxicomanie sont associées à des conduites déviantes violentes, commises avec ou sans conduite non violente.

Références

- Achenbach, T.M. (1991). *The Child Behavior Checklist*. Burlington, VT: University of Vermont, Department of Psychiatry.
- Albert, D., & Steinberg, L. (2011). Judgment and decision making in adolescence. *Journal of Research on Adolescence*, 21(1), 211-224.
- Andrade, J. T., Vincent, G. M., & Saleh, F. M. (2006). Juvenile sex offenders: A complex population. *Journal of Forensic Sciences*, 51(1), 163-167.
- Association des centres jeunesse du Québec (2016). *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse 2015-2016*. Montréal : Association des centres jeunesse du Québec.
- Babinski, L. M., Hartsough, C. S., & Lambert, N. M. (2001). A comparison of self-report of criminal involvement and official arrest records. *Aggressive Behavior*, 27(1), 44-54.
- Barrera Jr, M., Biglan, A., Ary, D., & Li, F. (2001). Replication of a problem behavior model with American Indian, Hispanic, and Caucasian youth. *The Journal of Early Adolescence*, 21(2), 133-157.
- Bayaga, A. (2010). Multinomial logistic regression: Usage and application in risk analysis. *Journal of Applied Quantitative Methods*, 5(2), 288-297.
- Boyce, J., Cotter, A., & Perreault, S. (2014). Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2013. *Juristat*, 34, 85-102.
- Brame, R., Mulvey, E. P., Piquero, A. R., & Schubert, C. A. (2014). Assessing the nature and mix of offences among serious adolescent offenders. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 24(4), 254-264.
- Colins, O., Vermeiren, R., Schuyten, G., & Broekaert, E. (2009). Psychiatric disorders in property, violent, and versatile offending detained male adolescents. *American Journal of Orthopsychiatry*, 79(1), 31-38.
- Cohen, J. (1988). *Statistical power analysis for the behavioral sciences* (2nd ed.). Hillsdale, NJ: Lawrence Earlbaum Associates.
- Cohen, M. A., & Piquero, A. R. (2009). New evidence on the monetary value of saving a high risk youth. *Journal of Quantitative Criminology*, 25(1), 25-49.
- Comité d'experts sur la révision de la Loi sur la protection de la jeunesse (2004). *La protection des enfants au Québec: une responsabilité à mieux partager*. Québec: Ministère de la santé et des services sociaux.
- Day, D. M., & Wanklyn, S. G. (2012) *Détermination et définition des principaux facteurs de risque du comportement antisocial et délinquant chez les enfants et les jeunes*. Rapport de recherche : 2012-2013. Ottawa, ON : Centre national de prévention du crime (CNPC).
- Derzon, J. H. (2010). The correspondence of family features with problem, aggressive, criminal, and violent behavior: A meta-analysis. *Journal of Experimental Criminology*, 6(3), 263-292.
- de Vries, L. A., Hoeve, M., Assink, M., Stams, G. J. J. M., & Asscher, J. J. (2015). Practitioner Review: Effective Ingredients of Prevention Programs for Youth at Risk of Persistent Juvenile Delinquency: Recommendations for Clinical Practice. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 52(2), 108-121.
- Drapeau, S., Lessard, G., Turcotte, D., Ivers, H., Lépine, R., Tremblay, J., ...Villate, A. (2013). *Le programme PréCrimAdo, l'épreuve des faits*. Rapport présenté au Conseil national de prévention du crime, Québec : Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque.
- Eker, A., & Mus, E. (2016). Specialization in offending: A comprehensive review of criminological theories and empirical studies. *Journal of Human Sciences*, 13(1), 2295-2322.

- Elonheimo, H., Gyllenberg, D., Huttunen, J., Ristkari, T., Sillanmäki, L., & Sourander, A. (2014). Criminal offending among males and females between ages 15 and 30 in a population-based nationwide 1981 birth cohort: Results from the FinnCrime Study. *Journal of Adolescence*, 37(8), 1269-1279.
- Epstein, N. B., Baldwin, L. M., & Bishop, D. S. (1983). The McMaster family assessment device. *Journal of Marital and Family Therapy*, 9, 171-180.
- Ferguson, C. J., San Miguel, C., & Hartley, R. D. (2009). A multivariate analysis of youth violence and aggression: the influence of family, peers, depression, and media violence. *The Journal of Pediatrics*, 155(6), 904-908.
- Fitzgerald, R. (2009). *Délinquance avec violence autodéclarée et influence des caractéristiques de l'école, du quartier et des élèves*. Ottawa (Ontario) : Statistique Canada.
- Germain, M., Guyon, L., Landry, M., Tremblay, J., Brunelle, N., Bergeron, J. (2016). *DEP-ADO Grille de dépistage de consommation problématique d'alcool et de drogues chez les adolescents et les adolescentes. Version 3.2, septembre 2007*. Recherche et intervention sur les substances psychoactives - Québec (RISQ).
- Giuli, C., & Hudson, W. (1977). Assessing parent-child relationship disorders in clinical practice. *Journal of Social Service Research*, 1(1), 77-92.
- Gouvernement du Québec (2006). Loi sur la Protection de la Jeunesse, L.R.Q.c. P-34.1 (Youth Protection Act).
- Hosmer, D. W., & Lemeshow, S. (1989). *Applied logistic regression*. New York, John Wiley.
- Howard, R. C., & Menkes, D. B. (2007). Changes in brain function during acute cannabis intoxication: preliminary findings suggest a mechanism for cannabis-induced violence. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 17(2), 113-117.
- Hudson, W. (1982). *Measures for clinical practice. A Sourcebook*. Londres, The Free Press.
- Kennedy, T. D., Burnett, K. F., & Edmonds, W. A. (2011). Intellectual, behavioral, and personality correlates of violent vs. non-violent juvenile offenders. *Aggressive Behavior*, 37(4), 315-325.
- Kjelsberg, E. (2002). Pathways to violent and non-violent criminality in an adolescent psychiatric population. *Child Psychiatry and Human Development*, 33(1), 29-42.
- Latimer, J., Kleinknecht, S., Hung, K., & Gabor, T. (2003). *Corrélats de la délinquance autodéclarée : une analyse de l'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*. Ministère de la Justice, Canada : Division de la recherche et de la statistique.
- Lai, V., Zeng, G., & Chu, C. M. (2016). Violent and nonviolent youth offenders: preliminary evidence on group subtypes. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 14(3), 313-329.
- Leblanc, M. (2003). La conduite délinquante des adolescents : Son développement et son explication. Dans M. Leblanc, M. Ouimet et D. Szabo (Eds.), *Traité de criminologie empirique* (3^e éd., p. 367-420). Montréal, Canada : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Leblanc, M. (2010). Un paradigme développemental pour la criminologie : Développement et autorégulation de la conduite déviante. *Criminologie*, 43(2), 401-428.
- Loeber, R., & Burke, J. D. (2011). Developmental pathways in juvenile externalizing and internalizing problems. *Journal of Research on Adolescence*, 21(1), 34-46.
- Loeber, R., Wung, P., Keenan, K., Giroux, B., Stouthamer-Loeber, M., Van Kammen, W. B., & Maugham, B. (1993). Developmental pathways in disruptive child behavior. *Development and Psychopathology*, 5(1-2), 103-133.
- Lynam, D. R., Piquero, A. R., & Moffitt, T. E. (2004). Specialization and the propensity to violence support from self-reports but not official records. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 20(2), 215-228.

- MacDonald, J. M., Haviland, A., & Morral, A. R. (2009). Assessing the relationship between violent and nonviolent criminal activity among serious adolescent offenders. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 46(4), 553-580.
- Miller, I., Epstein, N., Bishop, D., & Keitner, G. (1985). The McMaster family assessment device: Reliability and validity. *Journal of Marital and Family Therapy*, 11, 345-356.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2010). *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse*. Québec : La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Moffitt, T. E. (1993). Adolescence-limited and life-course-persistent antisocial behavior: A developmental taxonomy. *Psychological Review*, 100(4), 674-701.
- Monahan, K. C., Steinberg, L., Cauffman, E., & Mulvey, E. P. (2009). Trajectories of antisocial behavior and psychosocial maturity from adolescence to young adulthood. *Developmental Psychology*, 45(6), 1654–1668.
- Moore, T. M., & Stuart, G. L. (2005). A review of the literature on marijuana and interpersonal violence. *Aggression and Violent Behavior*, 10(2), 171-192.
- Morizot, J., & Kazeiman, L. (2015) Introduction: Understanding criminal and antisocial behavior within a developmental and multidisciplinary perspective. In J. Morizot & L. Kazeiman (Eds.), *The Development of criminal and antisocial behavior. Theory, research and practical applications* (p.1-16). London: Springer.
- Mulder, E., Vermunt, J., Brand, E., Bullens, R., & van Marle, H. (2012). Recidivism in subgroups of serious juvenile offenders: Different profiles, different risks?. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 22(2), 122-135.
- Pardini, D. A., Waller, R., & Hawes, S. W. (2015). Familial influences on the development of serious conduct problems and delinquency. In J. Morizot & L. Kazemian (Eds.), *The development of criminal and antisocial behavior. Theory, research and practical applications* (p. 201–220). London: Springer.
- Petrucci, C. J. (2009). A primer for social worker researchers on how to conduct a multinomial logistic regression. *Journal of Social Service Research*, 35(2), 193-205.
- Plattner, B., Giger, J., Bachmann, F., Brühwiler, K., Steiner, H., Steinhausen, H. C., ... & Aebi, M. (2012). Psychopathology and offense types in detained male juveniles. *Psychiatry Research*, 198(2), 285-290.
- Prinz, R. J., Foster, S., Kent, R. N., & O'Leary, K. D. (1979). Multivariate assessment of conflict in distressed and nondistressed mother-adolescent dyads. *Journal of Applied Behavior Analysis*, 12(4), 691-700.
- Siegel, L. J., & Welsh, B. C. (2014) Developmental theories of delinquency: Life-course, propensity and trajectories. In L. J. Siegel & B. C. Welsh (Eds.), *Juvenile delinquency. Theory, practice and law* (12 ed., p. 204-240). USA: Cengage Learning.
- Silverberg, S. B., & Small, S. A. (1991). *Parenting monitoring, family structure and adolescent substance use*. In meeting of the Society of Research in Child Development, Seattle, WA.
- Stouthamer-Loeber, M., Loeber, R., Homish, D., & Wei, E. (2001). Maltreatment of boys and the development of disruptive and delinquent behavior. *Development and Psychopathology*, 13(04), 941-955.
- Tanner-Smith, E. E., Wilson, S. J., & Lipsey, M. W. (2013). The comparative effectiveness of outpatient treatment for adolescent substance abuse: A meta-analysis. *Journal of Substance Abuse Treatment*, 44(2), 145-158.

- van Wijk, A., van Horn, J., Bullens, R., Bijleveld, C., & Doreleijers, T. (2005). Juvenile sex offenders: A group on its own?. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 49(1), 25-36.
- Vaughn, M. G., Salas-Wright, C. P., de Lisi, M., & Maynard, B. R. (2014). Violence and externalizing behavior among youth in the United States: Is there a severe 5%?. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 12(1), 3-21.
- Wanklyn, S. G., Ward, A. K., Cormier, N. S., Day, D. M., & Newman, J. E. (2012). Can we distinguish juvenile violent sex offenders, violent non-sex offenders, and versatile violent sex offenders based on childhood risk factors?. *Journal of Interpersonal Violence*, 27(11), 2128-2143.
- Whitehead, J. T., Lab, S. P. (2012). Introduction—The definition and extent of delinquency. In J. T. Whitehead, & S. P. Lab (Eds.), *Juvenile justice: An introduction* (7 ed., p. 1-24). Waltham, Massachusetts: Routledge.
- Yonai, S., Levine, S. Z., & Glicksohn, J. (2013). A national population based examination of the association between age-versatility trajectories and recidivism rates. *Journal of Criminal Justice*, 41(6), 467-476.
- Zhou, J., Witt, K., Zhang, Y., Chen, C., Qiu, C., Cao, L., & Wang, X. (2014). Anxiety, depression, impulsivity and substance misuse in violent and non-violent adolescent boys in detention in China. *Psychiatry Research*, 216(3), 379-384.

Tableau 1. Comparaisons entre les groupes de conduites sur les scores de déviance (N = 178)

Scores	1 (33)	2 (55)	3 (17)	4 (73)	Total	F	p	η^2
Fréquence totale								
Conflits avec l'autorité	6.36 _a	11.56 _a	9.74 _a	17.96 _b	13.05	14.42	<.001***	.20
Conduites non violentes	-	3.91	-	9.90	7.33	26.97	<.001***	.18
Conduites violentes	-	-	2.38	4.50	4.10	4.34	.040*	.05
Gravité moyenne								
Conduite non violentes	-	4.16	-	5.11	4.71	2.45	.120	.02
Conduites violentes	-	-	6.06	6.22	6.19	0.04	.838	.00
Score global								
Conduites non violentes	-	19.14	-	55.26	39.74	20.94	<.001***	.14
Conduites violentes	-	-	12.97	27.62	24.86	4.40	.039*	.05

Note. Les groupes de conduites sont codifiés comme suit : 1 = « conflits avec l'autorité », 2 = « conduites non violentes », 3 = « conduites violentes », 4 = « conduites violentes et non violentes ». Les analyses de variance univariée (ANOVA) et l'Eta Carré ont été utilisées. Les tirets indiquent que les scores ne s'appliquent pas.

* $p < .05$. *** $p < .001$.

Tableau 2. Comparaisons entre les groupes de conduites sur les caractéristiques des jeunes et de leur famille (N = 178)

Variables	1 (33)	2 (55)	3 (17)	4 (73)	Total (178)	$\chi^2(3)$ ou $F(3)$	p	V de Cramer ou η^2
Sexe (% garçons)	39.39 _a	43.64 _a	70.59 _{ab}	61.64 _b	52.81	8.68	.034*	.221
Âge à la collecte	14.15	14.22	14.12	14.38	14.26	0.52	.669	.009
Conflits (jeune)	2.63	2.73	2.73	2.87	2.77	0.99	.401	.017
Conflits (parent)	3.27	3.46	3.10	3.27	3.31	1.59	.193	.011
Supervision (jeune)	4.06 _a	3.89 _a	3.97 _{ab}	3.58 _b	3.80	3.84	.011*	.062
Supervision (parent)	4.12	3.83	3.83	3.75	3.85	1.43	.237	.024
Problèmes relationnels mère-jeune (jeune)	55.76	60.19	60.00	64.02	60.91	1.20	.310	.021
Problèmes relationnels père-jeune (jeune)	60.85	60.10	55.41	65.20	61.99	0.83	.479	.016
Dysfonctionnement familial	2.40	2.47	2.33	2.42	2.42	0.36	.785	.006
Maltraitance (% présence)	66.67	60.00	52.94	50.68	56.74	2.75	.431	.084
Toxicomanie (% présence)	18.18 _a	40.00 _a	29.41 _{ab}	63.01 _b	44.38	21.41	<.001***	.336
Problèmes intériorisés	66.69	65.95	65.35	64.63	65.53	0.64	.588	.011

Note. Les groupes de conduites sont codifiés comme suit : 1 = « conflits avec l'autorité », 2 = « conduites non violentes », 3 = « conduites violentes », 4 = « conduites violentes et non violentes ». Les tests du chi-carré et le V de Cramer ont été utilisés pour le sexe et la maltraitance. Les analyses de variance univariée (ANOVA) et l'Éta Carré ont été utilisées pour les autres variables.

* $p < .05$. *** $p < .001$.

Tableau 3. Analyse de régression logistique multinomiale prédisant l'appartenance à un groupe de conduites (N = 178)

Groupe	Variabes	B	SE	OR	95% IC	Wald	p
Conflits avec l'autorité	Constante	-4.04	1.23			10.85	.001
	Toxicomanie	1.91	0.53	6.75	[2.40-18.97]	13.13	<.001***
	Sexe	-0.98	0.46	0.38	[.15-.93]	4.46	.035*
	Supervision	0.68	0.30	1.96	[1.09-3.55]	5.00	.025*
Non Violentes	Constante	-2.06	0.95			4.73	.030
	Toxicomanie	0.86	0.38	2.36	[1.12-4.95]	5.11	.024*
	Sexe	-0.77	0.38	0.46	[.22-.97]	4.20	.040*
	Supervision	0.47	0.25	1.61	[.99-2.60]	3.72	.054
Violentes	Constante	-4.42	1.50			8.63	.003
	Toxicomanie	1.28	0.60	3.60	[1.12-11.55]	4.63	.031*
	Sexe	0.35	0.60	1.42	[.44-4.57]	0.34	.562
	Supervision	0.54	0.37	1.72	[.84-3.53]	2.16	.142

Pseudo R² de Nagelkerke = .21

Modèle: $\chi^2(9) = 38.01, p < .001$

Note. Le groupe de référence est « conduites violentes et non violentes ». Le sexe est codifié 1 = masculin, 2 = féminin. La toxicomanie est codifiée 1 = présence, 0 = absence. IC = intervalle de confiance pour les odds-ratio (OR).

* $p < .05$. *** $p < .001$.

Chapitre III : Trajectoires de délinquance et dynamiques familiales de jeunes Québécois suivis en vertu de la Loi de la protection de la jeunesse et de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (Article 2)

En voie d'être soumis à la *Revue des sciences du comportement*

Trajectoires de délinquance et dynamiques familiales de jeunes Québécois suivis en vertu de la Loi de la protection de la jeunesse et de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

Magalie Vézina, Université Laval
Magalie.Vezina.1@ulaval.ca

Sylvie Drapeau, Université Laval
Sylvie.Drapeau@psy.ulaval.ca

Hans Ivers, Université Laval
Hans.Ivers@psy.ulaval.ca

Rachel Lépine, Université Laval
Rachel.Lepine@jefar.ulaval.ca

Résumé

Il est désormais reconnu que les patrons de développement de la délinquance sont hétérogènes (Leblanc, 2010; Loeber & Burke, 2011; Monahan, Steinberg, Cauffman, & Mulvey, 2009). Selon les tenants de l'approche développementale, les conduites délinquantes peuvent se présenter sous différentes formes selon les périodes dans lesquelles elles s'insèrent (Morizot & Kazemian, 2015) et il est primordial de s'attarder aux trajectoires de délinquance au cours de l'adolescence (Mulvey, 2014; Sobotková, Blatný, Jelínek, & Hrdlicka, 2013). L'objectif de la présente étude est d'identifier les différentes trajectoires de délinquance de 115 jeunes suivis subséquentement ou simultanément en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) pour troubles de comportement (TC) sérieux et de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA) et d'identifier les caractéristiques familiales et individuelles associées à l'appartenance à chacune de ces trajectoires. Les données extraites de la base de données informatisées des centres jeunesse ont documenté la fréquence, la diversité et la gravité des délits ainsi que la présence de maltraitance et de toxicomanie. Les jeunes et leurs parents ont rempli un questionnaire afin de documenter leurs caractéristiques familiales et individuelles. Une analyse multivariée de classes latentes distingue quatre trajectoires de délinquance; élevée, faible, modérée en diminution et variable. Une analyse de régression logistique multinomiale révèle que par rapport aux jeunes de la trajectoire de délinquance élevée, ceux de la trajectoire de délinquance modérée en diminution sont moins âgés et ont moins de conflits avec leurs parents alors que les jeunes de la trajectoire de délinquance variable sont moins âgés. La présente étude confirme la nécessité d'utiliser conjointement différents indicateurs de délinquance pour représenter adéquatement les trajectoires de délinquance et l'importance d'adapter les programmes de prévention et d'intervention aux trajectoires de délinquance empruntées par les jeunes.

Mots clés : délinquance, trajectoires, adolescence, caractéristiques familiales, caractéristiques individuelles.

Introduction

Les conduites délinquantes font généralement leur apparition vers la fin de l'enfance ou au début de l'adolescence pour s'intensifier au milieu de l'adolescence et diminuer ensuite à l'âge adulte (De Lisi, 2015; Loeber, Farrington, & Petechuk, 2013). Au-delà de cette tendance générale, il est désormais reconnu que les individus peuvent emprunter diverses trajectoires de délinquance au cours de leur vie (Fréchette & Leblanc 1987; Lacourse, Dupéré, & Loeber, 2008; Lanctôt & Leblanc 2002; Leblanc, 2010; Moffit, 1993; Piquero, 2008). Par exemple, certains commettent de nombreux délits de forte gravité à un jeune âge et continuent de le faire à l'âge adulte alors que d'autres débutent plus tardivement et se limitent à des délits de faible gravité.

Au cours des dernières décennies, l'approche développementale s'est ancrée dans le champ d'études du développement de la délinquance. Les tenants de cette approche considèrent les trajectoires de délinquance en fonction de la période de développement dans laquelle elles s'insèrent puisque les individus sont plus vulnérables à certains facteurs de délinquance à certains moments de leur vie (Leblanc, 2015; Morizot & Kazemian, 2015; Mulvey, 2014). En outre, la délinquance commise au cours de la période adolescente devrait obtenir une attention particulière de la part des chercheurs puisque les adolescents sont reconnus comme étant plus enclins à prendre des risques et à s'engager dans des conduites potentiellement nuisibles pour leur santé (Mulvey, 2014; Sobotková et al., 2013). Ils sont donc plus susceptibles de commettre des délits et il est impératif d'améliorer notre capacité à distinguer la trajectoire délinquante empruntée dès le début de l'adolescence.

Plusieurs états américains et certaines provinces canadiennes, dont le Québec, prévoient un traitement différentiel pour les jeunes ayant de sévères problèmes de comportement, pouvant recevoir des services du système de protection, et pour les jeunes délinquants, étant sanctionnés par le système de justice. Les jeunes peuvent être suivis subséquentement ou simultanément par les deux systèmes, les prises en charge n'étant pas mutuellement exclusives. Au Québec, le terme *Jeunes double-loi* est utilisé par certains centres jeunesse pour référer à ces jeunes qui sont doublement suivis par les deux systèmes. Aux États-Unis et dans certaines provinces canadiennes, ces jeunes sont reconnus comme *dually-involved youth*, ou *duallyadjudicated youth* (Casey Family Programs & Georgetown University Center for Juvenile Justice Reform, 2010).

Il a été démontré que les jeunes québécois suivis en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) pour troubles de comportement (TC) sérieux sont susceptibles de migrer vers les services judiciaires, étant nombreux à commettre des délits sanctionnés par les autorités subséquemment ou simultanément à leur suivi en vertu de la LPJ (Hélie & Laurier, 2012; Lafortune et al., 2015; Trocmé, Esposito, Chabot, Duret, & Gaumont, 2012). L'étude de Lafortune et collaborateurs (2015) met également en évidence que parmi près de 45 000 jeunes suivis par un centre jeunesse du Québec en vertu de la loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA) entre 2005 et 2010, 57.5% des adolescents ont reçu à au moins une reprise des services en vertu de la LPJ, majoritairement en raison de troubles de comportement sérieux (87%). Au sein de cette même étude, il a aussi été observé que les trajectoires de délinquance des adolescents qui reçoivent à la fois des services en vertu de la LPJ et de la LSJPA sont plus précoces, fréquentes, diversifiées et persistantes que celles des jeunes qui sont uniquement suivis en vertu de la LSJPA. Il est donc nécessaire de mieux comprendre les trajectoires de délinquance de ces jeunes.

Plusieurs auteurs ont comparé les caractéristiques familiales de jeunes selon la trajectoire de délinquance empruntée (Hoeve, et al., 2008; Pepler, Jiang, Craig, & Connolly, 2010; Wiesner & Sibereisner, 2003; Wiesner & Windle, 2004). Au sein de ces études, la supervision parentale, les relations parents-enfants, les conflits familiaux ainsi que la présence de mauvais traitements distinguent généralement les jeunes des trajectoires de délinquance faible des jeunes des trajectoires de délinquance élevée, ces caractéristiques étant généralement plus problématiques dans le dernier groupe. À notre connaissance, les études ayant distingué les caractéristiques familiales des jeunes selon leur trajectoire de délinquance ont été principalement réalisées auprès de jeunes provenant de la population générale. La présente étude s'intéresse donc à cette association chez des jeunes doublement pris en charge par les systèmes de protection et de justice.

Trajectoires de délinquance

La théorie la plus reconnue en lien avec les trajectoires de délinquance est celle proposée par Moffitt (1993). Selon cette auteure, les individus peuvent adopter deux trajectoires de délinquance au cours de leur vie; la délinquance limitée à l'adolescence (*adolescence-limited*) et la délinquance qui persiste au cours de la vie (*life-course persistent*). La délinquance limitée à l'adolescence est empruntée par près du quart de la population générale (24%). Ces individus commettent quelques délits de faible gravité de manière transitoire par désir d'autonomie ou d'acceptation des pairs. La

délinquance persistante est commise par un petit groupe d'individus qui possèdent plusieurs facteurs de risque familiaux et individuels précédant l'apparition de leurs comportements délinquants (7% de la population générale) et correspond à des délits plus fréquents, plus sérieux et plus variés avec le temps.

Le support empirique à cette théorie s'est affaibli au cours des dernières années en raison d'un nombre considérable d'études ayant observé plus de deux trajectoires de délinquance. Plus précisément, au sein des études longitudinales, entre deux et sept trajectoires de délinquance sont identifiées par les auteurs. La majorité d'entre elles ont identifié quatre trajectoires de délinquance dont des trajectoires similaires à celles documentées par Moffit (1993) ainsi qu'une trajectoire de délinquance faible ou absente (Evans, Gordon Simons, & Simons, 2014; Jennings & Reingle, 2012; Piquero, 2008).

Plus spécifiquement à l'adolescence, un groupe de chercheurs a proposé trois grandes trajectoires de délinquance propres à cette période (Fréchette & Leblanc 1987; Lanctôt & Leblanc 2002; Leblanc, 2010). La première trajectoire, la délinquance d'occasion, est empruntée par un grand nombre d'adolescents (45% des adolescents de la population générale) qui commettent quelques infractions mineures (vandalisme, petits vols, méfaits publics, consommation de drogue) qui sont soit concentrées sur une courte période de temps, soit réparties sur la totalité de l'adolescence. La deuxième trajectoire, la délinquance de transition, est caractérisée par des délits plus fréquents (trois à cinq délits par an) et plus graves (quelques fois le vol avec effraction) que la trajectoire précédente et est effectuée par un grand nombre d'adolescents (45% des adolescents de la population générale) sur une plus longue période de temps (quelques années). Finalement, la dernière trajectoire, la délinquance de condition, est empruntée par une minorité d'adolescents (5% des adolescents de la population générale) et se distingue des autres trajectoires par la persistance des délits au cours de l'adolescence.

Au sein des études recensées, entre trois et sept trajectoires de délinquance sont identifiées au cours de l'adolescence, avec une prédominance pour quatre ou cinq (Jennings & Reingle, 2012; Piquero, 2008; Tzoumakis, Lussier, Leblanc, & Davies, 2013). La majorité des auteurs identifie une trajectoire de délinquance absente ou faible et une trajectoire de délinquance élevée, persistante ou chronique selon l'appellation des auteurs. Les trajectoires ont également été définies par plusieurs

auteurs en fonction de leur évolution, soit la délinquance en augmentation ou en diminution, ou en fonction de leur début, soit la délinquance précoce ou tardive (Jennings & Reingle, 2012).

Indicateurs de délinquance

Contrairement à la vision dichotomique de la délinquance (délinquants contre non-délinquants), l'utilisation de différents indicateurs, tels que la fréquence, la diversité et la gravité des délits, permettent de rendre compte de l'hétérogénéité des trajectoires de délinquance (Jennings & Reingle, 2012). Cela dit, à l'heure actuelle, les auteurs s'intéressent presque exclusivement à la fréquence des délits pour créer des trajectoires de délinquance (Hoeve, et al., 2008; Lacourse et al., 2008; Piquero, Diamond, Jennings, & Reingle, 2012). Pourtant, les quelques études ayant exploré la gravité et la variété des délits ont démontré que ces indicateurs de délinquance ne sont pas toujours corrélés positivement avec la fréquence des délits, tant au cours de la vie qu'à l'adolescence (Chung, Hill, Hawkins, Gilchrist, & Nagin, 2002; Hoeve et al., 2008; Monahan et al., 2009; Tolan & Gorman-Smith, 1998). Par exemple, dans l'échantillon d'adolescents d'Hoeve et collaborateurs (2008), 6.8% des jeunes ont adopté une trajectoire de délinquance caractérisée par quelques délits précoces de forte gravité, mais de faible fréquence.

van Domburgh, Veirmeiren, Blokland et Doreleijers (2009) ont aussi conclu que l'utilisation de la fréquence et de la gravité des délits permet de mieux classifier une proportion importante de jeunes. Plus précisément, en considérant les deux indicateurs, la trajectoire de délinquance de près du tiers (29.6%) des jeunes appartenant à des trajectoires de délinquance forte ou en augmentation (fréquence seulement) correspond plutôt à une trajectoire de délinquance moins grave (fréquence-gravité) en raison de la fréquence élevée et de la faible gravité de leurs délits. De plus, la délinquance de 8.1% des jeunes appartenant à la trajectoire de délinquance en augmentation (fréquence seulement) correspond plutôt à une trajectoire de délinquance persistante (fréquence-gravité) en raison de la faible fréquence et de la forte gravité de leurs délits. Il semble donc que l'utilisation de la gravité permet de mieux classifier les jeunes ayant des scores de fréquence et de gravité qui ne sont pas corrélés positivement entre eux.

En outre, la majorité des auteurs utilise des mesures autorapportées de comportements extériorisés (trouble des conduites ou d'opposition, agressions physiques, activités antisociales, association avec des pairs délinquants) dans la création de trajectoires de délinquance au cours de la vie et spécifiquement à l'adolescence, négligeant ainsi l'utilisation des comportements délinquants au sens

légal (Craig, Schumann, Petrunka, Khan, & Peters, 2011; Jennings & Reingle, 2012; Piquero, 2008). Or, les délits sanctionnés par la loi permettent une plus grande précision sur le moment de survenue des délits et des données plus légitimes quant aux délits plus graves, étant peu dévoilés dans les mesures autorapportées (Day et al., 2012; Pepler et al., 2010; van Domburgh et al., 2009). La présente étude vise à combler certaines lacunes présentes dans la littérature actuelle portant sur les trajectoires de délinquance à l'adolescence, notamment la faible quantité d'études ayant utilisé conjointement la fréquence, la diversité et la gravité de délits sanctionnés par les autorités pour créer les trajectoires de délinquance.

Facteurs associés aux différentes trajectoires de délinquance

Caractéristiques familiales. Plusieurs caractéristiques sont associées à l'adoption de conduites délinquantes (Monahan et al., 2009; Morizot & Kazemian, 2015). Ces caractéristiques sont généralement liées à l'individu, à la famille, aux pairs, à l'école et à la communauté (Day & Wanklyn, 2012; Tanner-Smith, Wilson, & Lipsey, 2013). À l'heure actuelle, l'influence de la famille n'est plus à démontrer (Derzon, 2010; Pardini, Waller, & Hawes, 2015; de Vries, Hoeve, Assink, Stams, & Asscher, 2015). Les facteurs familiaux généralement identifiés comme étant associés à la délinquance sont la commission d'actes déviants par un membre de la famille, une fratrie nombreuse, un faible statut socio-économique ainsi qu'une dynamique familiale problématique et des pratiques parentales déficientes (Day & Wanklyn, 2012; Pardini et al., 2015). La présente étude porte sur les deux dernières catégories, constituant des cibles d'interventions à prioriser pour réduire la récurrence de comportements déviants en raison de leur influence marquée sur la déviance (Andrews, Bonta, & Wormith, 2006).

Des auteurs ont tenté de distinguer les caractéristiques familiales des jeunes selon la trajectoire de délinquance empruntée. À notre connaissance, cette association n'a pas été étudiée spécifiquement chez des jeunes doublement pris en charge par les systèmes de protection et de justice. Les études recensées portent donc sur des jeunes de la population générale. Ces dernières mettent en évidence que certaines caractéristiques familiales sont associées à des trajectoires de délinquance élevée, notamment la supervision parentale, les relations parents-enfants, les conflits familiaux ainsi que la présence de mauvais traitements (Hoeve et al., 2008; Pepler et al., 2010; Wiesner & Sibereisner, 2003; Wiesner & Windle, 2004). Par exemple, Wiesner et Sibereisner (2003) se sont intéressés aux facteurs familiaux distinguant l'appartenance à une trajectoire de délinquance chez des adolescents

provenant de la population générale. Leurs résultats révèlent qu'en comparaison avec les jeunes qui ont commis peu ou pas de délits, les jeunes qui adoptent des conduites délinquantes plus fréquentes se sentent moins soutenus par leur famille et leurs parents révèlent des taux plus faibles de supervision parentale. Dans cette même ligne d'idées, Wiesner et Windle (2004) soulignent, en s'appuyant sur un échantillon de 1 218 jeunes issus de la population générale, que le soutien perçu par le jeune au sein de la famille permet de distinguer les jeunes dont la trajectoire de délinquance est fréquente de ceux dont la trajectoire de délinquance est peu fréquente, la dernière trajectoire étant associée à plus de soutien familial. De plus, Pepler et collaborateurs (2010) rapportent qu'au sein d'un échantillon canadien provenant de la population générale, des taux plus élevés de conflits parents-enfants et des taux plus faibles de supervision parentale étaient associés à des trajectoires plus graves de délinquance en ce qui a trait à la variété comparativement à la trajectoire de délinquance faible. Enfin, Hoeve et collaborateurs (2008) se sont intéressés aux styles parentaux associés à l'adoption de diverses trajectoires de délinquance chez des jeunes provenant de la population générale. Leurs résultats révèlent qu'un style parental qualifié de négligent ou d'autoritaire est associé à la commission de délits plus sévères.

Caractéristiques individuelles. Au sein des études recensées, il a été constaté que certaines caractéristiques du jeune étaient fortement associées aux différentes trajectoires de délinquance empruntées. Ainsi, bien que l'objectif principal du présent article soit d'étudier les caractéristiques familiales des jeunes selon leur appartenance à une trajectoire de délinquance, certaines caractéristiques individuelles ont tout de même été explorées, soit le sexe, l'âge, les problèmes intériorisés et la toxicomanie.

D'abord, comparativement aux filles, les garçons sont plus nombreux à emprunter des trajectoires de délinquance plus élevée (Pepler et al., 2010; Wiesner & Sibereisner, 2003; Wiesner & Windle, 2004). Les adolescents plus âgés sont également plus susceptibles d'emprunter de telles trajectoires (Wiesner & Sibereisner, 2003).

Pepler et ses collaborateurs (2010) observent que des taux plus élevés de problèmes intériorisés, sont rapportés par les jeunes des trajectoires plus graves de délinquance en ce qui a trait à la variété par rapport à ceux de la trajectoire de délinquance faible. Ces résultats ne sont pas retrouvés dans l'étude de Wiesner et Windle (2004) au sein de laquelle les symptômes dépressifs ne permettent pas de distinguer les jeunes qui ont commis peu de délits de ceux qui en ont commis plusieurs. Pepler et

collaborateurs (2010) remarquent également que la consommation de substance rapportée par le jeune permet de distinguer les jeunes qui ont une trajectoire de délinquance variée de ceux dont la trajectoire est peu ou modérément variée, ces deux dernières trajectoires étant associées à moins de problématique de toxicomanie. Wiesner et Windle (2004) observent des résultats semblables au sein de leur échantillon, des taux plus élevés de consommation de drogue étant associés à des trajectoires de délinquance plus fréquentes comparativement aux trajectoires de délinquance dont la fréquence est faible ou modérée.

Objectifs

L'objectif général de cet article est d'identifier les différentes trajectoires de délinquance sanctionnée par les autorités chez des jeunes suivis subséquentement ou simultanément en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) pour troubles de comportement (TC) sérieux et de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA) et d'identifier les caractéristiques familiales et individuelles associées à l'appartenance à chacune de ces trajectoires. Le premier objectif de la présente étude est d'identifier des trajectoires de délinquance qui représentent l'évolution des scores de délinquance de chaque jeune au cours de l'adolescence, soit la diversité, la fréquence et la gravité des délits. Le deuxième objectif est d'identifier les caractéristiques familiales et individuelles qui distinguent l'appartenance à l'une ou l'autre des trajectoires de délinquance. Sur la base des études antérieures, il est attendu qu'entre trois et cinq trajectoires soient identifiées au sein de notre échantillon, dont une trajectoire de délinquance faible et une trajectoire de délinquance élevée. De plus, comparativement aux jeunes affichant une trajectoire de délinquance faible, les trajectoires de délinquance élevée sont empruntées par des garçons plus âgés qui ont des problèmes de toxicomanie et qui proviennent de milieux familiaux marqués par de mauvaises relations familiales, un grand nombre de conflits parents-enfants, une supervision parentale plus faible ainsi que la présence de maltraitance. Les résultats des études antérieures ne permettent pas d'émettre d'hypothèse en lien avec la distinction des caractéristiques familiales des jeunes qui affichent des trajectoires de délinquance plus grave.

Méthodologie

Encadrement des jeunes doublement suivis par la LPJ et la LSJPA

Au Québec, les jeunes peuvent être suivis en vertu de l'article 38f de la LPJ lorsqu'ils se comportent de manière à porter atteinte à leur intégrité physique ou psychologique ou à celle d'autrui et que leurs

parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation ou que l'enfant de 14 ans et plus s'y oppose (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2010). Par exemple, des tendances suicidaires, de l'automutilation, de la consommation abusive de drogues, des conduites violentes ou d'agressivité de nature offensive ou défensive dirigées contre autrui ou contre eux-mêmes ou des fugues répétitives peuvent être des comportements signalés en vertu de cette loi (Gouvernement du Québec, 2006). Il est important de souligner que la présence de problèmes de comportement ne justifie pas à elle seule une prise en charge par la protection de la jeunesse, cette instance n'intervenant que lorsqu'il est question d'incapacité, de démission ou d'impuissance parentale à faire face aux comportements du jeune (Comité d'experts sur la révision de la Loi sur la protection de la jeunesse, 2004). C'est près du tiers des adolescents (31.29%) pris en charge en vertu de la LPJ qui reçoivent des services pour TC sérieux (Association des centres jeunesse du Québec, 2016).

Les jeunes québécois qui commettent une infraction au Code criminel ou qui ont enfreint d'autres lois fédérales à caractère pénal entre l'âge de 12 et 17 ans peuvent être sanctionnés en vertu de la LSJPA. En 2015-2016, plus de 10 000 adolescents ont reçu des services en vertu de la LSJPA (Association des centres jeunesse du Québec, 2016). Selon les études, entre 12 et 36% d'entre eux commettent des délits sanctionnés en vertu de la LSJPA avant, pendant ou après leur suivi en vertu de la LPJ. (Hélie & Laurier, 2012; Trocmé, Esposito, Chabot, Duret, & Gaumont, 2012). Certains jeunes sont donc suivis subséquentement ou simultanément par les deux lois.

Participants

L'échantillon est composé de 115 jeunes de 10 à 15 ans et leurs parents recrutés dans trois centres jeunesse de la province de Québec. La majorité des jeunes sont des garçons (70.43%). L'âge moyen est de 14.92 ans au moment du premier délit ($ET = 1.19$). Plus précisément, la majorité des jeunes a 14 (28.70%) ou 15 ans (30.44%) lorsqu'ils commettent leur premier délit sanctionné, alors qu'une faible proportion d'entre eux a 12 ans et moins (6.09%), 13 ans (16.52%), 16 ans (13.04%) ou 17 ans (5.22%) à ce moment. Environ la moitié des jeunes vit avec un seul parent (50.46%), 32.11% vivent en famille recomposée et 17.43% vivent avec leurs deux parents biologiques.

Environ la moitié des familles est suivie uniquement pour les TC du jeune (46.96%), témoignant ainsi d'une incapacité des parents à composer avec les problèmes de comportement de leur jeune. L'autre moitié des familles est également suivie pour un autre motif (53.04%). Parmi les familles du

dernier groupe, près du tiers (35.65%) était suivi pour négligence, la majorité recevant des services en raison de réactions non appropriées dans le milieu familial aux comportements de l'enfant (39.02%), d'attitudes parentales non appropriées dans le milieu familial (31.71%) ou de défaut du milieu de prendre les moyens pour assurer la scolarisation (12.20%). Une faible proportion des jeunes était également suivie pour mauvais traitements psychologiques (13.91%) et pour abus physiques (5.22%). Aucun jeune n'était suivi en raison d'abandon ou d'abus sexuel.

Procédure de collectes

Au Québec, les interventions de la LPJ se divisent en deux étapes principales, soit l'étape d'évaluation/orientation, qui consiste à évaluer la situation signalée et à orienter l'enfant et sa famille vers les services adéquats, et l'étape d'application des mesures, période au cours de laquelle des services et des interventions psychosociales sont effectués. La sollicitation des jeunes et des parents a été effectuée par l'intervenant à l'étape d'évaluation/orientation du signalement en vertu de la LPJ. Ce dernier informait les parents et le jeune de l'existence du projet et leur demandait une autorisation pour transmettre leurs coordonnées téléphoniques à l'équipe de recherche. Entre février 2009 et avril 2011, les familles recrutées ont été rencontrées à une reprise à leur domicile afin de compléter un questionnaire administré par un interviewer. À ce moment, les jeunes avaient en moyenne 14.32 ans ($ET = 1.00$). Plus précisément, la majorité des jeunes a 14 (33.05%) ou 15 ans (37.40%) au moment de la collecte, alors qu'une faible proportion d'entre eux a 12 ans et moins (4.35%), 13 ans (15.65%) ou 16 ans (9.55%) à ce moment.

Des données provenant de l'entrepôt des banques de données informatisées des centres jeunesse ont également été utilisées. Cet entrepôt est un serveur informatique sur lequel les intervenants ajoutent des informations sur les familles et sur les services reçus en vertu de la LPJ et/ou de la LSJPA. Cette extraction de données a permis de documenter notamment la présence de maltraitance et de toxicomanie ainsi que les délits signalés en vertu de la LSJPA. Le terme délit réfère ici aux infractions commises en fonction des différents articles de Loi. Les données relatives aux délits des jeunes sont disponibles du mois de février 2007 jusqu'au mois d'avril 2013 ou à la date de majorité du jeune, selon lequel survient en premier. À titre informatif, l'âge moyen des jeunes au moment du début de l'extraction était de 11.86 ans ($ET = 1.16$). Plus précisément, 46.96% d'entre eux ont moins de 12 ans et 37.39% ont 12 ans au moment de l'extraction. Ainsi, pour près de 85% des jeunes, la première année possible d'application de la LSJPA est documentée considérant que

cette loi s'applique aux adolescents ayant entre 12 et 17 ans. Les autres jeunes de l'échantillon avaient 13 ans au moment de l'extraction (15.65%), ce qui signifie qu'ils pourraient avoir commis des délits entre l'âge de 13 et de 14 ans, sans que ces données puissent être comptabilisées dans le présent article.

Différentes séquences de services peuvent être empruntées par les jeunes et leur famille. Les différentes séquences sont présentées à la Figure 3. Près de la moitié des jeunes ($n = 49$; 42.61%) empruntent la séquence 1, séquence qui débute par le signalement en vertu de la LPJ. Pour eux, s'en suit la collecte de données auprès des membres de la famille puis la commission du premier délit. Pour un peu plus de la moitié des jeunes qui empruntent cette séquence ($n = 29$; 59,18%), le premier délit survient pendant les services en vertu de la LPJ (c.-à-d. avant la fin de l'étape d'application des mesures). Près du tiers des jeunes ($n = 43$; 37,39%) commettent leur premier délit d'abord, pour ensuite être signalé en vertu de la LPJ et procéder finalement à la collecte de données (séquence 2). Une faible proportion de jeunes ($n = 23$; 20,00%) se voit signalée en vertu de la LPJ précédemment ou simultanément (c.-à-d. le même jour) à la commission de leur premier délit. Ces jeunes effectuent ensuite la collecte de données (séquence 3). Tous ces jeunes commettent leur premier délit pendant les services en vertu de la LPJ.

Instruments de mesure et variables à l'étude

Délinquance du jeune. Les indicateurs de délinquance de chaque jeune ont été calculés annuellement en fonction de la date de commission du premier délit. Le premier délit correspond au début de la commission de délinquance du jeune. Les scores annuels de délinquance ont été calculés à partir de ce point de départ de la trajectoire de délinquance. Les indicateurs sont fixés à la valeur zéro pour les années où il était possible de constater que le jeune était suivi (selon les dates de début et de fin de l'extraction des bases de données PIJ), mais qu'aucun délit n'avait été commis durant cette période. Pour pallier les données manquantes, les indicateurs ont aussi été calculés pour les années incomplètes si un jeune était suivi pendant au moins 50% de la durée d'une année complète (c.-à-d. un minimum de six mois).

Le premier indicateur évalue la fréquence de la délinquance et correspond au nombre total d'infractions commises par chaque jeune au cours d'une année de suivi. L'examen de la distribution a révélé une forme présentant une asymétrie importante, ce qui aurait amené à une influence excessive des données extrêmes. Ainsi, plutôt que d'utiliser les données dans leur forme continue,

ces dernières ont été traitées en tant que variable ordinale en les regroupant en cinq catégories (étendue = 0 à 4; 0 = 0 délit, 1 = 1 à 3 délits, 2 = 4 à 6 délits, 3 = 7 à 9 délits, 4 = 10 délits et plus).

Le second indicateur évalue la diversité de la délinquance et correspond au nombre de catégories distinctes de délits commis par un jeune au cours d'une année de suivi (étendue = 0 à 5; contre la personne, contre les biens, autres délits au Code criminel, stupéfiant ou impossible à classer).

Le troisième indicateur correspond à la gravité de la délinquance et se base sur l'Indice de gravité de la criminalité développé et fourni par Statistique Canada (Wallace, Turner, Matarazzo, & Babyak, 2009). Plus précisément, les auteurs de cet indice ont créé des pointages de gravité en fonction de la proportion d'incarcération observée ainsi que du temps moyen de détention (en jours; étendue 1 à 7555) pour chaque type d'infraction. Dans le cadre de la présente étude, chaque délit a été associé au pointage de gravité établi par Wallace et collaborateurs (2009). La distribution était également hautement asymétrique et propice à un impact majeur des données extrêmes. Une échelle ordinale en six niveaux a donc été utilisée dans la présente étude (0 = gravité nulle à 5 = forte gravité). Pour les délits impossibles à classer dans l'Indice de Statistique Canada et pour ceux de la catégorie « Autres délits », la moyenne observée de la gravité des délits dans l'échantillon ($M = 3$) a été imputée. L'indicateur de gravité correspond à la moyenne des scores de gravité de l'ensemble des délits commis au cours d'une année de suivi.

Conflits familiaux. Les jeunes et les parents ont répondu à 20 items provenant du Conflict Behavior Questionnaire (Prinz, Foster, Kent, & O'Leary, 1979). En pensant à ce qui s'était passé au cours des deux dernières semaines, ils devaient évaluer chaque énoncé à partir d'une échelle de type Likert en 5 points allant de « jamais » à « toujours ». La moyenne des scores de chaque énoncé est calculée afin d'obtenir un score total allant de 1 à 5. Plus le score est élevé, plus les conflits sont importants. La version longue de ce questionnaire présente une bonne fidélité test-retest ainsi qu'une cohérence interne de .90 (Robin & Foster, 1989). Dans la présente étude, la valeur de l'alpha de Cronbach est de .93 pour la version du jeune et .95 pour la version du parent.

Supervision parentale. La supervision parentale a été évaluée par le Parental Monitoring Scale (Silverberg & Small, 1991). Cette échelle a été validée par Li et collaborateurs (2000) et présente une cohérence interne satisfaisante avec des coefficients alpha de Cronbach variant de .70 à .77. Les jeunes et les parents ont répondu à six items sur une échelle de type Likert en cinq points. La

moyenne des scores de chaque item est calculée afin d'obtenir un score total allant de 1 à 5. Plus le score est élevé, plus la supervision parentale actuelle est importante. La valeur de l'alpha de Cronbach est de .71 pour la version du jeune et .81 pour la version du parent dans la présente étude.

Relations parents-enfants. La qualité des relations parents-enfants a été mesurée par deux des cinq instruments qui composent le Clinical Assessment Package (Hudson, 1982), soit le Child's Attitudes toward the Mother et le Child's Attitudes toward the Father (Giuli & Hudson, 1977). Ces deux instruments présentent de bons indices de cohérence interne (alpha de Cronbach > .90) et de validité de construit (Giuli & Hudson, 1978). Les jeunes ont répondu aux 25 items de chaque instrument à l'aide d'une échelle de type Likert en cinq points. Le score global de l'échelle varie entre 0 et 125; plus il est élevé, plus les problèmes relationnels actuels sont importants. Pour le présent échantillon, la valeur de l'alpha de Cronbach est de .96 pour la relation avec la mère et de .97 pour la relation avec le père.

Fonctionnement familial. Le fonctionnement familial a été mesuré à l'aide d'une mesure abrégée de 12 items, l'échelle de fonctionnement général du Family Assessment Device (Epstein, Baldwin, & Bishop, 1983). Elle a été remplie par les parents afin de mesurer le niveau global de santé/pathologie de la famille. Une échelle de type Likert en quatre points a permis aux parents de répondre aux différentes affirmations. La moyenne des scores de chaque item est calculée afin d'obtenir un score total allant de 1 à 4. Plus le score est élevé, plus le fonctionnement familial actuel est problématique (Miller, Epstein, Bishop, & Keitner, 1985). La cohérence interne de cette échelle est bonne, étant de .92 (Epstein, Baldwin, & Bishop, 1983). Dans la présente étude, la valeur de l'alpha de Cronbach est de .88.

Problèmes intériorisés. Afin de documenter les problèmes intériorisés des jeunes, la dimension problèmes de comportement intériorisés de la version française du Child Behavior Checklist / 4-18 (CBCL, Achenbach, 1991), complétée par le parent, a été utilisée. Le score correspond à la somme des scores attribués aux sous-échelles d'anxiété/dépression, de retrait et de somatisation. Il est ensuite transformé en score *T*, dont la moyenne pour l'ensemble de la population est de 50 avec un écart-type de 10, selon le sexe et l'âge du jeune. Un score élevé indique la présence de difficultés. En pensant à la situation actuelle de son enfant ainsi qu'à celle des six derniers mois, le parent doit évaluer si l'item s'avère « faux », « plus ou moins vrai » ou « toujours vrai ou souvent vrai ». L'échelle

des problèmes intériorisés présente une excellente fidélité test-retest de .91 et obtient un coefficient de cohérence interne élevé, étant de .90 (Achenbach & Rescorla, 2001).

Maltraitance et toxicomanie. L'intervenant responsable de l'étape d'évaluation/orientation doit déterminer sous quels motifs il se base pour énoncer que le développement et la sécurité de l'enfant sont compromis. Une extraction de données dans la banque de données informatisées des centres jeunesse a donc été effectuée afin de documenter la présence ou l'absence de maltraitance et de toxicomanie. Ainsi, si l'intervenant statuait que la situation de compromission était liée à de l'abandon, à de la négligence, à des mauvais traitements psychologiques ou à de l'abus physique ou sexuel, la présence de maltraitance était établie. La présence de toxicomanie était déterminée lorsque l'intervenant précisait que les troubles de comportement sérieux du jeune provenaient, entre autres, d'une problématique liée à la drogue.

Mesures d'hébergement. Les mesures d'hébergement hors du milieu familial sont documentées dans la banque de données informatisées des centres jeunesse. L'extraction de données a permis de statuer sur la présence/absence d'une mesure d'hébergement hors du milieu familial pour chaque jeune entre février 2007 et avril 2013 et, le cas échéant, le nombre de jours d'hébergement au cours de chaque année suivant le premier délit.

Caractéristiques sociodémographiques. Des données concernant l'âge au moment de la collecte de données et le sexe des jeunes ont été obtenues à partir des données extraites du système clientèle jeunesse (banque de données informatisées des centres jeunesse) et de questions insérées dans les questionnaires administrés aux jeunes et aux parents.

Stratégies d'analyses

Une analyse multivariée de classes latentes (latent class analysis, Collins & Lanza, 2009) a été réalisée afin d'identifier des sous-groupes homogènes de jeunes présentant des trajectoires similaires sur les trois indicateurs de délinquance. Cette technique présente plusieurs avantages comparativement aux modèles classiques d'analyses de regroupement (*cluster analysis*). Premièrement, elle est basée sur un modèle statistique qui estime la probabilité de réponse de chaque catégorie de chaque indicateur, permettant ainsi d'établir l'ajustement du modèle avec les fréquences observées. Ces informations sont essentielles pour déterminer empiriquement le nombre optimal de classes qui permet de capturer la diversité des trajectoires tout en favorisant une

représentation parcimonieuse. Deuxièmement, en raison de leur méthode d'estimation basée sur l'algorithme espérance-maximisation, cette analyse est robuste aux données manquantes selon un patron MCAR (*Missing completely at random*) ou MAR (*Missing at random*). Enfin, cette technique s'applique à des indicateurs (variables dépendantes) calculés sur une échelle nominale ou ordinale (le cas présent). Ainsi, cette analyse a été réalisée simultanément sur les 9 indicateurs (3 indicateurs x 3 années) à l'aide du logiciel Mplus version 7 (Muthén & Muthén, 2012). Des solutions de 1 à 6 classes ont été étudiées. La solution retenue présente le meilleur compromis entre un bon indice d'ajustement pénalisé pour la complexité (critère Bayesian's information criterion (BIC); valeur basse représente un meilleur ajustement du modèle) et la qualité générale de classification (entropie; valeur élevée signifie une meilleure classification). Des analyses de variance univariée (ANOVA) ont ensuite été effectuées afin de comparer les indicateurs de délinquance (fréquence, variété, gravité) des différents sous-groupes à chacune des années suivant le premier délit. Les scores des sous-groupes de jeunes qui n'ont pas commis de délits au cours d'une année (c.-à-d. absence de délits) n'ont pas été comparés. Les tailles d'effet (V de Cramer et η^2 Carré) ont été estimées selon les barèmes de Cohen (1988) où $V > .10$ et $\eta^2 > .01$ sont considérés comme un effet de petite taille, alors que $V > .30$ et $\eta^2 > .09$ sont considérés comme un effet de taille modérée et que $V > .50$ et $\eta^2 > .25$ sont considérés comme un effet de grande taille.

Des analyses de comparaison (tests du chi-carré) et des analyses de variances univariées (ANOVA) ont été réalisées afin de comparer les jeunes des quatre trajectoires sur le plan des caractéristiques familiales, individuelles et sociodémographiques. Une analyse de régression logistique de type pas à pas descendante a finalement été effectuée afin d'examiner simultanément les caractéristiques familiales et individuelles qui permettent de prédire l'appartenance à l'une ou l'autre des trajectoires de délinquance. La vérification des données a permis de s'assurer du respect des conditions d'utilisation de la régression logistique. Des analyses de corrélation ont préalablement été exécutées et ne révèlent pas de problème de multicollinéarité entre les prédicteurs.

Résultats

Traitement des données manquantes

Une technique d'imputation multiple a été appliquée aux données manquantes liées à la collecte auprès des membres de la famille à l'aide d'une approche par ensembles complets de données. Les variables du modèle (caractéristiques familiales et individuelles) ont servi de base pour l'imputation.

En lien avec l'extraction des données informatisées, chaque jeune a été suivi en moyenne 2.42 années à la suite de son premier délit sanctionné en vertu de la LSJPA. Plus précisément, les trois premiers indicateurs annuels de délinquance sont disponibles pour tous les jeunes pour la première année suivant le premier délit, pour 81.7% ($n = 94$) des jeunes pour la deuxième année suivant le premier délit et pour 57.4% ($n = 66$) des jeunes pour la troisième année suivant le premier délit. Les scores ont été calculés pour une minorité de jeunes pour les années subséquentes, soit 19.1% pour la quatrième année et moins de 5% pour la cinquième et la sixième année. Les trois dernières années n'ont donc pas été utilisées dans les analyses en raison du petit nombre d'observations.

Parmi les jeunes qui ont des données manquantes au cours des trois premières années suivant le premier délit, deux profils de données manquantes ont été observés, soit 1) les jeunes ayant des données uniquement à la première année ($n = 21$) ou 2) les jeunes avec des données aux deux premières années ($n = 28$). Ces données manquantes s'expliquent par la fin de l'étude (date de fin d'extraction des données) ou de l'atteinte des 18 ans du jeune. Afin d'établir le profil des données manquantes (MCAR ou MAR), les deux profils de données manquantes ainsi que le profil des jeunes ayant des données aux trois premières années ($n = 66$) ont été comparés sur les données de la première année. Les résultats révèlent des différences significatives pour deux des six indicateurs de comparaison selon le profil de données manquantes (c.-à-d., âge au premier délit, gravité des délits à la première année). Ces résultats supportent donc le choix d'une approche statistique robuste au patron MAR de données manquantes, telle que l'analyse en classes latentes.

Description des trajectoires de délinquance

Au cours des trois années de suivi retenues, les jeunes ont commis un total de 1629 délits. L'âge moyen au moment du premier délit était de 14.92 ans ($ET = 1.19$, étendue = 12 à 17 ans). Les indices de complexité et d'ajustement des modèles de classes latentes pour les solutions d'une à six classes sont présentés au Tableau 4. La solution à quatre classes, ici vues comme des trajectoires de délinquance, semble être le meilleur compromis entre la valeur du BIC la plus basse et une entropie élevée.

Les scores moyens des neuf indicateurs pour les quatre trajectoires de délinquance sont présentés à la Figure 4. La première trajectoire, la « délinquance élevée », regroupe 17 jeunes (14.78%) présentant une délinquance élevée au cours des trois années suivant le premier délit, tant pour ce qui est de la fréquence (3.18 au T1; 2.75 au T2; 2.78 au T3), de la diversité (2.24 au T1; 1.83 au T2;

2.22 au T3) que de la gravité (1.99 au T1; 1.45 au T2; 1.59 au T3). Ces jeunes ont en moyenne 15.29 ans et sont majoritairement de sexe masculin (76.5%). La deuxième trajectoire, la « délinquance faible », comprend 67 jeunes (58.26%) dont les indicateurs moyens de fréquence (2.18 au T1), de diversité (1.40 au T1) et de gravité (1.94 au T1) sont présents au cours de la première année. Cette trajectoire est composée de 41 garçons (61.2%) et 26 filles (38.8%) qui ont en moyenne 15.19 ans. La troisième trajectoire, la « délinquance modérée en diminution », regroupe 17 jeunes (14.78%) présentant des indicateurs moyens de fréquence (2.29 au T1; 2.00 au T2), de diversité (1.53 au T1; 1.71 au T2) et de gravité (1.75 au T1; 1.53 au T2) au cours des deux premières années qui suivent le premier délit. Cette trajectoire de délinquance regroupe une majorité de garçons (94.1%) ayant en moyenne 14.09 ans. Finalement, la quatrième trajectoire, la « délinquance variable » comprend 14 jeunes (12.17%) qui présentent une délinquance variable au cours des trois années suivant le premier délit. Plus précisément, les scores moyens sont élevés à la première année (fréquence de 3.29 au T1; diversité de 1.86 au T1; gravité de 2.24 au T1), nuls à la deuxième année et modérés à élevés à la troisième année (fréquence de 1.67 au T3; diversité de 1,33 au T3; gravité de 1.50 au T3). Ces jeunes ont en moyenne 14.21 ans et sont majoritairement de sexe masculin (78.6%)

Les analyses de variance univariée (ANOVA) révèlent des différences significatives entre les scores de fréquence des jeunes de la trajectoire « délinquance faible » et ceux des trajectoires de « délinquance élevée » et « délinquance variable » à la première année ($F(3, N = 115) = 6.79, p < .001, \eta^2 = .16$) ainsi qu'entre les jeunes des trajectoires « délinquance élevée » et « délinquance variable » à la troisième année ($F(1, N = 31) = 4.55, p = .049, \eta^2 = .22$), avec des tailles d'effet modérées. Ainsi, comparativement aux jeunes des trajectoires « délinquance élevée », ceux des trajectoires « délinquance faible » commettent moins de délits au cours de la première année et ceux de la trajectoire « délinquance variable » en commettent moins à la troisième année. De plus, les jeunes appartenant à la trajectoire « délinquance variable » commettent plus de délits que ceux de la trajectoire « délinquance faible » à la première année. Pour ce qui est des scores de diversité, des différences significatives sont observées entre les jeunes de la trajectoire « délinquance élevée » et ceux des trajectoires « délinquance faible » et « délinquance modérée en diminution » à la première année ($F(3, N = 115) = 5.77, p < .001, \eta^2 = .16$) et entre les jeunes des trajectoires « délinquance élevée » et « délinquance variable » à la troisième année ($F(1, N = 31) = 5.95, p = .027, \eta^2 = .27$), avec des tailles d'effet modérées et grandes, respectivement. Plus précisément, les jeunes

appartenant à la trajectoire « délinquance élevée » ont des scores de diversité plus élevés que ceux des trajectoires « délinquance faible » et « délinquance modérée en diminution » à la première année et que ceux de la trajectoire « délinquance variable » à la troisième année. Aucune différence significative n'est notée entre les jeunes des quatre trajectoires sur le plan des scores de gravité des trois années suivant le premier délit et des scores de fréquence et de diversité de la deuxième année.

Des analyses secondaires (tests du chi-carré et ANOVA) ont été effectuées afin de vérifier si la période d'accalmie de délinquance observée au cours de la deuxième année de suivi chez les jeunes appartenant à la trajectoire « délinquance variable » était explicable par un hébergement hors du milieu familial, offrant un encadrement différent au jeune. Les jeunes des quatre trajectoires ont donc été comparés sur le plan de la présence/absence d'une mesure d'hébergement hors du milieu familial et sur le plan du nombre de jours d'hébergement hors du milieu familial au cours de chaque année suivant le premier délit. Des différences significatives sont notées uniquement au cours de la troisième année suivant le premier délit, $F(3, N = 115) = 5.73, p < .01$, les jeunes appartenant aux trajectoires « délinquance élevée » et « délinquance variable » étant placés sur une plus longue période que les jeunes de la trajectoire « délinquance faible » (moyennes respectives de 168.33 jours, 167.55 jours et 41.30 jours). L'hypothèse d'une accalmie attribuable à un hébergement hors du milieu familial pour expliquer les variations est donc rejetée.

Caractéristiques associées aux trajectoires de délinquance

Les résultats des analyses de comparaison entre les jeunes des quatre trajectoires sur le plan des caractéristiques familiales (relations familiales, supervision parentale, conflits familiaux, fonctionnement familial, maltraitance), des caractéristiques individuelles (problèmes intériorisés, toxicomanie) et des caractéristiques sociodémographiques (âge au moment du premier délit et sexe) sont présentés au Tableau 5, mais ne sont pas rapportés ici pour éviter la répétition, les résultats principaux étant retrouvés dans l'analyse subséquente. Une analyse de régression logistique de type descendante a été effectuée afin d'examiner simultanément les caractéristiques familiales et individuelles permettant de prédire l'appartenance à une trajectoire de délinquance tout en contrôlant pour deux caractéristiques sociodémographiques. La trajectoire « délinquance élevée » a été désignée comme groupe de référence afin de déterminer les caractéristiques qui distinguent les

autres trajectoires de la trajectoire de délinquance la plus à risque de délinquance persistante. Les résultats sont présentés au Tableau 6.

Le modèle final est significatif, $X^2(9, N = 115) = 40.52, p < .001$, avec un Pseudo R^2 de Nagelkerke de .33. Trois variables permettent significativement de prédire l'appartenance aux différents groupes : l'âge au moment du premier délit, les conflits familiaux (selon le parent) et le fonctionnement familial. Les autres caractéristiques sont non significatives. La qualité de l'ajustement (*goodness-of-fit*) permet de conclure à une bonne discrimination entre les groupes sur la base des trois variables retenues, rejetant l'hypothèse d'une différence significative entre les valeurs observées et les valeurs prédites, $X^2(333, N = 115) = 330.69, p = .425$, selon le critère de Pearson.

Globalement, le modèle permet de classifier correctement 60.00% des jeunes. Afin de déterminer la précision de cette classification, des auteurs proposent de calculer le pourcentage d'individus correctement classifiés par la chance et d'y ajouter 25% (Bayaga, 2010; Hosmer & Lemeshow, 1989; Petrucci, 2009). Pour ce faire, le pourcentage d'individus présents dans chaque groupe doit être mis au carré et additionné pour ensuite y ajouter 25%. Le modèle répond donc à ce critère d'efficacité (60.00% > 49.82%).

Les conflits familiaux (selon le parent) permettent de prédire l'appartenance à la trajectoire « délinquance modérée en diminution » par rapport à la trajectoire « délinquance élevée ». Cela signifie que comparativement aux jeunes de cette dernière trajectoire, les jeunes de la trajectoire « délinquance modérée en diminution » ont moins de conflits avec leurs parents. Bien que la variable du fonctionnement familial soit incluse dans le modèle final, cette variable ne permet pas de prédire de façon significative l'appartenance à une trajectoire de délinquance. La forte corrélation (Cohen, 1988) observée entre cette variable et la variable de conflits familiaux ($r = .50$) est susceptible d'avoir masqué l'impact du fonctionnement familial. Plus précisément, les conflits familiaux semblent contribuer davantage à la distinction entre les jeunes de la trajectoire « délinquance élevée » et ceux des trajectoires « délinquance modérée et diminution » que le fonctionnement familial. Ainsi, lorsque ces variables sont étudiées simultanément, la contribution unique du fonctionnement familial s'estompe. L'âge au moment du premier délit permet de prédire l'appartenance à la trajectoire « délinquance modérée en diminution » et à la trajectoire « délinquance variable ». Plus précisément, les adolescents qui sont moins âgés au moment du premier délit sont plus susceptibles d'appartenir

à la trajectoire « délinquance modérée en diminution » ou à la trajectoire « délinquance variable » plutôt qu'à la trajectoire « délinquance élevée ».

Discussion

La présente étude avait comme objectif d'identifier les différentes trajectoires de délinquance de jeunes suivis subséquentement ou simultanément en vertu de la LPJ pour TC sérieux et en vertu de la LSJPA et d'identifier les caractéristiques familiales et individuelles associées à l'appartenance à chacune de ces trajectoires. Quatre trajectoires de délinquance ont été identifiées dans notre échantillon. Ce résultat confirme ceux des études précédentes considérant que la majorité d'entre elles ont distingué quatre ou cinq trajectoires de délinquance. Certaines trajectoires identifiées dans notre échantillon sont également similaires à celles présentes dans les études théoriques et empiriques précédentes.

Premièrement, une trajectoire de délinquance élevée est identifiée dans la présente étude (14.78%), trajectoire généralement retrouvée tant dans les recherches portant sur un échantillon de la population générale que ceux utilisant un échantillon clinique. Les scores de fréquence, de diversité et de gravité des jeunes de cette trajectoire sont élevés et persistants au cours du suivi, ce qui s'apparente à la délinquance de condition décrite par Leblanc (2010). Au sein de notre échantillon, le pourcentage de jeunes appartenant à cette trajectoire est toutefois supérieur à ce qui est rapporté par Leblanc (2010) parmi les jeunes qui commettent des délits (5%). Il est possible de croire que l'utilisation d'un échantillon clinique soit responsable de cette différence, la trajectoire de délinquance élevée étant légèrement plus prévalente dans l'échantillon clinique de Jennings (2011; 17.90% de l'échantillon de jeunes délinquants) et dans l'échantillon d'adolescents délinquants de Livingston et collaborateurs (2008; 11%). Une comparaison entre les scores de fréquence observés dans ces deux études et les scores de fréquence brute observés dans la présente étude met toutefois en évidence que les jeunes de notre échantillon s'engagent dans un plus grand nombre de délits, ces derniers commettant en moyenne entre 10.83 (2^e année suivant le premier délit) et 16.82 délits (1^{re} année suivant le premier délit) par année. Plus précisément, dans l'étude de Jennings (2011), les jeunes appartenant à la trajectoire de délinquance élevée ont été arrêtés entre cinq et six fois par année. Livingston et collaborateurs (2008) ont pour leur part observé qu'une moyenne de 11 délits étaient commis par les jeunes de cette trajectoire au cours de l'adolescence. Il est nécessaire de demeurer prudent dans l'interprétation de ces résultats considérant que dans la présente étude, la

délinquance est mesurée par le nombre d'infractions alors que dans l'étude de Jennings (2011), la délinquance correspond au nombre d'arrestations.

Deuxièmement, tel qu'attendu, une trajectoire de délinquance faible est identifiée dans notre échantillon (58.26%). Cette trajectoire partage plusieurs similarités avec la délinquance d'occasion décrite par Leblanc (2010), trajectoire empruntée par près de la moitié des adolescents, dont 16% des délinquants sanctionnés par les autorités (Leblanc, 1995) et caractérisée par quelques infractions mineures commises sur une courte période de temps. La prévalence de jeunes appartenant à la trajectoire « délinquance faible » observée dans notre échantillon est similaire à celle présente dans l'échantillon clinique de Jennings (2011; 61.99% de l'échantillon de jeunes délinquants). Dans la présente étude, les jeunes appartenant à cette trajectoire semblent toutefois commettre un plus grand nombre de délits (moyenne de 6.58 la première année suivant le premier délit) que ceux de l'échantillon de Jennings (2011; environ une arrestation par année). Les scores élevés de délinquance observés dans l'échantillon à l'étude sont susceptibles d'avoir fait diminuer l'écart entre la trajectoire « délinquance faible » et les trajectoires plus problématiques. Il est donc possible d'émettre l'hypothèse que cette trajectoire n'aurait pas été considérée comme de la délinquance faible dans un autre échantillon, mais plutôt comme étant une délinquance brève et intense.

Troisièmement, la trajectoire « délinquance modérée en diminution » partage plusieurs caractéristiques avec la délinquance transitoire de Leblanc (2010), caractérisée par des scores plus élevés de fréquence, de gravité et de diversité de délits qui s'échelonnent sur quelques années. La trajectoire « délinquance modérée en diminution » est toutefois moins prévalente au sein de notre échantillon (14.78%) que l'est la délinquance de transition de Leblanc (2010). Il est possible de croire que les particularités de l'échantillon utilisé expliquent en partie cette différence. De fait, les jeunes de l'échantillon sont à plus haut risque de délinquance persistante que ceux de la population générale, ce qui est susceptible de diminuer la proportion de jeunes appartenant aux trajectoires de délinquance moins graves, dont la trajectoire « délinquance modérée en diminution ». D'ailleurs, dans l'étude de Livingston et collaborateurs (2008), une trajectoire semblable a été identifiée sous l'appellation de trajectoire de délinquance modérée précoce, trajectoire empruntée par 23% de l'échantillon et caractérisée par la commission d'en moyenne quatre délits au cours de l'adolescence.

Quatrièmement, il est difficile de comparer la dernière trajectoire de délinquance qui correspond à la « délinquance variable » (12.17% de l'échantillon) avec les études empiriques précédentes considérant que la majorité d'entre elles n'ont pas identifié de trajectoire de délinquance semblable. À notre connaissance, une seule étude a fait le même constat. Il s'agit de celle de Bushway, Thornberry et Khohn (2003) qui s'est intéressée à la délinquance autodéclarée de près de 900 jeunes provenant d'écoles publiques de New York entre l'âge de 13 ans et demi et 22 ans. Ces chercheurs ont identifié une trajectoire de délinquance intermittente, présente chez 8.6% de l'échantillon et caractérisée par une récurrence de délinquance après une courte période d'accalmie. Des analyses supplémentaires ont permis de mettre en lumière que les jeunes de la trajectoire « délinquance variable » n'étaient pas davantage hébergés hors du milieu familial au cours de la deuxième année suivant le premier délit, éliminant ainsi la possibilité que les variations de cette trajectoire soient attribuables à une mesure d'hébergement. Ces analyses nous ont permis de constater que les jeunes de cette trajectoire et ceux de la trajectoire « délinquance élevée » partageaient des taux d'hébergement hors du milieu familial semblables au cours de la troisième année suivant le premier délit. Cela porte à croire que bien que ces jeunes commettent des délits moins fréquents et moins diversifiés que les jeunes de la trajectoire « délinquance élevée », ils demeurent préoccupants. Il est important de noter que l'utilisation de plusieurs scores de délinquance a permis d'apporter plus de précision sur la délinquance commise par les jeunes de la trajectoire « délinquance variable », la fréquence et la diversité de leurs délits n'étant pas aussi élevées que la gravité de leurs délits. Cette trajectoire semble plus préoccupante lorsque la gravité est considérée, étant presque aussi forte que celle de la « délinquance élevée » à la troisième année de suivi.

Tel qu'attendu, l'âge et les conflits familiaux (selon le parent) sont associés à la trajectoire « délinquance élevée » (Pepler et al., 2010; Wiesner & Sibereisner, 2003; Wiesner & Windle, 2004), les adolescents plus âgés au moment du premier délit et qui ont plus de conflits avec leurs parents étant plus susceptibles d'appartenir à la trajectoire « délinquance élevée » par rapport à la trajectoire « délinquance modérée en diminution » dans la présente étude. Le fonctionnement familial semble également associé à la trajectoire « délinquance élevée ». Par contre, tel qu'énoncé précédemment, les conflits familiaux semblent contribuer davantage à la relation que le fonctionnement familial. Ainsi, lorsque ces variables sont étudiées simultanément, la contribution unique du fonctionnement familial s'estompe.

Les résultats obtenus indiquent que les jeunes ne se distinguent pas significativement sur la base de la maltraitance, des problèmes relationnels avec la mère et avec le père ainsi que des problèmes intériorisés et de la toxicomanie. Il est tout de même important de nuancer ces résultats en prenant en considération l'utilisation d'un échantillon recevant des services en vertu de la LPJ. Plus précisément, des taux plus élevés de problèmes familiaux et individuels sont susceptibles d'être observés au sein de cet échantillon et conséquemment, moins de variabilité serait présente dans les données, ce qui pourrait nuire à l'identification de différences significatives. Il est tout de même intéressant de constater que malgré le caractère restrictif de l'échantillon, des différences significatives sont observées entre les jeunes de la trajectoire « délinquance élevée » et ceux de la trajectoire « délinquance modérée en diminution » laissant croire à de réelles distinctions entre les jeunes des différentes trajectoires.

Cette étude présente plusieurs forces. L'utilisation d'un vaste échantillon clinique et de données souvent difficiles à obtenir en raison du caractère juridique et clinique des situations suivies en vertu de la LPJ et de la LSJPA doit être soulignée. Cela a permis, entre autres, d'étudier l'association entre les caractéristiques de la dynamique familiale et les trajectoires de délinquance au sein d'un échantillon préoccupant. La présente étude contribue particulièrement à l'avancement des connaissances portant sur cette association en 1) observant le début de trajectoire de délinquance possible pour près de la moitié de l'échantillon, 2) utilisant conjointement plusieurs indicateurs de délinquance et 3) étudiant plusieurs caractéristiques de la dynamique familiale, remplies tantôt par le jeune, tantôt par le parent, tantôt par les deux répondants, permettant ainsi d'obtenir un portrait plus complet et plus précis de ce phénomène.

Bien que la présente étude ait de nombreuses forces à souligner, elle présente aussi certaines limites. Les scores de délinquance utilisés portent sur les délits sanctionnés par les autorités. Ce type de données permet une plus grande précision sur le moment de survenue des délits et donc, des trajectoires de délinquance plus valides. Par contre, il se peut que la création des trajectoires ne représente pas parfaitement la progression des délits commis par les jeunes considérant que ce ne sont pas tous les délits qui viennent à l'attention des autorités et que les policiers disposent d'un pouvoir discrétionnaire en regard de certains délits (c.-à-d. le pouvoir de ne pas entamer de procédures judiciaires; Leblanc, 2010). D'un autre côté, les mesures autorapportées posent problème en ce sens qu'elles permettent d'identifier des délits plus bénins, acceptés par l'ensemble

de la population, mais minimisent les délits plus graves (Babinski, Hartsough, & Lambert, 2001). Ensuite, le recours à un échantillon de jeunes suivis en vertu de la LPJ pour troubles de comportements sérieux et sanctionnés en vertu de la LSJPA nuit à la généralisation des résultats étant donné sa grande spécificité. Enfin, la durée du suivi des délits des jeunes est relativement courte considérant que pour la majorité de l'échantillon, les scores de délinquance sont disponibles entre deux et trois ans à la suite du premier délit.

Conclusion

Les résultats renforcent l'importance de procéder à la création de programmes de prévention et d'intervention précoces et adaptés, particulièrement chez les jeunes à risque de délinquance persistante à l'âge adulte, telle que les jeunes doublement pris en charge en vertu de la LPJ pour TC sérieux et en vertu de la LSJPA. Malgré le caractère restrictif de l'échantillon, les résultats mettent en évidence qu'il s'agit d'un groupe hétérogène, s'engageant dans des trajectoires de délinquance différentes et se distinguant selon la trajectoire empruntée. Il apparaît évident, à la lecture des résultats, qu'une stratégie unique s'appliquant à l'ensemble de ces jeunes n'est pas optimale pour éviter l'engagement dans une trajectoire de délinquance persistante. Cela renforce l'importance d'opter pour des interventions basées sur une évaluation initiale rigoureuse documentant entre autres les délits commis par le jeune et les forces et les difficultés rencontrées au sein de la dynamique familiale.

Il serait d'ailleurs pertinent d'encourager les intervenants à bien évaluer les besoins des jeunes suivis simultanément ou subséquentement par la LPJ et la LSJPA, ces jeunes ayant besoin d'interventions s'adressant à l'intégralité de leurs besoins, tant en matière de protection qu'en matière de réadaptation. La concertation des mandats respectifs liés à ces deux lois peut sembler problématique, mais devient essentielle dans la prise en charge de ces jeunes qui représentent un défi clinique et législatif particulier. La collaboration et la mise sur pied d'un plan d'interventions complémentaires basé sur une analyse clinique des besoins de chaque adolescent et de sa famille s'avèrent donc essentielles.

Il est également possible de croire que des interventions basées sur une approche de médiation pourraient être privilégiées afin de mobiliser le jeune et de soutenir les parents dans une recherche de solutions visant à faire cesser les conduites délinquantes du jeune (Drapeau et al., 2013). Qui

plus est, au sein de cette approche, les jeunes et leurs parents seraient invités à partager leur vision de la situation, à exprimer leurs besoins et à proposer des moyens pour résoudre leurs problèmes. Cela pourrait donc permettre aux jeunes et à leurs parents d'apprendre à mieux communiquer et à mieux gérer leurs conflits.

Comme la majorité des études précédentes a utilisé seulement la fréquence dans la création des trajectoires de délinquance, nos résultats renforcent la nécessité de considérer également la gravité des délits dans les recherches futures. Effectivement, les scores de fréquence et de diversité des délits ne sont pas aussi élevés que les scores de gravité des délits au sein de la trajectoire « délinquance variable » et l'utilisation conjointe de ces indicateurs a permis de dresser un portrait plus juste de la délinquance des jeunes qui semblent avoir récidivé au cours du suivi. Il pourrait d'ailleurs être pertinent d'essayer de comprendre davantage ce groupe de jeunes dont les caractéristiques familiales sont moins problématiques, mais dont la délinquance est préoccupante. Dans les prochaines recherches, il sera aussi important d'évaluer les caractéristiques familiales dès la commission du premier délit et de couvrir l'ensemble de la période adolescente.

Références

- Achenbach, T.M. (1991). *The Child Behavior Checklist*. Burlington, VT: University of Vermont, Department of Psychiatry.
- Andrews, D. A., Bonta, J., & Wormith, J. S. (2006). The recent past and near future of risk and/or need assessment. *Crime & Delinquency*, 52(1), 7-27.
- Association des centres jeunesse du Québec (2016). *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse 2015-2016*. Montréal : Association des centres jeunesse du Québec.
- Babinski, L. M., Hartsough, C. S., & Lambert, N. M. (2001). A comparison of self-report of criminal involvement and official arrest records. *Aggressive Behavior*, 27(1), 44-54.
- Bayaga, A. (2010). Multinomial logistic regression: Usage and application in risk analysis. *Journal of Applied Quantitative Methods*, 5(2), 288-297.
- Bushway, S. D., Thornberry, T. P., & Krohn, M. D. (2003). Desistance as a developmental process: A comparison of static and dynamic approaches. *Journal of Quantitative Criminology*, 19(2), 129-153.
- Casey Family Programs, & Georgetown University Center for Juvenile Justice Reform. (2010). *Juvenile justice and child welfare integration*, 6.
- Chung, I. J., Hill, K. G., Hawkins, J. D., Gilchrist, L. D., & Nagin, D. S. (2002). Childhood predictors of offense trajectories. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 39(1), 60-90.
- Cohen, J. (1988). *Statistical power analysis for the behavioral sciences* (2nd ed.). Hillsdale, NJ: Lawrence Earlbaum Associates.
- Collins, L. M., & Lanza, S. T. (2013). *Latent class and latent transition analysis: With applications in the social, behavioral, and health sciences* (Vol. 718). Hoboken, NJ: John Wiley & Sons.
- Comité d'experts sur la révision de la Loi sur la protection de la jeunesse (2004). *La protection des enfants au Québec: Une responsabilité à mieux partager*. Québec: Ministère de la santé et des services sociaux.
- Craig, W., Schumann, L., Petrunka, K., Khan, S., & Peters, R. (2011). Government costs associated with delinquent trajectories. *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 2(2.1), 263-293.
- Day, D. M., Nielsen, J. D., Ward, A. K., Sun, Y., Rosenthal, J. S., Duchesne, T., ... & Rossman, L. (2012). Long-term follow-up of criminal activity with adjudicated youth in Ontario: Identifying offence trajectories and predictors/correlates of trajectory group membership. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice/La Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 54(4), 377-413.
- Day, D. M., & Wanklyn, S. G. (2012) *Détermination et définition des principaux facteurs de risque du comportement antisocial et délinquant chez les enfants et les jeunes*. Rapport de recherche : 2012-2013. Ottawa, ON : Centre national de prévention du crime (CNPC).
- De Lisi, M. (2015). Age-crime curve and criminal career patterns. In J. Morizot & L. Kazemian (Eds.), *The development of criminal and antisocial behavior: Theoretical foundations and practical applications* (p.51-63). London: Springer.
- Derzon, J. H. (2010). The correspondence of family features with problem, aggressive, criminal, and violent behavior: A meta-analysis. *Journal of Experimental Criminology*, 6(3), 263-292.
- de Vries, L. A., Hoeve, M., Assink, M., Stams, G. J. J. M., & Asscher, J. J. (2015). Practitioner review: Effective ingredients of prevention programs for youth at risk of persistent juvenile delinquency: Recommendations for clinical practice. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 52(2), 108-121.

- Dodge, K. A., Coie, J. D., & Lynam, D. (2006). *Aggression and antisocial behavior in youth*. Handbook of child psychology.
- Drapeau, S., Lessard, G., Turcotte, D., Ivers, H., Lépine, R., Tremblay, J., ... Villate, A. (2013). *Le programme PréCrimAdo, l'épreuve des faits*. Rapport présenté au Conseil national de prévention du crime, Québec : Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque.
- Ellenbogen, S., Trocmé, N., & Wekerle, C. (2013). The relationship between dimensions of physical abuse and aggressive behavior in a child protective services involved sample of adolescents. *Journal of Child & Adolescent Trauma*, 6(2), 91-105.
- Epstein, N. B., Baldwin, L. M., & Bishop, D. S. (1983). The McMaster family assessment device. *Journal of Marital and Family Therapy*, 9, 171-180.
- Evans, S. Z., Gordon Simons, L., & Simons, R. L. (2014). Factors that influence trajectories of delinquency throughout adolescence. *Journal of Youth and Adolescence*, 45(1), 156-171.
- Fréchette, M., & Leblanc, M. (1987). *Délinquances et délinquants*. Boucherville : Gaetan Morin.
- Gagné, M. H., Desbiens, N., & Blouin, K. (2004). Trois profils-types de jeunes affichant des problèmes de comportement sérieux. *Éducation et francophonie*, 32(1), 276-311.
- Giuli, C., & Hudson, W. (1977). Assessing parent-child relationship disorders in clinical practice. *Journal of Social Service Research*, 1(1), 77-92.
- Gouvernement du Québec (2006). *Loi sur la Protection de la Jeunesse*, L.R.Q.c. P-34.1 (Youth Protection Act).
- Hélie, S., & Laurier, C. (2012). *Récurrence de la violence, subie ou agie, après une première intervention en protection de la jeunesse. Ampleur du risque et facteurs associés*. Rapport final déposé à la Table des directeurs des services professionnels de l'Association des centres jeunesse du Québec.
- Hoeve, M., Blokland, A., Dubas, J. S., Loeber, R., Gerris, J. R., & van der Laan, P. H. (2008). Trajectories of delinquency and parenting styles. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 36(2), 223-235.
- Hosmer, D. W., & Lemeshow, S. (1989). *Applied logistic regression*. New York, John Wiley.
- Hudson, W. (1982). *Measures for clinical practice. A sourcebook*. Londres: The Free Press.
- Jennings, W. G. (2011). Sex disaggregated trajectories of status offenders: Does CINS/FINS status prevent male and female youth from becoming labeled delinquent? *American Journal of Criminal Justice*, 36(2), 177-187.
- Jennings, W. G., & Reingle, J. M. (2012). On the number and shape of developmental/life-course violence, aggression, and delinquency trajectories: A state-of-the-art review. *Journal of Criminal Justice*, 40(6), 472-489.
- Jonson-Reid, M., & Barth, R. P. (2000). From maltreatment report to juvenile incarceration: The role of child welfare services. *Child Abuse & Neglect*, 24(4), 505-520.
- Kaplan, H. B., & Johnson, R. J. (1991). Negative social sanctions and juvenile delinquency: Effects of labeling in a model of deviant behavior. *Social Science Quarterly*, 72(1), 98-122.
- Kedia, S. R. (2007). Creating an adolescent criminal class: Juvenile court jurisdiction over status offenders. *Cardozo Public Law, Policy & Ethics Journal*, 5, 543-729.
- Lacourse, É., Dupéré, V., & Loeber, R. (2008). Developmental trajectories of violence and theft. In D. P. Loeber, M. Farrington, H. R. Stouthamer-Loeber, & R. White (Eds.), *Violence and serious theft: Development and prediction from childhood to adulthood* (p. 231-269). New York: Routledge.
- Lanctôt, N., & Leblanc, M. (2002). Explaining adolescent females' involvement in general deviance: Towards an integration of theoretical perspectives. *Crime and Justice*, 26, 113-202.

- Le Blanc, M. (1995). Common, temporary, and chronic delinquencies: Prevention strategies during compulsory school. *Integrating crime prevention strategies: Motivation and Opportunity*, 169-205.
- Leblanc, M. (2010). Un paradigme développemental pour la criminologie: développement et autorégulation de la conduite déviante. *Criminologie*, 43(2), 401-428.
- Leblanc, M. (2010). La délinquance officielle et autorapportée chez les adolescents Québécois de 1930 à 2007. Dans M. Leblanc & M. Cusson (Eds.), *Traité de criminologie empirique* (4^e ed., p. 49-73). Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Leblanc, M. (2015) Developmental criminology: thoughts on the past and insights for the future. Dans J. Morizot & L. Kazeiman (dir.), *The Development of criminal and antisocial behavior. Theory, research and practical applications*. (p.507-537). London: Springer.
- LeCorff, Y., Toupin, J., & Pausé, R. (2005). Les troubles de comportement à l'adolescence: description, adaptation et évolution. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 8(2), 69-78.
- Livingston, M., Stewart, A., Allard, T., & Ogilvie, J. (2008). Understanding juvenile offending trajectories. *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 41(3), 345-363.
- Loeber, R., & Burke, J. D. (2011). Developmental pathways in juvenile externalizing and internalizing problems. *Journal of Research on Adolescence*, 21(1), 34-46.
- Loeber, R., Farrington, D. P., & Petechuk, D. (2013). *Bulletin 1: From juvenile delinquency to young adult offending* (Study Group on the Transitions Between Juvenile Delinquency and Adult Crime).
- Miller, I., Epstein, N., Bishop, D., & Keitner, G. (1985). The McMaster family assessment device: Reliability and validity. *Journal of Marital and Family Therapy*, 11,345-356.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2010). *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse*. Québec : La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Moffitt, T. E. (1993). "Life-course-persistent" and "adolescence-limited" antisocial behavior: A developmental taxonomy. *Psychological Review*, 100, 674–701.
- Moffitt, T. E., Caspi, A., Dickson, N., Silva, P., & Stanton, W. (1996). Childhood-onset versus adolescent-onset antisocial conduct problems in males: Natural history from ages 3 to 18 years. *Development and Psychopathology*, 8(2), 399-424.
- Monahan, K. C., Steinberg, L., Cauffman, E., & Mulvey, E. P. (2009). Trajectories of antisocial behavior and psychosocial maturity from adolescence to young adulthood. *Developmental Psychology*, 45(6), 1654 –1668.
- Morizot, J., & Kazeiman, L. (2015) Introduction: Understanding criminal and antisocial behavior within a developmental and multidisciplinary perspective. In J. Morizot & L. Kazeiman (Eds.), *The Development of criminal and antisocial behavior. Theory, research and practical applications*. (p.1-16). London: Springer.
- Mulvey, E. P. (2014). Using developmental science to reorient our thinking about criminal offending in adolescence. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 51(4), 467-479.
- Muthén, L. K., & Muthén, B. O. (2012). *Mplus statistical modeling software: Release 7.0*. Los Angeles, CA: Muthén & Muthén.
- Pardini, D. A., Waller, R., & Hawes, S. W. (2015). Familial influences on the development of serious conduct problems and delinquency. In J. Morizot & L. Kazemian (Eds.), *The development of criminal and antisocial behavior. Theory, research and practical applications* (p. 201–220). London: Springer.

- Pauzé, R., Toupin, J., Déry, M., Mercier, H., Joly, J., Cyr, M., ... Robert, M. (2004) *Portrait des jeunes âgés de 0-17 ans référés à la prise en charge des centres jeunesse du Québec, leur parcours dans les services et leur évolution dans le temps*. Sherbrooke, Canada : Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance (GRISE).
- Pepler, D. J., Jiang, D., Craig, W. M., & Connolly, J. (2010). Developmental trajectories of girls' and boys' delinquency and associated problems. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 38(7), 1033-1044.
- Petrucci, C. J. (2009). A primer for social worker researchers on how to conduct a multinomial logistic regression. *Journal of Social Service Research*, 35(2), 193-205.
- Piquero, A. R. (2008). Taking stock of developmental trajectories of criminal activity over the life course. In A. Liberman (Ed.), *The long view of crime: A synthesis of longitudinal research* (p. 23-78). Springer. New York.
- Piquero, A. R., Diamond, B., Jennings, W. G., & Reingle, J. M. (2012). Adolescence-limited offending. In C. L. Gibson, & M. D. Krohn (Eds.), *Handbook of Life-Course Criminology* (p. 129-142). Springer. New York.
- Prinz, R. J., Foster, S., Kent, R. N., & O'Leary, K. D. (1979). Multivariate assessment of conflict in distressed and nondistressed mother-adolescent dyads. *Journal of Applied Behavior Analysis*, 12(4), 691-700.
- Silverberg, S. B., & Small, S. A. (1991). *Parenting monitoring, family structure and adolescent substance use*. Paper presented at the meeting of the Society of Research in Child Development, Seattle, WA.
- Sobotková, V., Blatný, M., Jelínek, M., & Hrdlicka, M. (2013). Antisocial behavior in adolescence: Typology and relation to family context. *The Journal of Early Adolescence*, 33(8), 1091-1115.
- Tanner-Smith, E. E., Wilson, S. J., & Lipsey, M. W. (2013). The comparative effectiveness of outpatient treatment for adolescent substance abuse: A meta-analysis. *Journal of Substance Abuse Treatment*, 44(2), 145-158.
- Tolan, P. H., & Gorman-Smith, D. (1998). Development of serious and violent offending careers. In R. Loeber, & D. P. Farrington (Eds.) *Serious and violent juvenile offenders: Risk factors and successful interventions* (p. 68-85). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Trocmé, N., Esposito, T., Chabot, M., Duret, A., & Gaumont, C. (2012). *Projet Gestion fondée sur les indicateurs de suivi clinique*. Québec, Canada : Centre jeunesse de Québec.
- Tzoumakis, S., Lussier, P., Leblanc, M. L., & Davies, G. (2013). Onset, offending trajectories, and crime specialization in violence. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 11(2), 143-164.
- van Domburgh, L., Vermeiren, R. R. J. M., Blokland, A. A. J., & Doreleijers, T. A. (2009). Delinquent development in Dutch childhood arrestees: Developmental trajectories, risk factors and co-morbidity with adverse outcomes during adolescence. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 37(1), 93-105.
- Wallace, M., Turner, J., Matarazzo, A., & Babyak, C. (2009). *La mesure de la criminalité au Canada: Présentation de l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité*. Ottawa (Ontario): Statistique Canada.
- Whitehead, J. T., & Lab, S. P. (2015). *Juvenile justice: An introduction*. 8th ed. Routledge. NY.
- Wiesner, M., & Silbereisen, R. K. (2003). Trajectories of delinquent behaviour in adolescence and their covariates: Relations with initial and time-averaged factors. *Journal of Adolescence*, 26(6), 753-771.
- Wiesner, M., & Windle, M. (2004). Assessing covariates of adolescent delinquency trajectories: A latent growth mixture modeling approach. *Journal of Youth and Adolescence*, 33(5), 431-442.

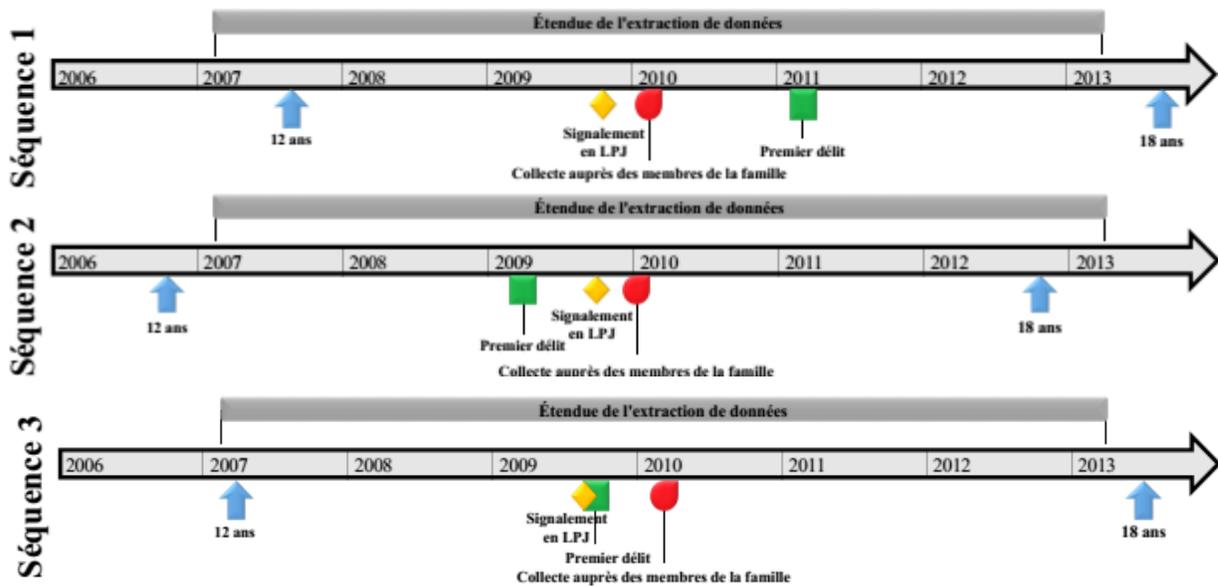


Figure 3. Séquences possibles de services ($N = 115$).

Note. Les dates indiquées correspondent à la moyenne des dates à laquelle les jeunes qui empruntent chaque trajectoire atteignent 12 ans, atteignent 18 ans, sont signalés en vertu de la LPJ, commettent leur premier délit et procèdent à la collecte de donnée. Pour tous les jeunes, l'extraction des données couvre les mois de février 2007 jusqu'au mois d'avril 2013.

Tableau 4. *Choix du modèle final de classes latentes (N = 115)*

# classes	# paramètres	LL	BIC adj	Entropie	Prévalence des classes
1	31	-854.0	1757.1	1.000	1.00
2	63	-724.2	1548.3	0.841	0.32, 0.68
3	95	-674.2	1498.8	0.807	0.15, 0.32, 0.54
4	127	-631.7	1464.6	0.820	0.14, 0.14, 0.19, 0.53
5	159	-608.2	1468.3	0.857	0.09, 0.10, 0.14, 0.14, 0.53
6	191	-591.3	1485.2	0.871	0.04, 0.06, 0.09, 0.14, 0.14, 0.53

Note. LL = log-likelihood. BIC adj = Bayesian's information criterion.

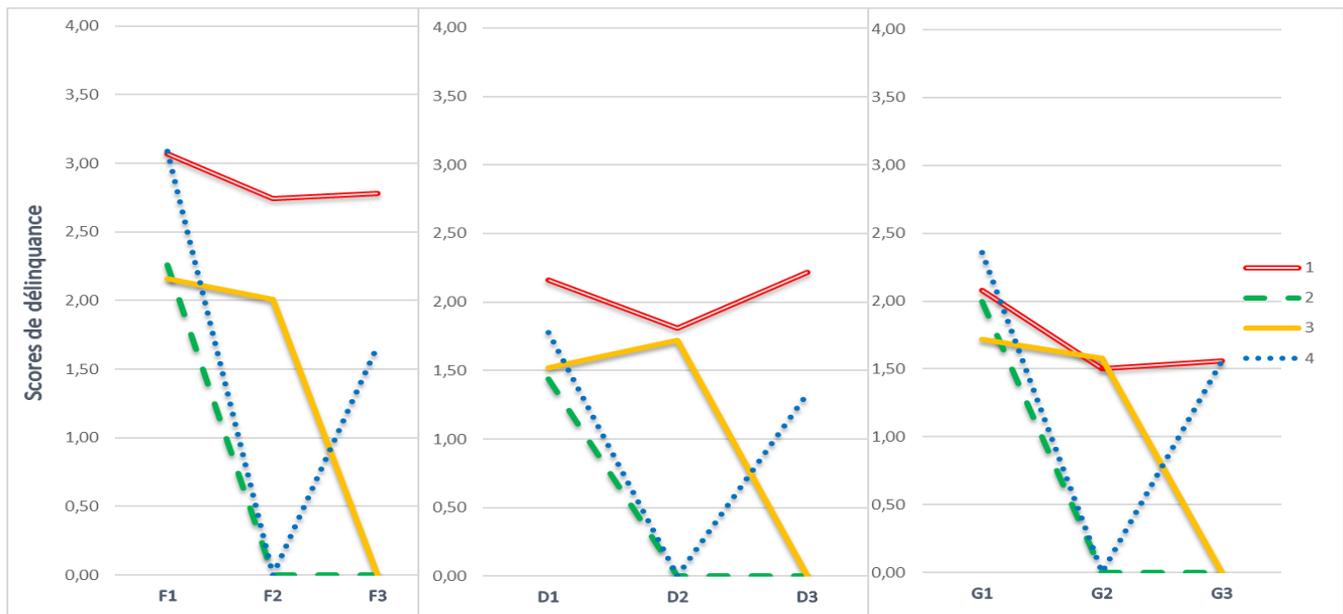


Figure 4. Scores moyens des indicateurs de délinquance des différentes trajectoires de délinquance (N = 115).

Note. Les trajectoires de délinquance ont été codifiées comme suit : 1 = « délinquance élevée », 2 = « délinquance faible », 3 = « délinquance modérée en diminution », 4 = « délinquance variable ». F = scores moyens de fréquence à la première (F1), deuxième (F2) et troisième année (F3) suivant le premier délit; D = scores moyens de diversité à la première (D1), deuxième (D2) et troisième année (D3) suivant le premier délit; G = scores moyens de gravité à la première (G1), deuxième (G2) et troisième année (G3) suivant le premier délit.

Tableau 5. Comparaisons entre les trajectoires de délinquance sur les caractéristiques des jeunes et de leur famille (N = 115)

Variables	1 (17)	2 (67)	3 (17)	4 (14)	Total (115)	X ² (3) ou F(3)	p	V de Cramer ou η ²
Sexe (% garçons)	76.47	61.19	94.12	78.57	70.44	8.07	.045*	.265
Âge au premier délit	15.29 _a	15.19 _a	14.09 _b	14.21 _b	14.92	7.15	<.001***	.162
Conflits (jeune)	3.15	2.83	2.88	2.56	2.85	2.25	.087	.057
Conflits (parent)	3.78 _a	3.39 _{ab}	3.03 _b	3.14 _b	3.37	4.39	.006**	.106
Supervision (jeune)	3.27	3.57	3.61	3.70	3.55	.86	.464	.023
Supervision (parent)	3.11	3.66	3.54	4.02	3.60	2.65	.052	.067
Problèmes relationnels mère-jeune (jeune)	66.76	62.09	67.65	55.43	62.79	1.14	.338	.030
Problèmes relationnels père-jeune (jeune)	58.39	63.68	64.23	50.32	61.35	1.13	.340	.030
Dysfonctionnement familial (parent)	2.68 _a	2.48 _{ab}	2.65 _{ab}	2.22 _b	2.51	2.98	.034*	.075
Maltraitance (% présence)	58.82	41.79	58.82	42.86	46.96	2.74	.434	.154
Toxicomanie (% présence)	70.59	55.22	64.71	35.71	56.52	4.35	.227	.194
Problèmes intériorisés	66.53	65.96	64.46	66.07	65.84	.23	.875	.079

Note. Les trajectoires de délinquance sont codifiées comme suit : 1 = « délinquance élevée », 2 = « délinquance faible », 3 = « délinquance modérée en diminution », 4 = « délinquance variable ». Les tests du chi-carré et le V de Cramer ont été utilisés pour le sexe et la maltraitance. Les analyses de variance univariée (ANOVA) et l'Éta Carré ont été utilisées pour les autres variables.

* $p < .05$. ** $p < .01$. *** $p < .001$.

Tableau 6. Analyse de régression logistique multinomiale prédisant l'appartenance à une trajectoire de délinquance (N = 115)

Trajectoires	Variabes	B	SE	OR	95% IC	Wald	p
Délinquance faible	Constante	6.48	4.40			2.16	.141
	Dysfonctionnement	-0.31	0.71	0.73	[.18-2.97]	0.19	.664
	Conflits familiaux	-0.89	0.55	0.41	[.14-1.20]	2.65	.104
	Âge	-0.07	0.26	0.93	[.56-1.55]	0.08	.780
Délinquance modérée en diminution	Constante	19.52	5.97			10.70	.001
	Dysfonctionnement	1.61	0.99	4.98	[.71-34.95]	2.61	.106
	Conflits familiaux	-2.29	0.75	0.10	[.02-.44]	9.42	.002**
	Âge	-1.09	0.39	0.34	[.16-.72]	7.79	.005**
Délinquance variable	Constante	17.60	5.77			9.32	.002
	Dysfonctionnement	-1.08	1.00	0.34	[.05-2.43]	1.15	.283
	Conflits familiaux	-1.05	0.72	0.35	[.09-1.45]	2.10	.147
	Âge	-0.78	0.37	0.46	[.23-.94]	4.53	.033*

Pseudo R² de Nagelkerke = .33

Modèle: $\chi^2(9) = 40.512, p < .001$

Note. Le groupe de référence est la trajectoire « délinquance élevée ». Le sexe est codifié 1 = masculin, 2 = féminin. La maltraitance est codifiée 1 = présence, 0 = absence. IC = intervalle de confiance pour les odds-ratio (OR).

* $p < .05$. ** $p < .01$. *** $p < .001$.

Chapitre IV : Conclusion générale

Cette thèse par articles avait pour objectif d'approfondir l'étude de l'association entre les caractéristiques de la dynamique familiale et l'adoption de conduites déviantes en milieu d'adolescence et l'évolution de conduites déviantes au cours de l'adolescence chez des adolescents suivis en vertu de la LPJ pour TC sérieux. Dans la présente thèse, les conduites déviantes réfèrent à l'ensemble du champ d'étude des problèmes de comportements extériorisés, dont les troubles comportementaux et la délinquance (Leblanc, 2015, Leblanc & Loeber, 1998; Loeber et al., 1993).

Le premier article visait à examiner les divers sous-groupes de jeunes déviants, particulièrement ceux qui adoptent des conduites déviantes violentes et non violentes, et d'identifier les caractéristiques familiales et individuelles associées à l'appartenance à chacun de ses sous-groupes. Cet article confirme la nécessité de considérer l'adoption concomitante de conduites déviantes violentes et non violentes dans les recherches futures étant donné sa forte prévalence au sein de l'échantillon utilisé. Il mène aussi à l'identification de variables qui permettent de prédire l'appartenance à ce type de déviance, soit la présence de toxicomanie, le sexe masculin et les taux plus faibles de supervision parentale.

Le second article visait à identifier les différentes trajectoires de délinquance des jeunes présentant des conduites délinquantes sanctionnées par les autorités au cours de l'adolescence et d'identifier les caractéristiques familiales et individuelles associées à l'appartenance à chacune de ces trajectoires. Les résultats de cet article mettent en évidence quatre trajectoires; « délinquance élevée », « délinquance faible », « délinquance modérée en diminution » et « délinquance variable ». Comparativement aux autres trajectoires, la trajectoire « délinquance élevée » est associée à des taux plus élevés de conflits familiaux et de dysfonctionnement familial et au fait que le premier délit soit commis à un âge plus tardif.

La présente thèse a mené à une série de constats scientifiques qui sont traités dans ce chapitre, soit (1) la mise en évidence de l'étendue du spectre de déviance chez les jeunes suivis en vertu de la LPJ pour TC sérieux, (2) la confirmation de l'hypothèse d'hétérogénéité des sous-groupes de jeunes déviants à l'adolescence et (3) la démonstration que certaines caractéristiques plus déficitaires de la dynamique familiale sont associées à des trajectoires de déviance plus susceptibles de persister à

l'âge adulte. Globalement, les résultats soulignent la nécessité de poursuivre l'avancement des connaissances en ce qui a trait aux divers sous-groupes de jeunes à risque de déviance persistante à l'âge adulte, afin d'émettre des recommandations visant la mise en œuvre de programmes de prévention et d'intervention adaptés aux jeunes et à leur famille. Les forces et limites de la thèse de même que des recommandations pour les recherches futures et des implications cliniques seront également formulées.

Principaux constats

Déviance chez les jeunes suivis en vertu de la LPJ pour TC sérieux

Le premier constat scientifique qui mérite d'être traité est la mise en évidence de l'étendue du spectre de déviance chez les jeunes suivis en vertu de la LPJ pour TC sérieux, tant en ce qui concerne la déviance autorapportée que sanctionnée par les autorités. En effet, bien que tous les jeunes aient rapporté avoir commis au moins une conduite déviante au cours des trois derniers mois, diverses configurations de conduites sont observées dans l'échantillon.

Pour une grande proportion des jeunes, les conduites se situent à l'extrémité supérieure du continuum de déviance, qui correspondent à la définition de la délinquance selon la catégorisation de Leblanc (2010). Plus précisément, pour la majorité d'entre eux (82.46%; groupes « conduites violentes et non violentes », « conduites violentes » et « conduites non violentes » de l'article 1), les conduites déviantes rapportées correspondaient à des actes délinquants. De plus, dans la présente étude, près de la moitié des jeunes (46%; 115 jeunes sur une possibilité de 250 jeunes dans l'article 2) ont commis au moins un acte de déviance sanctionné par les autorités au cours de l'adolescence. Certains jeunes de l'échantillon affichent tout de même des conduites déviantes qui se situent principalement au début du continuum de déviance. Plus précisément, 17.54% d'entre eux rapportaient avoir commis uniquement des conduites liées aux conflits avec l'autorité ou à des conduites imprudentes (article 1) alors que plus de la moitié n'ont pas commis d'acte de déviance sanctionné par les autorités (54%; 135 jeunes exclus de l'article 2). Ces jeunes n'auraient pas été considérés si la définition légale de la délinquance avait été utilisée. L'utilisation du concept de déviance et d'un échantillon de jeunes suivis en vertu de la LPJ pour TC sérieux permet donc de capter l'étendue des conduites répréhensibles possibles et d'approfondir les connaissances portant sur ce phénomène.

Hétérogénéité des sous-groupes de jeunes déviants

La présente thèse appuie également les résultats des études précédentes en ce qui a trait à l'identification et la catégorisation de sous-groupes distincts de jeunes qui commettent des actes déviants. Plus précisément, selon les études récentes, entre deux et sept trajectoires sont identifiées au cours de cette période, avec une majorité qui en a identifié quatre (Evans, Gordon Simons, & Simons, 2014; Jennings & Reingle, 2012; Piquero, Gonzalez, & Jennings, 2015). Ainsi, contrairement à ce qui a été soulevé par Moffit (1993) dans les années 90, il est possible d'identifier plus de deux sous-groupes déviants, tant lorsqu'il est question de l'étude des premiers actes déviants que lorsque l'évolution des conduites est considérée. Il est d'ailleurs pertinent de soulever que cette théorie a récemment été modifiée pour inclure une troisième trajectoire de déviance, empruntée par un petit groupe de jeunes commettant des conduites persistantes, mais de faibles indicateurs (Moffit, 2006).

Il est aussi intéressant de constater que malgré les particularités de l'échantillon utilisé, des différences significatives sont tout de même observées entre les groupes. Les jeunes de l'échantillon à l'étude se sont tous engagés dans une trajectoire marginale au sens où ils sont suivis pour TC sérieux en vertu de la LPJ, principalement pour conduites violentes ou agressives dirigées contre autrui ou contre eux-mêmes, pour consommation abusive de drogue, pour fréquentations à risque ou pour fugue. En se fiant aux résultats des quelques études s'étant intéressées à ce type d'échantillon, ces jeunes seraient plus susceptibles que ceux de la population générale de recevoir un diagnostic de trouble de santé mentale, de consommer de la drogue et de provenir de milieux familiaux dysfonctionnels (Gagné, Desbiens, & Blouin, 2004; LeCorff, Toupin, & Pauzé, 2005; Pauzé, et al., 2004; Toupin, Déry, & Pauzé, 2005). Les particularités de ce groupe sont susceptibles de diminuer la variabilité dans les données, ce qui peut nuire à l'identification de différences. Ainsi, l'observation de certaines différences significatives dans l'échantillon à l'étude laisse croire à l'existence de réelles distinctions entre les jeunes des différents groupes, partageant une étiologie commune et s'engageant dans des conduites déviantes de manière différente des jeunes des autres groupes.

Qui plus est, l'utilisation d'un tel échantillon amène une compréhension plus complète des sous-groupes déviants plus préoccupants. Plus précisément, les jeunes qui adoptent des conduites déviantes graves sont davantage représentés dans la présente thèse et leurs scores de déviance y sont plus élevés que ce qui est normalement observé dans les échantillons de la population générale.

Dynamique familiale et déviance

La thèse apporte une troisième contribution scientifique en démontrant que certaines caractéristiques de la dynamique familiale sont associées à des sous-groupes de jeunes déviants plus préoccupants. De fait, il était attendu que les profils déviants à plus haut risque de persister à l'âge adulte soient empruntés par des jeunes dont le milieu familial est marqué par de mauvaises relations familiales, un grand nombre de conflits parents-enfants, une supervision parentale plus faible ainsi que la présence de maltraitance. Bien que certaines divergences soient observées au sein des deux études, la présente thèse identifie que des caractéristiques de la dynamique familiale sont liées à un plus haut risque de déviance persistante, peu importe le type de données utilisées (déviance autorapportée ou sanctionnée par les autorités) et le moment où les données sont observées (déviance au cours du processus de la LPJ ou au cours de l'adolescence). Plus précisément, les résultats mettent en évidence que la supervision parentale est associée à une déviance préoccupante mesurée de manière autorapportée au cours du processus de la LPJ et les conflits parent-enfant et le fonctionnement familial sont associés à une déviance préoccupante sanctionnée par les autorités au cours de l'adolescence. Dans l'ensemble, cela confirme l'influence des caractéristiques de la dynamique familiale sur l'adoption de conduites déviantes à risque de persister à l'âge adulte au sein même d'un échantillon de jeunes susceptibles de provenir de milieux familiaux dysfonctionnels.

Contrairement à nos hypothèses, aucune différence significative n'est observée entre les variables suivantes : présence de maltraitance, problèmes relationnels avec la mère, problèmes relationnels avec le père. De plus, certains sous-groupes à risque de déviance persistante ont été difficiles à distinguer sur la base des caractéristiques de la dynamique familiale (c.-à-d. conduites déviantes violentes contre à la fois conduites déviantes violentes et non violentes dans l'article 1). Tel que mentionné précédemment, ce résultat peut être expliqué par l'échantillon étudié, susceptible de faire diminuer la variance dans les données et conséquemment, les probabilités d'observer des différences significatives. Une seconde hypothèse pourrait être que les variables familiales utilisées dans la présente étude ne permettent pas de rendre compte de la complexité du concept de déviance. En effet, depuis les années 50, plusieurs recherches menées dans différents domaines se sont attardées à identifier les facteurs associés à la déviance. Un des principaux constats émanant de ces recherches est la reconnaissance que ces facteurs ont souvent des effets additifs ou interactifs, tels qu'expliqués par l'hypothèse du cumul des facteurs de risque de Rutter (1979; 1985). Cette hypothèse, acceptée et confirmée par plusieurs chercheurs (Greenberg, Speltz, DeKlyen, &

Jones, 2001; Sameroff, Seifer, & McDonough, 2004), indique que le nombre de facteurs de risque est déterminant dans le développement de la déviance, indépendamment de la présence ou de l'absence d'un facteur de risque en particulier. Dans cette perspective, il est possible de croire que d'autres caractéristiques, d'ordre personnel, scolaire ou contextuel, prédisposent les jeunes à s'engager dans des conduites déviantes graves en milieu d'adolescence et à poursuivre dans cette voie au cours de l'adolescence. Cette hypothèse devrait être examinée au sein des recherches futures portant sur les sous-groupes de jeunes déviants.

Forces et limites de la thèse

Cette thèse présente des avantages notables qui doivent être soulignés. D'abord, le fait que la présente thèse consiste en une analyse secondaire de données provenant d'une étude d'envergure a facilité l'accès à des données souvent difficiles à obtenir en raison du caractère juridique et clinique des situations suivies en vertu de la LPJ et de la LSJPA. L'échantillon clinique utilisé amène une meilleure compréhension des divers sous-groupes de jeunes qui sont déjà engagés dans une trajectoire marginale, les rendant à plus haut risque de déviance persistante que les jeunes de la population générale. Ensuite, l'utilisation du concept de déviance a permis de jeter un regard plus nuancé et moins cloisonné sur la commission de divers actes répréhensibles et de recourir à un continuum de gravité des comportements extériorisés. Différents indicateurs de déviance ont également été considérés, permettant ainsi de pallier certaines limites présentes dans la littérature telles qu'une vision dichotomique de la déviance (absence vs présence) et l'utilisation exclusive de la fréquence comme indicateur de déviance. Le fait d'avoir étudié tant la déviance autorapportée que celle sanctionnée par les autorités est aussi une force importante, surtout que peu de chercheurs se sont intéressés aux sous-groupes de jeunes déviants provenant d'échantillons cliniques en utilisant des mesures autorapportées. Enfin, l'étude de plusieurs caractéristiques de la dynamique familiale, remplie tantôt par le jeune, tantôt par le parent, tantôt par les deux répondants, permet un portrait plus complet et plus précis de ce phénomène, comparativement à ce qui est retrouvé dans la littérature actuelle.

Malgré les apports scientifiques de la présente thèse, les résultats doivent être interprétés en tenant compte de certaines limites. Celles qui sont spécifiques à chaque article sont présentées directement dans leur chapitre respectif alors que les limites communes sont énumérées brièvement dans la présente section. D'abord, le devis transversal utilisé ne permet pas de statuer sur des liens

causaux. Les résultats évoquent une association entre certaines caractéristiques de la dynamique familiale (conflits familiaux, dysfonctionnement familial, supervision familiale) ainsi que l'adoption de conduites déviantes violentes en milieu d'adolescence et l'évolution d'actes déviants plus préoccupants, mais ne permettent pas de distinguer la cause de l'effet. Par exemple, il s'avère intéressant de considérer la possibilité que les jeunes qui vivent un plus grand nombre de conflits au sein de leur famille éprouvent davantage d'émotions difficiles, augmentant ainsi leur propension à réagir avec intensité et à commettre des actes déviants. En même temps, la plus grande adoption de déviance est aussi susceptible de mener à plus de conflits parents-enfants. Ensuite, la présence de maltraitance a été évaluée seulement à l'étape d'évaluation/orientation du signalement en vertu de la LPJ. Cette variable ne permet donc pas de rendre compte de la présence et de la fréquence de signalements antérieurs en raison de maltraitance. Enfin, l'utilisation quasi exclusive de questionnaires autorapportés impose des biais inhérents à cette méthode d'évaluation. De fait, ce type d'outil peut simplifier les problématiques étudiées et en limite l'évaluation en profondeur. De plus, les mesures rétrospectives utilisées visant à étudier les phénomènes au cours des dernières semaines ou des derniers mois peuvent entraîner des biais de rappel.

Recommandations pour les recherches futures

En guise de perspective future, les résultats de la présente étude doivent d'abord être répliqués dans des études palliant les limites énumérées plus haut. L'emploi de protocoles de recherche permettant d'établir des liens de causalité serait nécessaire pour raffiner la compréhension des associations entre certaines caractéristiques de la dynamique familiale et les conduites déviantes. Le recours à un échantillon de la population générale permettrait certes une plus grande possibilité de généralisation des résultats, mais n'aiderait pas à documenter les sous-groupes déviants plus préoccupants. Les résultats gagneraient plutôt à être reproduits au moyen d'échantillons cliniques regroupant un nombre de participants plus élevés, permettant ainsi d'augmenter les tailles des différents sous-groupes et de confirmer la valeur des résultats. Le fait de procéder à une évaluation complète du jeune et de sa famille permettrait aussi une exploration large et approfondie de la dynamique familiale et des problèmes intériorisés des jeunes. Bien sûr, de telles méthodes sont rarissimes dans la documentation actuelle et comportent de multiples défis à relever : éthiques, méthodologiques et économiques.

Comme il a été abordé précédemment, l'adoption de conduites déviantes violentes et non violentes en milieu d'adolescence et l'évolution de la déviance au cours de l'adolescence demeurent complexes, étant reliées à de multiples facteurs. Bien que la présente thèse ait permis de mettre en évidence une association entre les caractéristiques de la dynamique familiale et l'adoption de conduites déviantes graves, les variables étudiées ne suffisent pas à distinguer les sous-groupes de jeunes plus préoccupants. Ainsi, d'autres caractéristiques de la famille telles que la présence de criminalité chez un membre de la famille et l'historique de maltraitance devraient être examinées au sein des recherches futures. Il pourrait aussi être pertinent de vérifier l'association entre l'adoption de conduites déviantes et d'autres types de facteurs comme les relations avec les pairs ou les relations au sein de la fratrie afin de raffiner notre compréhension des caractéristiques et des besoins des jeunes des différents sous-groupes de déviance.

Implications cliniques

Les résultats de la présente thèse soutiennent l'importance de procéder à la création de programmes de prévention et d'intervention précoces et adaptés, particulièrement chez les jeunes à risque de déviance persistante à l'âge adulte. Il apparaît évident, à la lecture des résultats, qu'une stratégie unique s'appliquant à l'ensemble de ces jeunes n'est pas optimale pour éviter l'adoption de conduites déviantes violentes et non violentes en milieu d'adolescence et l'évolution de conduites déviantes au cours de l'adolescence. Plus précisément, l'hétérogénéité des sous-groupes de jeunes déviants renforce l'importance d'opter pour des interventions basées sur une évaluation initiale rigoureuse documentant entre autres les conduites déviantes commises par le jeune et les forces et les difficultés rencontrées au sein de la dynamique familiale.

Plus spécifiquement, chez les jeunes suivis pour TC sérieux en vertu de la LPJ, les résultats de la présente étude permettent de cibler certaines interventions à prioriser. D'une part, il serait important de sensibiliser les intervenants au fait que les TC sérieux sont des signes annonciateurs de déviance, qu'il s'agisse de conduites autorapportées ou d'actes sanctionnés par les autorités. Par contre, la présence de TC sérieux ne garantit aucunement la poursuite dans cette voie. Les intervenants devraient donc concevoir leur suivi comme une opportunité de réorienter la trajectoire déviante du jeune.

D'autre part, il paraît primordial d'impliquer tant le jeune que le parent dans le suivi offert par l'intervenant responsable du dossier considérant que certaines caractéristiques de la dynamique familiale sont associées à un plus haut risque de déviance persistante. Le fait qu'un jeune soit pris en charge en raison de TC sérieux ne devrait donc pas empêcher les professionnels d'englober l'ensemble de la famille dans les interventions. Au contraire, ces derniers devraient redoubler d'effort pour les conscientiser à l'importance de la dynamique familiale dans le développement de conduites déviantes préoccupantes, même si les comportements de leur jeune sont incontrôlables et qu'ils sont épuisés. Il est aussi important de rappeler que les TC peuvent être une stratégie d'adaptation utilisée pour répondre à un environnement familial problématique. Ainsi, une intervention qui ciblerait uniquement le jeune risquerait de peser lourd sur ses épaules. Cela renforce donc l'importance d'une intervention qui englobe tant les parents que les jeunes.

Il s'avère important de travailler conjointement avec les membres de la famille afin d'améliorer la supervision parentale, le fonctionnement familial et les conflits familiaux. Plus précisément, les interventions devraient aider les familles à développer des stratégies de communication et de gestion des conflits plus adéquates. Des interventions basées sur une approche de médiation pourraient d'ailleurs être privilégiées afin de mobiliser le jeune et de soutenir les parents dans une recherche de solutions visant à faire cesser les conduites déviantes du jeune (Drapeau et al., 2013). Qui plus est, au sein de cette approche, les jeunes et leurs parents sont invités à partager leur vision de la situation, à exprimer leurs besoins et à proposer des moyens pour résoudre leurs problèmes. Cela pourrait donc permettre aux jeunes et à leurs parents d'apprendre à mieux communiquer, à mieux gérer leurs conflits et à assurer un partage d'information susceptible d'améliorer la supervision parentale. L'implantation d'une telle approche chez des jeunes suivis en vertu de la LPJ pour TC sérieux a d'ailleurs mis en évidence que contrairement aux familles recevant l'intervention habituelle, les familles exposées à l'approche de médiation rapportaient des améliorations plus importantes du fonctionnement familial et du niveau de conflits parents-enfants (Drapeau et al., 2013).

Pour près de la moitié des jeunes de l'échantillon, le suivi pour TC sérieux en vertu de la LPJ précède, succède ou se déroule en parallèle avec un suivi en vertu de la LSJPA (46%). Ainsi, pour une proportion importante d'entre eux, deux intervenants agissent concurremment, mais avec des objectifs distincts. Plus précisément, l'intervenant de la LPJ doit répondre aux besoins de protection alors que l'intervenant de la LSJPA doit veiller à la responsabilisation du jeune. La concertation des

mandats respectifs liés à ces deux lois peut donc sembler problématique, mais devient essentielle dans la prise en charge de ces jeunes qui représentent un défi clinique et législatif particulier. La collaboration et la mise sur pied d'un plan d'interventions complémentaires basé sur une analyse clinique des besoins de chaque adolescent et de sa famille s'avèrent donc essentielles. L'utilisation d'une approche de médiation en présence des deux intervenants (LPJ et LSJPA) et des membres de la famille pourrait même être utilisée afin de prendre en compte les besoins de chaque partie.

Bien que l'étude des caractéristiques individuelles des jeunes ne faisait pas partie des objectifs centraux de la présente étude, les résultats évoquent clairement une association entre la toxicomanie et l'adoption de conduites déviantes plus préoccupantes en milieu d'adolescence au sein d'un échantillon à risque de déviance persistante. Les résultats renforcent l'importance d'inciter les intervenants de la LPJ à bien repérer la consommation de drogues des jeunes suivis pour TC sérieux considérant que les jeunes ayant une problématique de toxicomanie sont à plus haut risque de commettre des actes déviants violents et non violents en milieu d'adolescence, en les encourageant à utiliser quasi systématiquement la Grille de dépistage de consommation problématique d'alcool et de drogues chez les adolescents et les adolescentes (Germain et al., 2016) avec les jeunes suivis pour TC sérieux dès le début des services. Cela pourrait permettre de détecter rapidement les jeunes consommateurs pour les orienter vers les services appropriés et ultimement, diminuer les impacts de la toxicomanie et les possibilités de conduites déviantes associées. De la psychoéducation sur les risques et les effets possibles de la consommation de substance pourrait être offerte aux jeunes et à leur famille en plus d'offrir aux parents des moyens pour reconnaître des indices de consommation chez leurs jeunes.

Références

- Albert, D., & Steinberg, L. (2011). Judgment and decision making in adolescence. *Journal of Research on Adolescence*, 21(1), 211-224.
- Andrews, D. A., Bonta, J., & Wormith, J. S. (2006). The recent past and near future of risk and/or need assessment. *Crime & Delinquency*, 52(1), 7-27.
- Babinski, L. M., Hartsough, C. S., & Lambert, N. M. (2001). A comparison of self-report of criminal involvement and official arrest records. *Aggressive Behavior*, 27(1), 44-54.
- Bongers, I. L., Koot, H. M., van der Ende, J., & Verhulst, F. C. (2008). Predicting young adult social functioning from developmental trajectories of externalizing behaviour. *Psychological Medicine*, 38(7), 989-999.
- Bradshaw, C. P., Schaeffer, C. M., Petras, H., & Jalongo, N. (2010). Predicting negative life outcomes from early aggressive-disruptive behavior trajectories: Gender differences in maladaptation across life domains. *Journal of Youth and Adolescence*, 39(8), 953-966.
- Casey Family Programs, & Georgetown University Center for Juvenile Justice Reform. (2010). *Juvenile justice and child welfare integration*, 6.
- Claes, M., & Lacourse, É. (2001). Pratiques parentales et comportements déviants à l'adolescence. *Enfance*, 53(4), 379-399.
- Cloutier, R. et Drapeau, S. (2015). *Psychologie de l'adolescence (4e éd.)*. Montréal, Québec : Gaëtan Morin.
- Chung, I. J., Hill, K. G., Hawkins, J. D., Gilchrist, L. D., & Nagin, D. S. (2002). Childhood predictors of offense trajectories. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 39(1), 60-90.
- Cohen, M. A., & Piquero, A. R. (2009). New evidence on the monetary value of saving a high risk youth. *Journal of Quantitative Criminology*, 25(1), 25-49.
- Comité d'experts sur la révision de la Loi sur la protection de la jeunesse (2004). La protection des enfants au Québec: Une responsabilité à mieux partager. Québec: Ministère de la santé et des services sociaux.
- Craig, W., Schumann, L., Petrunka, K., Khan, S., & Peters, R. (2011). Government costs associated with delinquent trajectories. *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 2(2.1), 263-293.
- Day, D. M., Nielsen, J. D., Ward, A. K., Sun, Y., Rosenthal, J. S., Duchesne, T., ... & Rossman, L. (2012). Long-term follow-up of criminal activity with adjudicated youth in Ontario: Identifying offence trajectories and predictors/correlates of trajectory group membership. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 54(4), 377-413.
- Day, D. M., & Wanklyn, S. G. (2012) *Détermination et définition des principaux facteurs de risque du comportement antisocial et délinquant chez les enfants et les jeunes*. Rapport de recherche : 2012-2013. Ottawa, ON : Centre national de prévention du crime (CNPC).
- Derzon, J. H. (2010). The correspondence of family features with problem, aggressive, criminal, and violent behavior: A meta-analysis. *Journal of Experimental Criminology*, 6(3), 263-292.
- de Vries, L. A., Hoeve, M., Assink, M., Stams, G. J. J., & Asscher, J. J. (2015). Practitioner review: Effective ingredients of prevention programs for youth at risk of persistent juvenile delinquency: Recommendations for clinical practice. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 52(2), 108-121.
- Direction de la prévention et de l'organisation policière (2011). *Statistique 2009 sur la criminalité au Québec*. Ministère de la Sécurité publique. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- Dodge, K. A., Coie, J. D., & Lynam, D. (2006). Aggression and antisocial behavior in youth. *Handbook of child psychology*.

- Drapeau, S., Lessard, G., Turcotte, D., Ivers, H., Lépine, R., Tremblay, J., ... Villate, A. (2013). *Le programme PréCrimAdo, l'épreuve des faits*. Rapport présenté au Conseil national de prévention du crime, Québec : Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque.
- Ellenbogen, S., Trocmé, N., & Wekerle, C. (2013). The relationship between dimensions of physical abuse and aggressive behavior in a child protective services involved sample of adolescents. *Journal of Child & Adolescent Trauma, 6*(2), 91-105.
- Evans, S. Z., Gordon Simons, L., & Simons, R. L. (2014). Factors that influence trajectories of delinquency throughout adolescence. *Journal of Youth and Adolescence, 45*(1), 156-171.
- Farrington, D. P., & Ttofi, M.M. (2015) Developmental and life-course theories of offending. In J. Morizot & L. Kazeiman (Eds.), *The Development of criminal and antisocial behavior. Theory, research and practical applications*. (p.19-38). London: Springer.
- Fitzgerald, R. (2009). *Délinquance avec violence autodéclarée et influence des caractéristiques de l'école, du quartier et des élèves*. Ottawa (Ontario) : Statistique Canada.
- Gagné, M.-H., Desbiens, N., & Blouin, K. (2004). Trois profils-types de jeunes affichant des problèmes de comportement sérieux. *Éducation et francophonie, 32*(1), 276-311.
- Germain, M., Guyon, L., Landry, M., Tremblay, J., Brunelle, N., Bergeron, J. (2016). *DEP-ADO Grille de dépistage de consommation problématique d'alcool et de drogues chez les adolescents et les adolescentes. Version 3.2, septembre 2007*. Recherche et intervention sur les substances psychoactives - Québec (RISQ).
- Greenberg, M. T., Speltz, M. L., DeKlyen, M., & Jones, K. (2001). Correlates of clinic referral for early conduct problems: Variable-and person-oriented approaches. *Development and Psychopathology, 13*(02), 255-276.
- Hélie, S., & Laurier, C. (2012). *Récurrence de la violence, subie ou agie, après une première intervention en protection de la jeunesse. Ampleur du risque et facteurs associés*. Rapport final déposé à la Table des directeurs des services professionnels de l'Association des centres jeunesse du Québec.
- Hoeve, M., Blokland, A., Dubas, J. S., Loeber, R., Gerris, J. R., & van der Laan, P. H. (2008). Trajectories of delinquency and parenting styles. *Journal of Abnormal Child Psychology, 36*(2), 223-235.
- Hollist, D. R., Hughes, L. A., & Schaible, L. M. (2009). Adolescent maltreatment, negative emotion, and delinquency: An assessment of general strain theory and family-based strain. *Journal of Criminal Justice, 37*(4), 379-387.
- Jennings, W. G. (2011). Sex disaggregated trajectories of status offenders: Does CINS/FINS status prevent male and female youth from becoming labeled delinquent?. *American Journal of Criminal Justice, 36*(2), 177-187.
- Jennings, W. G., & Reingle, J. M. (2012). On the number and shape of developmental/life-course violence, aggression, and delinquency trajectories: A state-of-the-art review. *Journal of Criminal Justice, 40*(6), 472-489.
- Jonson-Reid, M., & Barth, R. P. (2000). From maltreatment report to juvenile incarceration: The role of child welfare services. *Child Abuse & Neglect, 24*(4), 505-520.
- Kaplan, H. B., & Johnson, R. J. (1991). Negative social sanctions and juvenile delinquency: Effects of labeling in a model of deviant behavior. *Social Science Quarterly, 72*(1), 98-122.
- Keighley, K. (2017). Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2016. *Juristat, 37*(1), 1-56.
- Kerig, P. K., & Becker, S. P. (2015) Early abuse and neglect as risk factors for the development of criminal and antisocial behavior. In J. Morizot & L. Kazeiman (Eds.), *The Development of*

- criminal and antisocial behavior. Theory, research and practical applications.* (p.181-200). London: Springer.
- Latimer, J., Kleinknecht, S., Hung, K., & Gabor, T. (2003). *Corrélats de la délinquance autodéclarée: une analyse de l'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*. Ministère de la Justice, Canada : Division de la recherche et de la statistique.
- Lacourse, É., Dupéré, V., & Loeber, R. (2008). Developmental trajectories of violence and theft. In D. P. Loeber, M. Farrington, H. R. Stouthamer-Loeber, & R. White (Eds.), *Violence and serious theft: Development and prediction from childhood to adulthood* (p. 231–269). New York: Routledge.
- Lafortune, D., Royer, M.N., Rossi, C., Turcotte, M.E., Boivin, R., Cousineau, M.M., ... & Trépanier, J. (2015). *La loi sur le système de justice pénale pour les adolescents sept ans plus tard : portrait des jeunes, des trajectoires et des pratiques* (FQRSC 2011-TA-144097). Montréal, Canada : Université de Montréal.
- Lai, V., Zeng, G., & Chu, C. M. (2016). Violent and nonviolent youth offenders: preliminary evidence on group subtypes. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 14(3), 313-329.
- Lanctôt, N., & Leblanc, M. (2002). Explaining adolescent females' involvement in general deviance: Towards an integration of theoretical perspectives. *Crime and Justice*, 26, 113-202.
- Leblanc, M. (2003). La conduite délinquante des adolescents: Son développement et son explication. Dans M. Leblanc, M. Ouimet et D. Szabo (dir.), *Traité de criminologie empirique* (3e éd., p. 367-420). Montréal, Canada: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Leblanc, M. (2010). Un paradigme développemental pour la criminologie: développement et autorégulation de la conduite déviante. *Criminologie*, 43(2), 401-428.
- Leblanc, M. (2015) Developmental criminology: thoughts on the past and insights for the future. In J. Morizot & L. Kazeiman (Eds.), *The Development of criminal and antisocial behavior. Theory, research and practical applications* (p.507-537). London: Springer.
- Leblanc, M., & Bouthillier, C. (2003). A developmental test of the general deviance syndrome with adjudicated girls and boys using hierarchical confirmatory factor analysis. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 13(2), 81-105.
- Leblanc, M., & Fréchette, M. (1989). *L'activité délictueuse: Son développement à partir de l'enfance: Abrégé et résumé*. Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal.
- Leblanc, M., & Loeber, R. (1998). Developmental criminology updated. *Crime and Justice*, 23, 115-198.
- LeCorff, Y., Toupin, J., & Pauzé, R. (2005). Les troubles de comportement à l'adolescence: Description, adaptation et évolution. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 8(2), 69-78.
- Lemmon, J. H. (2006). The effects of maltreatment recurrence and child welfare services on dimensions of delinquency. *Criminal Justice Review*, 31(1), 5-32.
- Loeber, R., & Burke, J. D. (2011). Developmental pathways in juvenile externalizing and internalizing problems. *Journal of Research on Adolescence*, 21(1), 34-46.
- Loeber, R., Wung, P., Keenan, K., Giroux, B., Stouthamer-Loeber, M., Van Kammen, W. B., & Maugham, B. (1993). Developmental pathways in disruptive child behavior. *Development and Psychopathology*, 5(1-2), 103-133.
- Maas, C., Herrenkohl, T. I., & Sousa, C. (2008). Review of research on child maltreatment and violence in youth. *Trauma, Violence, & Abuse*, 9(1), 56-67.
- Maldonado-Molina, M. M., Reingle, J. M., Tobler, A. L., Jennings, W. G., & Komro, K. A. (2010). Trajectories of physical aggression among Hispanic urban adolescents and young adults: An

- application of latent trajectory modeling from ages 12 to 18. *American Journal of Criminal Justice*, 35(3), 121-133.
- Miller, S., Malone, P. S., Dodge, K. A., & Conduct Problems Prevention Research Group. (2010). Developmental trajectories of boys' and girls' delinquency: Sex differences and links to later adolescent outcomes. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 38(7), 1021-1032.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2010). *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse*. Québec : La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (2016). *L'application de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents – Manuel de référence*. Québec : La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Moffitt, T. E. (1993). Adolescence-limited and life-course-persistent antisocial behavior: a developmental taxonomy. *Psychological Review*, 100(4), 674-701.
- Moffitt, T. E. (2006). Life-course-persistent versus adolescence-limited antisocial behavior. In D. Cicchetti & D. J. Cohen (Eds.), *Developmental psychopathology* (Risk, disorder, and adaptation 2nd ed., Vol. 3, p. 570-598). Hoboken, NJ: Wiley.
- Moffitt, T. E., Caspi, A., Dickson, N., Silva, P., & Stanton, W. (1996). Childhood-onset versus adolescent-onset antisocial conduct problems in males: Natural history from ages 3 to 18 years. *Development and Psychopathology*, 8(02), 399-424.
- Monahan, K. C., Steinberg, L., Cauffman, E., & Mulvey, E. P. (2009). Trajectories of antisocial behavior and psychosocial maturity from adolescence to young adulthood. *Developmental Psychology*, 45(6), 1654 –1668.
- Morizot, J., & Kazeiman, L. (2015) Introduction: Understanding criminal and antisocial behavior within a developmental and multidisciplinary perspective. In J. Morizot & L. Kazeiman (Eds.), *The Development of criminal and antisocial behavior. Theory, research and practical applications*. (p.1-16). London: Springer.
- Mulder, E., Vermunt, J., Brand, E., Bullens, R., & van Marle, H. (2012). Recidivism in subgroups of serious juvenile offenders: Different profiles, different risks?. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 22(2), 122-135.
- Mulvey, E. P. (2014). Using developmental science to reorient our thinking about criminal offending in adolescence. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 51(4), 467-479.
- Nordström, T., Ebeling, H., Hurtig, T., Rodriguez, A., Savolainen, J., Moilanen, I., & Taanila, A. (2013). Comorbidity of disruptive behavioral disorders and attention-deficit hyperactivity disorder-Indicator of severity in problematic behavior?. *Nordic Journal of Psychiatry*, 67(4), 240-248.
- Paquette, D. (2015). An evolutionary perspective on antisocial behavior: evolution as a foundation for criminological theories. In J. Morizot & L. Kazemian (Eds.), *The development of criminal and antisocial behavior. Theory, research and practical applications* (p. 315-330). London: Springer.
- Pardini, D. A., Waller, R., & Hawes, S. W. (2015). Familial influences on the development of serious conduct problems and delinquency. In J. Morizot & L. Kazemian (Eds.), *The development of criminal and antisocial behavior. Theory, research and practical applications* (p. 201–220). London: Springer.
- Pauzé, R., Toupin, J., Déry, M., Mercier, H., Joly, J., Cyr, M., ... Robert, M. (2004) *Portrait des jeunes âgés de 0-17 ans référés à la prise en charge des centres jeunesse du Québec, leur parcours dans les services et leur évolution dans le temps*. Sherbrooke, Canada : Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance (GRISE).

- Pepler, D. J., Jiang, D., Craig, W. M., & Connolly, J. (2010). Developmental trajectories of girls' and boys' delinquency and associated problems. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 38(7), 1033-1044.
- Piquero, A. R., Gonzalez, J. M. R., & Jennings, W. G. (2015) Developmental trajectories and antisocial behavior over the life-course. In J. Morizot & L. Kazeiman (Eds.), *The Development of criminal and antisocial behavior. Theory, research and practical applications*. (p.75-88). London: Springer.
- Piquero, A. R. (2008). Taking stock of developmental trajectories of criminal activity over the life course. In A. Liberman (Ed.), *The long view of crime: A synthesis of longitudinal research* (p. 23-78). Springer. New York.
- Piquero, A. R., Farrington, D. P., Nagin, D. S., & Moffitt, T. E. (2010). Trajectories of offending and their relation to life failure in late middle age: Findings from the Cambridge study in delinquent development. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 47(2), 151-173.
- Quinsey, V. L., Skilling, T. A., Lalumière, M. L., & Craig, W. M. (2004). *Juvenile delinquency: Understanding the origins of individual differences*. Washington, DC: American Psychological Association.
- Reid, J. B., Patterson, G. R., & Snyder, J. E. (2002). *Antisocial behavior in children and adolescents: A developmental analysis and model for intervention*. Washington, DC: American Psychological Association.
- Rutter, M. (1979). Protective factors in children's responses to stress and disadvantage. In M. W. Kent & J. E. Rolf (Eds.), *Primary prevention of psychopathology*, (Vol. 3, p. 49-74). Hanover, NH: University of New England Press.
- Rutter, M. (1985). Resilience in the face of adversity: Protective factors and resistance to psychiatric disorders. *British Journal of Psychiatry*, 147(1), 598-611.
- Ryan, J. P., Herz, D., Hernandez, P. M., & Marshall, J. M. (2007). Maltreatment and delinquency: Investigating child welfare bias in juvenile justice processing. *Children and Youth Services Review*, 29(8), 1035-1050.
- Sameroff, A.J., Seifer, R. et McDonough, S.C. (2004). Contextual contributors to the assessment of infant mental health. In R. DelCarmen-Wiggins et A. Carter (Eds.), *Handbook of infant, toddler, and preschool mental health assessment* (p. 61-76). New York: Oxford University Press.
- Savignac, J. (2009). *Familles, jeunes et délinquance : portrait des connaissances et programmes de prévention de la délinquance juvénile en milieu familial*. Ottawa: Sécurité publique Canada, Centre national de prévention du crime.
- Siegel, L. J., & Welsh, B. C. (2014) Developmental theories of delinquency: Life-course, propensity and trajectories. In L. J. Siegel & B. C. Welsh (Eds.), *Juvenile delinquency. Theory, practice and law* (12th ed., p. 204-240). USA: Cengage Learning.
- Simons-Morton, B., Chen, R., Hand, L. S., & Haynie, D. L. (2008). Parenting behavior and adolescent conduct problems: Reciprocal and mediational effects. *Journal of School Violence*, 7(1), 3-25.
- Sobotková, V., Blatný, M., Jelínek, M., & Hrdlicka, M. (2013). Antisocial behavior in adolescence: Typology and relation to family context. *The Journal of Early Adolescence*, 33(8), 1091-1115.
- Tanner-Smith, E. E., Wilson, S. J., & Lipsey, M. W. (2013). The comparative effectiveness of outpatient treatment for adolescent substance abuse: A meta-analysis. *Journal of Substance Abuse Treatment*, 44(2), 145-158.

- Toupin, J., Déry, M. et Pauzé, R. (2005). Les services des Centres jeunesse offerts aux adolescents ayant des troubles de comportement II: Évolution des jeunes et des familles une année plus tard. *Revue de psychoéducation, 34*(2), 215-231.
- Trocmé, N., Esposito, T., Chabot, M., Duret, A., & Gaumont, C. (2012). *Projet Gestion fondée sur les indicateurs de suivi clinique*. Québec, Canada : Centre jeunesse de Québec.
- Vermeiren, R. (2003). Psychopathology and delinquency in adolescents: a descriptive and developmental perspective. *Clinical Psychology Review, 23*(2), 277-318.
- Widom, C. S. (2003). Understanding child maltreatment and juvenile delinquency: The research. In J. Wiig and C. S. Widom with J. Tuell (Eds.), *Understanding child maltreatment and juvenile delinquency: From research to effective program, practice, and systemic solutions* (pp. 1–10). Washington, D.C.: Child Welfare League of America Press.
- Wiesner, M., & Silbereisen, R. K. (2003). Trajectories of delinquent behaviour in adolescence and their covariates: Relations with initial and time-averaged factors. *Journal of Adolescence, 26*(6), 753-771.
- Wiesner, M., & Windle, M. (2004). Assessing covariates of adolescent delinquency trajectories: A latent growth mixture modeling approach. *Journal of Youth and Adolescence, 33*(5), 431-442.
- van Domburgh, L., Vermeiren, R. R. J. M., Blokland, A. A. J., & Doreleijers, T. A. (2009). Delinquent development in Dutch childhood arrestees: developmental trajectories, risk factors and comorbidity with adverse outcomes during adolescence. *Journal of Abnormal Child Psychology, 37*(1), 93-105.
- Yonai, S., Levine, S. Z., & Glicksohn, J. (2013). A national population based examination of the association between age-versatility trajectories and recidivism rates. *Journal of Criminal Justice, 41*(6), 467-476.